

Pawel Sekowski

*Les Polonais en France au lendemain
de la seconde guerre mondiale
(1944-1949)*

Histoire d'une intégration



Contenu de ce PDF :

Chapitre 1

Quelle intégration à la société d'accueil, au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour les Polonais immigrés et fixés en France dans l'entre-deux-guerres ? Pawel Sekowski examine divers aspects de ce processus progressif concernant, dans sa grande majorité, des hommes et des femmes relevant du statut des « travailleurs étrangers » dans les années 1944-1949, processus qui fut accéléré par les années d'hostilités et le contexte particulier de l'après-guerre.

La situation de la communauté immigrée des Polonais en France, son statut et les évolutions survenues en son sein sont étudiés dans leurs dimensions à la fois sociales, politiques et culturelles. Une place prépondérante est accordée à l'analyse de trois phénomènes caractéristiques de la vie des Polonais en France, « facteurs du maintien de la polonité » : l'enseignement polonais, l'aumônerie polonaise et surtout la vie associative des Polonais en France. Ces éléments sont présentés dans la perspective du rapatriement (*reemigracja*) organisé par les autorités polonaises de Varsovie et du conflit politique profond qui surgit entre les partisans du nouveau gouvernement de la Pologne populaire (dominé par les communistes) et les militants anticommunistes polonais en France.

La période étudiée constitue un véritable tournant dans le processus de l'intégration sociale des Polonais en France, notamment pour la « deuxième génération » des immigrés, ceux-ci devenant, de plus en plus, Français d'origine polonaise.

Illustration de couverture :
Rapatriés polonais en 1947 © Pirotte Julia : Droits réservés – Succession Julia Pirotte

ISBN :

979-10-231-3484-1

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

LES POLONAIS EN FRANCE

Mondes Contemporains

collection dirigée par Éric Bussièrre et Olivier Forcade

Dernières parutions

Valéry Giscard d'Estaing et le Royaume-Uni.

Le rendez-vous manqué avec l'Europe ou le Brexit annoncé

Laurence Baratier-Negri

Les Batailles de 1916

Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

Musique et politique en Allemagne, du III^e Reich à l'aube de la guerre froide

Élise Petit

Exils intérieurs. Les évacuations à la frontière franco-allemande (1939-1940)

Olivier Forcade, Mathieu Dubois, Johannes Großmann,

Fabian Lemmes, Rainer Hudemann (dir.)

Moralité du pouvoir et corruption en France et en Roumanie (XVIII^e-XX^e siècle)

Silvia Marton, Frédéric Monier & Olivier Dard (dir.)

Jacques Foccart : archives ouvertes (1958-1974). La politique, l'Afrique et le monde

Jean-Pierre Bat, Olivier Forcade & Sylvain Mary (dir.)

La Grande Guerre des assiettes

Jean-Pierre Chaline (dir.)

Nicholas John Spykman, l'invention de la géopolitique américaine.

Un itinéraire intellectuel aux origines paradoxales de la théorie réaliste des relations internationales

Olivier Zajec

Les Gendarmeries dans le monde, de la Révolution française à nos jours

Jean-Noël Luc & Arnaud-Dominique Houte (dir.)

De Munich à Dantzig. Journal (30 août 1938-18 août 1939)

Paul de Villelume ; édition établie par Simon Catros

Génération politique. Les « années 68 » dans les jeunesses

des partis politiques en France et en RFA

Mathieu Dubois

Émile Guillaumin, paysan-écrivain bourbonnais,

soldat de la Grande Guerre

Nadine-Josette Chaline

Pawel Sekowski

Les Polonais en France
au lendemain de la
seconde guerre mondiale
(1944-1949)

Histoire d'une intégration

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2019
ISBN : 979-10-231-0631-2

Mise en page 3d2s/Emmanuel Marc Dubois (Paris/Issigeac)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

*En hommage à Janine Ponty,
une tentative de poursuivre ses recherches*

Pawel Sekowski est docteur en histoire moderne et contemporaine de Sorbonne Université et docteur en sciences humaines (histoire) de l'université Jagellonne de Cracovie (Pologne). Il est maître de conférences à l'Institut d'histoire de l'université Jagellonne. Il est également l'auteur et l'éditeur scientifique de deux ouvrages et l'auteur de plus de vingt articles scientifiques. Sa recherche se concentre essentiellement sur l'histoire et la sociologie de l'immigration, l'histoire des réfugiés en Europe, l'histoire politique et sociale de la Pologne et de la France pendant et après la seconde guerre mondiale.

Mondes Contemporains

collection dirigée par
Éric Bussière et Olivier Forcade

Consacrée aux questions internationales, aux pays étrangers, aux grands problèmes de notre temps, **Mondes contemporains** est une collection fondée sur une approche historique qui veut unir la recherche dans les archives à la réflexion sur les enjeux, les conflits et les systèmes internationaux depuis le XIX^e siècle.

REMERCIEMENTS

Ce livre n'aurait pu voir le jour sans l'aide de nombreuses personnes. C'est ici l'occasion de leur exprimer ma gratitude. J'aimerais particulièrement remercier M. le professeur Olivier Forcade, qui a été non seulement mon directeur de recherche français pendant la préparation de la thèse de doctorat qui est à l'origine de ce livre, mais aussi un véritable parrain sur les sentiers de ma vie scientifique depuis 2009. Mes remerciements vont aussi à M. le professeur Wojciech Rojek, de l'université Jagellonne de Cracovie, mon directeur de recherche polonais, dont les conseils et les remarques ont été très précieux. M. Rojek, auquel je suis particulièrement reconnaissant de son appui, est décédé en 2015, quelques semaines à peine après la soutenance de ma thèse de doctorat. Je remercie M. le professeur Józef Łaptos, de l'Université Pédagogique de Cracovie, et M. le professeur Didier Musiedlak, de l'Université de Paris-Nanterre, qui étaient prérapporteurs de ma thèse, tout comme Mme le professeur Janine Ponty, la plus grande spécialiste de l'histoire des Polonais en France, décédée en 2017, qui fut membre du jury de soutenance et une relectrice attentive de ma thèse. Grâce à leurs conseils et à leurs remarques bienveillantes, le travail de remaniement de cette thèse de doctorat à des fins de publication a été considérablement facilité. Je remercie M. le professeur Krzysztof Zamorski, président du jury de soutenance, qui m'a encouragé dans toutes les démarches consécutives à la soutenance de ma thèse, tout en affrontant une situation délicate après le décès prématuré du professeur Rojek.

Les recherches systématiques dans les archives et les bibliothèques de trois pays exigent certains moyens financiers; je remercie par conséquent tous ceux qui ont contribué à les financer avec moi, aux diverses étapes de ce processus, et sans qui ce livre n'aurait certainement pas abouti. L'ambassade de France à Varsovie m'a attribué la bourse du gouvernement français pour effectuer mes recherches en France pendant dix mois. La Société historique et littéraire polonaise à Paris a financé, dans le cadre des bourses du fonds Jean et Suzanne Brzękowski, mes deux séjours d'un mois à Paris. La bourse du fonds Florentyna Kogutowska, attribuée par M. le recteur de l'université Jagellonne pour un séjour d'un mois à l'étranger, a quant à elle rendu possibles mes recherches à Londres. Mes trois séjours scientifiques hors de la Pologne ont été financés par la faculté d'Histoire de l'université Jagellonne, dans le cadre des concours pour le soutien aux jeunes chercheurs. Un soutien financier non négligeable m'a également été

attribué à deux reprises par la Société des doctorants de l'université Jagellonne (Towarzystwo Doktorantów UJ), par la voie des concours pour l'aide financière organisés par cette société.

Je remercie M. Maciej Morawski, fils du dernier ambassadeur à Paris du gouvernement polonais en exil, qui a bien voulu accepter de me confier ses souvenirs et ses observations, contribuant ainsi à l'enrichissement de ce travail.

Parmi tous les membres du personnel des institutions où j'ai conduit mes recherches, je voudrais remercier particulièrement Mme Ewa Rutkowska, responsable des manuscrits à la Bibliothèque polonaise de Paris, et M. le docteur Witold Zahorski, secrétaire de la Société historique et littéraire polonaise.

Mes remerciements vont à mes parents, Jadwiga et Tomasz, qui m'ont fortement encouragé pendant toute la période de la préparation de ma thèse de doctorat. Je remercie ma compagne Karolina de son soutien pendant le temps du remaniement de la thèse en vue de la présente publication.

10 Enfin, je remercie mes enfants Zofia et Jerzy qui ont patiemment subi les années de mon travail, d'abord sur la thèse de doctorat et ensuite sur ce livre, et qui ont fait preuve d'une grande indulgence pendant tout le temps nécessaire pour les mener à bien. Étant nés pendant la préparation de ma thèse, ils ne connaissaient jusqu'à présent pas d'autre temps.

NOTE DE L'AUTEUR

Ce livre étant rédigé en français, il a souvent bien évidemment fallu décider soit de l'emploi des expressions en langue polonaise, soit de leur traduction. Nous avons fait le choix de traduire les phrases issues des sources examinées, en n'y adjoignant les expressions originales que dans les cas où cela semblait indispensable.

Nous avons décidé d'écrire les patronymes et les prénoms des Polonais dans leurs versions originales, si c'était là l'usage voulu par les intéressés. Ainsi, dans ce travail sont par exemple mentionnés le recteur Franciszek Cegiełka ou les ambassadeurs Kajetan Morawski et Stanisław Skrzyszewski. Certaines personnalités se servaient de la forme française de leur prénom ou utilisaient les deux formes – polonaise et française – en fonction de la situation. Nous avons pris la décision de n'utiliser les formes françaises que dans le cas de Français d'origine polonaise qui en faisaient l'usage eux-mêmes, comme André Poniatowski ou François Pułaski (Pułaski).

Les signes diacritiques des patronymes et toponymes polonais sont conservés – Wrocław et Gdańsk, par exemple. En revanche, nous avons préféré utiliser les versions françaises des toponymes ayant une traduction usuelle – comme Varsovie et Cracovie (respectivement Warszawa et Kraków en polonais).

Concernant les sigles utilisés dans ce livre pour désigner les organisations polonaises les plus importantes en France, nous avons choisi leur version française, puisque des traductions usuelles et souvent même officielles ont déjà cours. Il s'agit surtout des principales organisations centrales des associations d'immigrés polonais en France de l'époque. C'est pourquoi la Centralny Związek Polaków we Francji (l'Union centrale des Polonais en France) est devenue l'UCPF, le Polski Komitet Wyzwolenia Narodowego we Francji (le Comité polonais de libération nationale en France), devenu par la suite le Rada Narodowa Polaków we Francji (le Conseil national des Polonais de France), s'est mué en CPLN, puis en CNPF, et la Polskie Zjednoczenie Katolickie (l'Union des associations catholiques polonaises) est mentionnée par le sigle UACP.

La majorité des noms des associations polonaises dont il est question dans ce livre sont cependant abrégés selon les sigles polonais dans les cas où une version française du sigle n'était pas d'usage – l'Organizacja Pomocy Ojczyźnie (l'Organisation d'aide à la patrie), par exemple, est mentionnée par le sigle OPO et la Federacja Emigrantów i Robotników Polskich (la Fédération des

ouvriers et émigrés polonais en France) par le sigle FREP. D'autres associations ou institutions polonaises ne sont évoquées que dans leurs formes complètes françaises, sauf lors de la première citation qui en est faite dans cet ouvrage, où leur nom polonais est mentionné entre parenthèses.

12 Les ministères des différents gouvernements auxquels il est fait allusion dans le livre sont d'habitude mentionnés sans qu'il soit précisé de quel gouvernement il s'agit. Dans l'hypothèse où l'appellation d'un ministère particulier serait identique pour plusieurs gouvernements ou dans le cas où la situation pourrait prêter à confusion, une précision sera apportée. Pour le portefeuille de l'Enseignement, par exemple, le gouvernement français comptait dans sa structure le ministère de l'Éducation nationale, le gouvernement polonais de Varsovie avait son ministère de l'Instruction (Ministerstwo Oświaty) et le gouvernement polonais en exil à Londres son ministère de l'Instruction publique et des Cultes (Ministerstwo Wyznań Religijnych i Oświecenia Publicznego). Ainsi, il n'est pas nécessaire d'apporter des précisions supplémentaires, sauf dans le cas de la première occurrence. De même, le gouvernement français comptait un ministère du Travail et les gouvernements polonais en concurrence avaient leurs ministères du Travail et de la Protection sociale (Ministerstwo Pracy i Opieki Społecznej), c'est pourquoi il n'a pas semblé nécessaire d'explicitier l'expression « ministre du Travail » ; mais il fallait préciser à quel gouvernement se réfère l'appellation « ministère du Travail et de la Protection sociale ». C'est aussi le cas des ministères de l'Intérieur (en polonais : Ministerstwo Spraw Wewnętrznych), car les trois gouvernements comptaient dans leurs institutions des portefeuilles nommés de cette façon.

Dans le cas particulier des ministères des Affaires étrangères des deux pays, nous avons pris la décision d'utiliser le sigle MAE pour le portefeuille français et le sigle polonais MSZ (Ministerstwo Spraw Zagranicznych) pour ceux des gouvernements polonais en concurrence. Ce sont les seuls ministères dont les noms sont abrégés dans ce livre.

PREMIÈRE PARTIE

**La situation et les changements
au sein de l'immigration polonaise
d'avant-guerre au lendemain
de la seconde guerre mondiale**

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ANCIENNE IMMIGRATION POLONAISE EN FRANCE AU LENDEMAIN DE LA LIBÉRATION

LA COMPOSITION ET LA RÉPARTITION DE L'IMMIGRATION POLONAISE D'AVANT-GUERRE

Le recensement des étrangers en France, effectué sur ordre du ministère de l'Intérieur au cours de la première moitié de l'année 1945, établit le nombre d'étrangers en France à 1 420 213 personnes. Parmi elles, 324 840 étaient des ressortissants polonais. 76,95 % des Polonais en France étaient répartis dans 17 départements. La population active polonaise comptait environ 203 200 personnes¹.

Selon la méthodologie du recensement, n'étaient pas comptabilisés : les enfants de moins de 16 ans, les soldats des Forces armées polonaises de l'Ouest, les anciens des Forces françaises de l'intérieur (FFI), les soldats de l'armée française, y compris les engagés volontaires des deux bataillons polonais au sein de la 1^{re} armée française, ainsi que les membres du corps diplomatique et consulaire polonais en France et leurs familles. Par ailleurs, les Polonais séjournant en France depuis moins de deux mois étaient pris en compte dans les estimations s'ils étaient munis d'un passeport ou d'un ordre de mission délivré par l'autorité militaire alliée².

Pour cette raison, et du fait des déplacements induits par la guerre, le recensement général de la population française du 10 mars 1946 indique mieux la répartition territoriale et professionnelle de la communauté polonaise en France au lendemain de la seconde guerre mondiale.

D'après le recensement général de la population en France du 10 mars 1946, le nombre de ressortissants polonais résidant sur le territoire français était de 423 470 personnes – 218 040 hommes et 205 430 femmes –, dont 51 % étaient des travailleurs actifs. La communauté polonaise était au deuxième rang parmi

1 *Rocznik wychodźstwa polskiego we Francji i Belgii* [Annuaire de l'émigration polonaise en France et en Belgique], 1948.

2 *Bulletin de la statistique générale de la France*, vol. 35, n°3, mars 1947, p. 190, 206, 224-225 ; AN, F 716102, circulaire sur les mesures applicables aux étrangers résidant en France : ministre de l'Intérieur aux commissaires régionaux de la République et préfets, Paris, le 21 décembre 1944 ; AN, F 1^a 3345, circulaire concernant le recensement des étrangers : ministre de l'Intérieur aux commissaires régionaux de la République et préfets, Paris, le 20 mars 1945.

toutes les nationalités étrangères en France, juste après les Italiens. Les Polonais constituaient 24,29 % de tous les immigrés en France³.

Tableau 4. Départements comptant le plus grand nombre de ressortissants polonais

Département	Nombre de Polonais selon le recensement général de la population de 1936	Nombre de Polonais selon le recensement des étrangers de 1945	Nombre de Polonais selon le ministère de l'Intérieur (au 1 ^{er} semestre 1946)	Nombre de Polonais selon le recensement général de la population de 1946
Pas-de-Calais	88 664	66 338	90 138	88 849
Nord	59 499	43 008	55 230	56 866
Seine (avec Paris)	53 076	29 633	20 885	34 160
Moselle	25 613	15 742	20 767	24 069
Aisne	16 067	10 618	16 644	17 822
Meurthe-et-Moselle	17 655	11 550	17 470	16 366
Seine-et-Oise	14 624	10 456	13 223	15 628
Seine-et-Marne	12 425	9 928	13 340	13 864
Oise	10 720	7 025	10 507	11 689
Saône-et-Loire	10 226	7 494	10 314	10 418
France entière	422 694	324 840	416 704	423 470

Tableau établi par l'auteur. Sources : Insee, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 10 mars 1946*, t. II, *Population présente totale*, Paris, Imprimerie nationale, 1953, p. 364-365, 371 ; *Rocznik wychodźstwa polskiego we Francji i Belgii* [Annuaire de l'émigration polonaise en France et en Belgique], Paris, « Gazeta Polska », 1948 ; Centre des archives diplomatiques, La Courneuve (désormais CAD), série Europe, sous-série Pologne (désormais Pologne), art. 85, Direction générale de la Sûreté nationale et Direction des renseignements généraux, 6^e section, « Les Polonais en France », Paris, 1946, annexe 2, « Situation numérique des Polonais en France (1^{er} semestre 1946) », p. 1-2 ; voir aussi : AN, F 7 15589.

D'après le recensement général de la population de 1946, on comptait en France 205 430 femmes de nationalité polonaise. Parmi toutes les femmes de nationalité étrangère présentes sur le territoire français, les Polonaises étaient les plus nombreuses, à hauteur de 27,68 %. Les Italiennes constituaient 27,42 % de toutes les étrangères en France, suivies par les Espagnoles (16,16 %)⁴.

La part des femmes dans toute la population polonaise immigrée était plus élevée que la part des femmes dans toutes les autres communautés nationales immigrées en France (48,51 % contre 42,56 % de moyenne pour tous les étrangers).

Dans certains départements, les Polonaises étaient même plus nombreuses que les hommes polonais. Parmi ceux-ci, il faut surtout mentionner le Nord, où les femmes, au nombre de 28 817, constituaient 50,68 % de la population

3 Insee, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 10 mars 1946*, t. II, *Population présente totale*, Paris, Imprimerie nationale, 1953, p. 348.

4 Calculs de l'auteur sur la base de : *ibid.*, t. II, p. 406.

polonaise totale, et la Seine, où résidaient 18 041 Polonaises, soit 52,81 % de tous les ressortissants polonais dans ce département.

Tableau 5. Répartition par sexe des principales populations étrangères en France, selon le recensement général de la population de 1946

Nationalité	Nombre de tous les ressortissants	Hommes		Femmes	
		Nombre absolu	Part dans la population totale	Nombre absolu	Part dans la population totale
Italiens	450 764	247 247	54,85 %	203 517	45,15 %
Polonais	423 470	218 040	51,49 %	205 430	48,51 %
Espagnols	302 201	182 254	60,31 %	119 947	39,69 %
Belges	153 299	88 003	57,41 %	65 296	42,59 %
Suisses	53 526	32 191	60,14 %	21 335	39,86 %
Russes	50 934	30 763	60,40 %	20 171	39,60 %
Portugais	22 261	16 752	75,25 %	5 509	24,75 %
Tchécoslovaques	19 364	10 552	54,49 %	8 812	45,51 %
Tous les étrangers	1 743 619	1 001 467	57,44 %	742 152	42,56 %

Source : Insee, *Résultats statistiques du recensement général*, op. cit., t. II, p. 406.

Les autres départements qui comptaient plus de femmes que d'hommes au sein de la communauté polonaise étaient : les Alpes-Maritimes, le Calvados, les Côtes-du-Nord, la Gironde, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Maine-et-Loire, la Mayenne, les Basses-Pyrénées et la Somme. L'Ardèche, le Territoire de Belfort et la Drôme étaient pour leur part caractérisés par une proportion strictement égale d'hommes et de femmes au sein de la population polonaise.

En résumé, sur les 90 départements de France métropolitaine, au sein de la population polonaise, les hommes étaient en 1946 plus nombreux que les femmes dans 75 départements, l'excédent des femmes sur les hommes ne se constatant que dans 12 départements. L'équilibre entre les deux sexes s'établissait dans 3 départements⁵.

À titre comparatif, mentionnons le cas des Italiens, où l'excédent des femmes sur les hommes ne touchait qu'un seul département (les Alpes-Maritimes), et le cas des Espagnols, où les hommes étaient plus nombreux que les femmes dans l'ensemble des 90 départements français⁶.

5 Calculs de l'auteur sur la base de : *ibid.*, p. 406-422.

6 *Ibid.*

Tableau 6. Répartition par sexe de la population polonaise dans les départements comptant le plus grand nombre de ressortissants polonais, selon le recensement général de la population de 1946

Département	Nombre total de Polonais	Hommes		Femmes	
		Nombre absolu	Part dans la population polonaise totale	Nombre absolu	Part dans la population polonaise totale
Pas-de-Calais	88 849	45 181	50,85 %	43 668	49,15 %
Nord	56 866	28 049	49,32 %	28 817	50,68 %
Seine (avec Paris)	34 160	16 119	47,19 %	18 041	52,81 %
Moselle	24 069	12 986	53,95 %	11 083	46,05 %
Aisne	17 822	9 056	50,81 %	8 766	49,19 %
Meurthe-et-Moselle	16 366	8 688	53,09 %	7 678	46,91 %
Seine-et-Oise	15 628	8 047	51,49 %	7 581	48,51 %
Seine-et-Marne	13 864	7 472	53,89 %	6 392	46,11 %
Oise	11 689	6 166	52,75 %	5 523	47,25 %
Saône-et-Loire	10 418	5 698	54,69 %	4 720	45,31 %
France entière	423 470	218 040	51,49 %	205 430	48,51 %

Tableau établi par l'auteur.

Source : Insee, *Résultats statistiques du recensement général*, op. cit., t. II, p. 406-422.

64

Le recensement des étrangers effectué en 1945 mit en lumière l'importance de l'année 1923 pour l'immigration polonaise : en d'autres termes, parmi tous les Polonais présents en France en 1945, ceux arrivés en 1923 étaient les plus nombreux⁷. Plus de 30 % des membres des communautés polonaise étaient arrivés en France avant 1925, constatation d'ailleurs partagée avec les immigrés russes. Malgré cela, la proportion des naturalisés issus de ces communautés était faible⁸, ces étrangers s'étant enracinés dans le territoire français sans pour autant s'intégrer pleinement à la société française. D'après le recensement de 1945, 37,4 % des Polonais étaient arrivés en France avant 1926.

La population polonaise comptait entre 5 000 et 10 000 personnes dans les quatre départements suivants : la Loire (8 192), la Somme (7 271), la Marne (6 721) et le Haut-Rhin (5 829). Ainsi, au total, le nombre de ressortissants polonais était supérieur à 5 000 personnes dans 14 départements français. En ce qui concerne les autres nationalités étrangères, les Italiens étaient plus de 5 000 dans 20 départements, les Espagnols dans 17 départements et les Belges dans 7 départements. Ces chiffres montrent que les Italiens et les Espagnols étaient répartis de façon bien plus équilibrée que les immigrés polonais⁹.

7 *Bulletin de la statistique générale de la France*, op. cit., p. 201. Par ailleurs, nous voyons une discontinuité entre les résultats du recensement des étrangers de 1945 et les statistiques d'entrées des Polonais dans l'entre-deux-guerres, tant selon le *Bulletin du ministère du Travail* que selon le *Petit annuaire statistique de la Pologne*. Sans compter l'année 1939 (l'arrivée de nombreux réfugiés polonais), nous voyons que le nombre de Polonais arrivés en France en 1935 et y résidant toujours en 1945 (1 713 personnes) est plus élevé que le nombre total d'entrées des Polonais en 1935 (1 036 selon les sources françaises, 1 400 selon les sources polonaises), ce qui est bien évidemment illogique.

8 Jean Bourgeois, « La situation démographique », *Population*, vol. 2, n° 2, 1947, p. 340.

9 Insee, *Résultats statistiques du recensement général*, op. cit., t. II, p. 370.

Tableau 7. Les Polonais sur le territoire français suivant l'année de leur entrée en France, selon le recensement des étrangers de 1945

Année d'arrivée en France	Nombre de Polonais	Tous les étrangers	Part des Polonais dans l'ensemble des étrangers
1914 et avant	4 129	181 731	2,27 %
1915	180	13 561	1,33 %
1916	219	13 643	1,61 %
1917	219	10 104	2,17 %
1918	371	11 193	3,31 %
1919	1 218	34 992	3,48 %
1920	6 263	47 891	13,08 %
1921	7 141	33 852	21,09 %
1922	25 551	74 894	34,12 %
1923	37 461	108 695	34,46 %
1924	23 473	93 815	25,02 %
1925	15 257	69 356	22 %
1926	18 687	60 794	30,74 %
1927	7 580	30 820	24,59 %
1928	11 604	39 404	29,45 %
1929	25 835	66 168	39,04 %
1930	29 474	76 113	38,72 %
1931	11 259	37 814	29,77 %
1932	4 525	21 646	20,90 %
1933	5 281	22 532	23,44 %
1934	3 625	16 302	22,24 %
1935	1 713	11 825	14,49 %
1936	4 436	15 678	28,29 %
1937	14 644	31 546	46,42 %
1938	10 080	26 211	38,46 %
1939	5 706	105 667	5,40 %
1940	4 837	14 929	32,40 %
1941	1 676	7 155	23,42 %
1942	1 999	11 155	17,92 %
1943	8 408	16 600	50,65 %
1944	4 802	12 786	37,56 %
1945	7 465	24 873	30,01 %
non déclarée	19 722	76 468	25,79 %
Étrangers arrivés en France dans les années 1919-1939	270 813	1 026 015	26,39 %
Étrangers arrivés en France dans les années 1940-1945	29 187	87 498	33,36 %
Ensemble des étrangers	324 840	1 420 213	22,87 %

Tableau établi par l'auteur.

Source : *Bulletin de la statistique générale de la France, op. cit.*, p. 229.

En général, les travailleurs polonais arrivés avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale étaient concentrés dans le Nord et le Nord-Est de la France. La population polonaise active était de 36 703 travailleurs dans le Pas-de-Calais et de 24 829 travailleurs dans le Nord¹⁰.

Dans le Nord de la France, les Polonais restaient en général fortement concentrés dans les colonies établies avant guerre. Tel était le cas de l'arrondissement de Béthune (Pas-de-Calais). D'après les statistiques préfectorales du Pas-de-Calais pour la fin de 1945, sur 93 162 Polonais présents dans le département, 77 193 habitaient dans le seul arrondissement de Béthune, soit 82,86 % des Polonais présents dans le Pas-de-Calais¹¹. Précisons que 55 000 d'entre eux étaient répartis dans 17 communes. Les Polonais constituaient 38,5 % de tous les habitants de Barlin (3 765 sur 9 778 au total) et 31,95 % de tous les habitants de Sallaumines (4 186 sur 13 102 au total)¹².

66

Même si ces deux départements septentrionaux constituaient les centres principaux de l'immigration polonaise, 65,59 % Polonais habitaient en dehors de la région Nord-Pas-de-Calais. Le trait caractéristique de la communauté immigrée polonaise en France était sa dispersion¹³.

La population juive polonaise présente sur le territoire français au lendemain de la seconde guerre mondiale était quant à elle particulièrement concentrée dans la région parisienne. Environ 5 000 Polonais habitaient à Paris, dans le quartier de Belleville, où se trouvait le noyau de la communauté immigrée yiddishophone de la capitale, à Saint-Paul qui fait partie du quartier du Marais (IV^e arrondissement), ou dans d'autres quartiers de la ville. Ces immigrés étaient, dans leur majorité, tailleurs, pelletiers ou artisans. Le Sud de la France comptait aussi quelques points de regroupement de Juifs polonais¹⁴.

10 Alain Girard, « Les Polonais dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais », dans Alain Girard et Jean Stoetzel, *Français et immigrés*, t. II, *Nouveaux documents sur l'adaptation. Algériens, Italiens, Polonais : le Service social d'aide aux émigrants*, Paris, PUF/Ined, coll. « Travaux et documents », 1954, p. 183, 190.

11 Raymond Poignant, « Étude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais », *Population*, vol. 4, n° 1, 1949, p. 157.

12 Janine Ponty, « Społeczność polska w Sallaumines (Pas-de-Calais, Francja) w latach 1922-1946: studium demograficzne » [La communauté polonaise à Sallaumines (Pas-de-Calais, France) dans les années 1922-1946 : étude démographique], dans Stanisław Kłabiński (dir.), *Polska klasa robotnicza: studia historyczne* [La Classe ouvrière polonaise. Études historiques], Warszawa, PWN, 1978, t. VIII, p. 368 ; Alain Girard, « Les Polonais dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais », art. cit., p. 197.

13 Janine Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2^e éd., 1990, p. 94.

14 BPP, fonds Józef Jakubowski, art. prov. 16, note supplémentaire au mémorandum pour le délégué pour la France de l'American Polish War Relief, Florian Piskorski, sur les émigrés polonais en France [France, fin 1944], p. 3-4 ; BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans la délégation de la CRP à Paris entre les 8 et 24 janvier 1946, p. 2.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le nombre des Polonais en France correspondait avec les données du dernier recensement général de la population d'avant-guerre, effectué en 1936. Il faut cependant toujours garder à l'esprit que les estimations annonçant 422 694 ressortissants polonais en France métropolitaine en 1936 n'étaient guère représentatives pour cette période précédant les hostilités. Le recensement de 1936 fut en effet réalisé à un moment où les conséquences cumulées de la grande crise économique de la première moitié des années 1930 se faisaient le plus ressentir – même si l'année 1936 elle-même se caractérisa par un ralentissement de cette crise. Ensuite, entre 1937 et 1939, le nombre de Polonais, et plus généralement d'étrangers, en France augmenta régulièrement.

Néanmoins, malgré cette réserve, la comparaison des résultats des deux recensements généraux de la population en France, en 1936 et en 1946, nous donne un certain aperçu des modifications que la structure de l'immigration polonaise avait subies au cours de cette décennie. Il est par ailleurs évident qu'une correspondance entre le nombre de Polonais en France pour 1936 et 1946 ne signifiait pas qu'il s'agissait des mêmes individus.

Les facteurs contribuant à cette fluctuation du nombre de Polonais résidant en France entre 1936 et 1946 ont été mis en évidence par Janine Ponty (nous nous autorisons ici à y apporter certaines précisions)¹⁵. Parmi les facteurs affaiblissant le nombre de ressortissants polonais en France, entre 1936 et 1946, citons :

- le décès des immigrés ;
- les naturalisations ;
- les retours en Pologne, effectués dans les années 1936 et 1939 ;
- l'émigration des immigrés polonais vers un autre pays étranger, celle-ci ayant été effectuée surtout après le déclenchement des hostilités. Dans ce groupe se trouvaient aussi les soldats engagés dans l'armée polonaise en France qui se rendirent ensuite en Grande-Bretagne ;
- la déportation des Juifs de nationalité polonaise dans des camps de concentration nazis, surtout vers le territoire polonais occupé par les Allemands, au cours de la seconde guerre mondiale ;
- le rapatriement (*reemigracja*) en Pologne, effectué depuis 1945. Bien entendu, cette catégorie ne comprend que les retours des anciens immigrés qui étaient revenus en Pologne avant la signature du premier accord franco-polonais concernant le rapatriement des travailleurs polonais (le 20 février 1946). Elle ne prend pas en compte les retours des réfugiés de

15 Janine Ponty, « Un enjeu des relations franco-polonaises : l'immigration collective et le retour en Pologne, 1919-1948 », dans Bernard Michel et Józef Łaptos (dir.), *Les Relations entre la France et la Pologne au xx^e siècle*, Kraków, Eventus, 2002, p. 96-97.

guerre ou des déportés par les Allemands en temps de guerre, ces personnes étant arrivées en France après le recensement de 1936. La terminologie officielle polonaise de l'époque distinguait le rapatriement des anciens immigrés (*reemigracja*, « réémigration ») du rapatriement des personnes déplacées par les événements de guerre (*repatriacja*).

Parmi les facteurs augmentant le nombre de ressortissants polonais en France, entre 1936 et 1946, on peut citer :

- la naissance d'enfants d'immigrés polonais n'ayant pas acquis la nationalité française par naissance ;
- l'immigration de la main-d'œuvre polonaise dans les années 1936-1939 ;
- l'afflux des réfugiés de guerre (notamment entre septembre 1939 et mai 1940) et des volontaires pour l'armée polonaise reconstituée en France entre 1939 et 1940 ;
- 68 – la déportation des paysans polonais des territoires polonais occupés par les Allemands dans la zone frontalière orientale de la France ;
- l'arrivée en France des Polonais déplacés d'Allemagne après la capitulation allemande ;
- l'entrée en France des premiers réfugiés en provenance directe de la Pologne populaire.

Bien entendu, seuls les deux premiers facteurs concernent l'immigration polonaise d'avant-guerre.

Le nombre d'anciens immigrés polonais était presque toujours exagéré dans des estimations établies par les agents d'État polonais, tant ceux relevant des autorités « londoniennes » que du pouvoir établi à Varsovie, ou par des militants associatifs en France. À titre d'exemple, l'Union centrale des Polonais en France (Centralny Związek Polaków we Francji, UCPF), rassemblant des associations polonaises en France fidèles au gouvernement en exil à Londres, donna dans une brochure publiée en 1946 le nombre de 500 000 Polonais, dont 181 000 dans le Nord-Pas-de-Calais, 93 000 dans l'Est de la France, 126 000 dans le Centre de la France, 30 000 dans le Sud du pays et 70 000 en région parisienne. D'après la même brochure, la répartition professionnelle des Polonais en France aurait été la suivante : 100 000 ouvriers industriels, environ 75 000 mineurs et 40 000 travailleurs de l'agriculture¹⁶. Józef Jakubowski, président de la Croix-Rouge polonaise en France, fournit quant à lui une note au lendemain de la Libération qui établit à près de 600 000 le nombre de Polonais de l'ancienne

¹⁶ BPP, vers. 4089, *Informacje dla Polaków, pragnących znaleźć pracę we Francji* [Informations pour les Polonais désirant s'installer en France], UCPF, Paris, 1946, p. 2.

immigration, dont 40 % auraient été des enfants¹⁷. Il est évident qu'il incluait parmi les Polonais de France les Français d'origine polonaise.

L'ambassadeur du gouvernement polonais de Londres en France, Kajetan Morawski, donna à la fin de 1948 le chiffre d'environ 530 000 Polonais présents sur le territoire français, dont 500 000 issus de l'ancienne immigration¹⁸. Le même nombre de 530 000 Polonais en France avait été fourni en 1943 par le Comité des émigrés polonais de France en Grande-Bretagne, composés des militants de la vie associative et politique de l'ancienne immigration polonaise en France qui s'étaient réfugiés en Angleterre en 1940. Ce document donne aussi les estimations des chiffres selon les circonscriptions consulaires polonaises d'avant-guerre : 230 000 Polonais dans la circonscription de Lille, 160 000 dans celle de Paris, 70 000 dans celle de Strasbourg, 50 000 dans la circonscription de Lyon et 20 000 dans celle de Toulouse. Les hommes constituaient, d'après le même document, 37,74 % de tous les Polonais en France, les femmes 32,07 %, et les « enfants et adolescents » 30,19 %¹⁹. Ces estimations semblent aussi inclure les naturalisés (les Français d'origine polonaise).

En revanche, les estimations fournies par un autre militant polonais anticommuniste Tadeusz Parczewski, dans les années 1950, semblent vraisemblables. D'après lui, la communauté polonaise en France relevant de l'ancienne immigration (celle de l'entre-deux-guerres) comptait 350 000 étrangers de nationalité polonaise en 1954²⁰. En 1952, le nombre d'enfants des travailleurs polonais qui avaient atteint l'âge de majorité était d'au moins 50 000. Ceux-ci auraient généralement été rattachés aux milieux polonais, notamment dans les colonies polonaises du Nord et du Pas-de-Calais, dans des villages et à la campagne, c'est-à-dire hors des grandes villes²¹. Sur l'ensemble du territoire métropolitain, environ 600 localités, réparties dans 50 départements, abritaient plus de 100 Polonais²².

17 BPP, fonds J. Jakubowski, art. prov. 16, note supplémentaire au mémorandum pour le délégué pour la France de l'American Polish War Relief, Florian Piskorski, sur les émigrés polonais en France [France, fin 1944], p. 1.

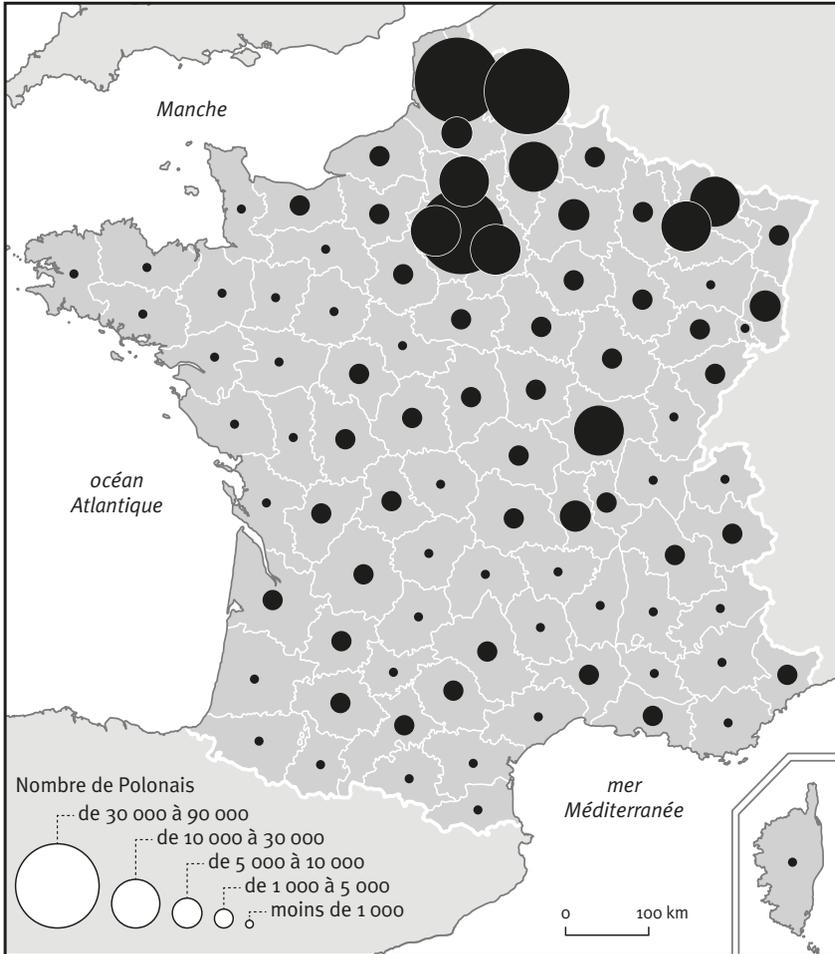
18 PISM, A.46/15, rapport : K. Morawski, ambassadeur de Pologne [du gouvernement de Londres] à Paris au ministre des Affaires étrangères du gouvernement polonais de Londres, Paris, le 28 octobre 1948.

19 PISM, A.17/4, projet de la mobilisation des immigrés polonais en France, élaboré par le Comité des émigrés polonais de France, les 27 octobre et 7 novembre 1943, fol. 83.

20 BPP, fonds Tadeusz Parczewski, art. prov. 1/1, Tadeusz Parczewski, *Émigration polonaise en France*, s. l., 1954, p. 2.

21 *Ibid.*, p. 16.

22 *Ibid.*



Carte 2. La répartition des Polonais en France par département, selon le recensement général de la population de 1946

Carte établie par l'auteur. Source : Insee, *Résultats statistiques du recensement général, op. cit.*, t. II, p. 364-365. Source du contour : https://pcd.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Carte_France_geo_dep.png.

Après la Libération, la diminution du nombre de ressortissants polonais résultait de deux facteurs principaux :

- le rapatriement de dizaines de milliers de travailleurs polonais et membres de leur famille au lendemain de la seconde guerre mondiale (notamment entre 1946 et 1948) ;
- les naturalisations d'immigrés polonais : par décret, par naissance en France d'un père étranger ou par la simple déclaration des enfants d'étrangers y ayant droit.

D'après les statistiques françaises pour l'année 1948, le nombre de ressortissants de nationalité polonaise en France diminua à 389 395²³. En 1949, leur nombre chuta à environ 374 000²⁴. D'après le ministère de l'Intérieur, à la fin de 1949, le nombre total de ressortissants polonais dans le Nord de la France était de 131 343 hommes et femmes âgés de 16 ans et plus – 50 916 dans le Nord et 80 427 dans le Pas-de-Calais²⁵. La diminution était donc considérable par rapport aux résultats du recensement général de 1946, et encore plus par rapport à ceux établis à la veille des hostilités. Nous savons, d'après les statistiques fournies par la préfecture du Pas-de-Calais, qu'en 1939 le nombre de ressortissants polonais dans ce département était de 105 773²⁶. Nous ne disposons en revanche pas de chiffres pour le département du Nord. La question du rapatriement des travailleurs polonais (pas seulement mineurs) et celle touchant à la naturalisation des immigrés feront l'objet de chapitres distincts²⁷.

Mentionnons aussi les « nouveaux immigrés » polonais qui s'installèrent surtout à Paris et dans la région parisienne, où la présence polonaise n'avait auparavant pas été significative. Cette « nouvelle immigration » ne détrôna pas pour autant le Nord de la France, où la présence polonaise avait été la plus importante avant les hostilités et qui resta l'une des destinations majeures pour

23 Roman Dzwonkowski, « Status prawny Polonii Francuskiej » [Le statut juridique de la Polonia de France], *Przegląd Zachodni*, vol. 35, n° 2, 1979, p. 115 ; Roman Dzwonkowski et Wiesław Śladkowski, « Polonia francuska » [La Polonia de France], dans Barbara Szydłowska-Ceglowa (dir.), *Polonia w Europie* [La Polonia en Europe], Poznań, Zakład Badań Narodowościowych PAN [Unité des recherches ethniques de l'Académie polonaise des sciences], 1992, p. 381 ; Gabriel Garçon, *Les Catholiques polonais en France. Les années de fondation (1919-1949)*, Lille, Rayonnement culturel polonais, 2004, p. 295.

24 Estelle Veru, *L'Émigration polonaise à l'épreuve de la guerre froide (1944-1949)*, mémoire de maîtrise en histoire sous la dir. de Marie-Claude Blanc-Chaléard et Annie Fourcaut, université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2004, p. 153.

25 Alain Girard, « Les Polonais dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais », art. cit., p. 212.

26 Janine Ponty, *Polonais méconnus*, op. cit., p. 427.

27 Voir le chapitre 2, « Le rapatriement des anciens immigrés polonais : l'action de *reemigracja* » et le chapitre 3, « Des Polonais en France aux Français d'origine polonaise – l'intégration progressive à la société française ».

les anciens déplacés et les réfugiés de guerre polonais. Cependant, contrairement à l'« ancienne immigration » de l'entre-deux-guerres, la « nouvelle immigration » était concentrée en dehors des cités minières. Les principaux foyers d'accueil des anciens déplacés et des réfugiés de guerre polonais dans le Nord de la France étaient l'agglomération de Lille, Roubaix et Tourcoing. La région Champagne-Ardenne – en particulier la ville de Reims (Marne) – devint un autre centre important d'accueil de ces « nouveaux immigrés » polonais en France²⁸.

LA RÉPARTITION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS POLONAIS

72

La répartition géographique et professionnelle des anciens immigrés polonais sur le territoire français au lendemain de la seconde guerre mondiale était en général identique à celle d'avant les hostilités. D'après le recensement général de la population de 1946, sur les 216 478 personnes constituant la population polonaise active en France, 97 950 Polonais travaillaient dans l'industrie au sens large, soit 45,25 % de tous les Polonais actifs. Ce nombre incluait 56 691 travailleurs des mines et des carrières, soit 26,19 % de l'ensemble des travailleurs polonais. Une autre part importante de ces Polonais (67 113 personnes) travaillait dans le secteur de l'agriculture et des forêts, constituant 31 % de la population polonaise active en France. Enfin, 51 415 Polonais présents sur le territoire Français œuvraient dans d'autres secteurs de l'économie nationale (représentant ainsi 23,75 % de la population polonaise active en France), dont seulement 4 960 exerçaient des professions libérales, le métier d'instituteur ou celui de fonctionnaire public, c'est-à-dire 2,29 % de la population polonaise active²⁹.

Dans les deux départements septentrionaux, la majorité des Polonais travaillaient dans les mines des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais et dans des centres industriels. La communauté polonaise de ces deux départements était concentrée, tout comme avant la guerre, dans l'étroite bande du bassin minier allant de Béthune (Pas-de-Calais) à Valenciennes (Nord)³⁰. Cette concentration était tellement importante qu'« on pourrait dire, sans exagération, que les colonies ouvrières près des puits [avaient] un caractère notablement polonais dans presque tout le bassin minier », pour citer un fonctionnaire polonais

28 Jan Sikora, *Ewolucja Polonii francuskiej. Obserwacje, hipotezy, refleksje* [L'Évolution de la Polonia de France. Observations, hypothèses, réflexions], Lublin, Polonia, 1988, p. 90-91.

29 Leon Turajczyk, *Spoleczno-polityczne organizacje polskie we Francji, 1944-1948* [Les Associations sociales et politiques polonaises en France, 1944-1948], Warszawa, Książka i Wiedza, 1978, p. 23, 31.

30 BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans le bureau de la délégation régionale de la CRP à Lille entre les 15 et 21 novembre 1945, p. 5.

de l'appareil de l'action sociale envers les ressortissants polonais du Nord de la France.

L'écrasante majorité des immigrés polonais installés dans le Nord de la France étaient d'origine ethnique polonaise. Parmi eux, à la fin des années 1940, à l'issue du rapatriement, 80 000 à 90 000 appartenaient au groupe des « Westphaliens », d'après les calculs du consulat général de Pologne à Lille. Dans la première moitié de 1948, seuls quelque 800 ressortissants polonais étaient juifs. On comptait en outre 7 000 à 8 000 Ukrainiens et Biélorusses. Ces derniers étant peu nombreux, ils étaient considérés comme polonais par l'administration française mais ne jouissaient plus de la protection polonaise. Dans la même période, le nombre d'Ukrainiens et de Biélorusses non naturalisés et munis avant les hostilités de la nationalité polonaise diminua à environ 4 000³¹. L'Union soviétique et la Pologne populaire les considéraient comme des ressortissants soviétiques alors qu'eux-mêmes revendiquaient en général leur qualité de réfugiés politiques ukrainiens ou biélorusses, ou tout simplement de travailleurs étrangers ne jouissant d'aucune protection consulaire. Il y eut pourtant des cas où des Ukrainiens de nationalité polonaise avant guerre se présentèrent auprès du consulat général de Pologne pour demander la confirmation de leur citoyenneté polonaise, par peur d'un éventuel rapatriement en Union soviétique. Les autorités polonaises les considéraient comme des « Ukrainiens anciens citoyens polonais ». Les demandes de confirmation de leur nationalité polonaise qu'ils soumettaient étaient soumises à des décisions individuelles du gouvernement polonais à Varsovie³².

Les Polonais du Pas-de-Calais étaient concentrés dans les arrondissements de Lens et de Béthune. D'après les renseignements du service régional des renseignements généraux du mois d'août 1945, parmi 100 491 ressortissants polonais présents dans le département³³, 54 283 (soit 54,02 %) habitaient dans l'arrondissement de Lens et 30 280 (30,13 %) dans l'arrondissement de Béthune. 14 929 Polonais, soit 14,86 % des Polonais du Pas-de-Calais, résidaient dans l'arrondissement d'Arras³⁴.

31 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Varsovie (désormais A MSZ), série 20, art. 122, consulat général de Pologne à Lille : rapport d'activité pour le 4^e trimestre de 1946, Lille, le 11 janvier 1947, fol. 12 ; A MSZ, série 20, art. 123, consulat général de Pologne à Lille : rapport d'activité pour le 1^{er} trimestre de 1948, Lille, le 7 avril 1948, fol. 12 ; A MSZ, série 20, art. 48, rapport : consulat général de Pologne à Lille au MSZ – département des Polonais de l'étranger, Lille, le 8 avril 1949, fol. 3.

32 A MSZ, série 20, art. 122, consulat général de Pologne à Lille : rapport d'activité pour le 3^e trimestre de 1947, Lille, le 7 octobre 1947, fol. 86 ; A MSZ, série 20, art. 123, consulat général de Pologne à Lille : rapport d'activité pour le 2^e trimestre de 1948, Lille, le 8 juillet 1948, fol. 41.

33 Il semble que ce chiffre soit exagéré.

34 Archives départementales du Nord, Lille (désormais AD Nord), 27 W 38347/2, note de renseignement : commissaire divisionnaire, chef du service régional des renseignements

Parmi les principales colonies polonaises de l'arrondissement de Lens, on peut mentionner les localités suivantes : Avion (1 946 Polonais, d'après les renseignements du mois de septembre 1945), Billy-Montigny (1 295), Bully-les-Mines (1 449), Carvin (4 187), Dourges (1 290), Fouquières-lès-Lens (2 000), Harnes (3 060), Hénin-Liétard (857), Leforest (1 007), Liévin (3 168), Loos-en-Gohelle (1 016), Mazingarbe (1 740), Méricourt (2 818), Montigny-en-Gohelle (1 182), Noyelles-sous-Lens (2 744), Oignies (1 869), Rouvroy (3 633), Sallaumines (4 318), Wingles (842)³⁵.

Quant à l'arrondissement de Béthune, les colonies majeures étaient localisées dans les communes de Barlin (3 755 Polonais, selon les renseignements du mois d'octobre 1945), Béthune (1 145), Bruay-en-Artois (6 058), Calonne-Ricouart (2 993), Divion (2 758), Haillicourt (1 654), Hersin-Coupigny (1 992), Marles-les-Mines (4 746) et Nœux-les-Mines (2 590)³⁶. L'écrasante majorité des Polonais de l'arrondissement de Béthune habitaient dans le canton d'Houdain, qui comprenait toutes les communes énumérées ci-dessus. D'après les calculs des services de renseignements pour le mois de novembre 1945, sur 33 729 Polonais présents dans l'arrondissement de Béthune, 29 753 résidaient dans le canton d'Houdain, soit 88,21 %³⁷. Dans le Nord, on peut mentionner, entre autres, les villes d'Auby, de Lannoy, d'Ostricourt, de Montigny-en-Ostrevent et de Thivencelle³⁸. Toujours d'après les statistiques du service régional des renseignements généraux du mois d'août 1945, l'écrasante majorité des 62 624 Polonais recensés dans le Nord³⁹ habitait dans trois arrondissements : ceux de Douai et de Valenciennes (22 250 Polonais dans chacun de ces deux arrondissements, soit 35,53 %) et celui de Lille (12 715 ressortissants polonais, soit 20,3 %) ⁴⁰.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la majorité de la population active masculine était employée dans les mines. Dans ces deux départements, jusqu'au mois de

généraux au secrétaire général pour la police de la région de Lille, Lille, le 7 août 1945, p. 2.

35 AD Nord, 27 W 38347/1, Direction générale de la Sûreté nationale : rapport sur le nombre de Polonais dans le secteur de Lens, Lens, le 5 septembre 1945.

36 *Ibid.*, Direction générale de la Sûreté nationale : rapport sur le nombre de Polonais dans le secteur de Béthune, Béthune, le 2 octobre 1945.

37 AD Nord, 27 W 38347/2, note de renseignement sur l'état numérique des étrangers dans le secteur de Béthune, Béthune, le 28 novembre 1945, tableau récapitulatif.

38 A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 3 ; BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans le bureau de la délégation régionale de la CRP à Lille entre les 15 et 21 novembre 1945, p. 6 (trad. Pawel Sekowski) ; BPP, fonds T. Parczewski, art. prov. 1/1, Tadeusz Parczewski, *Émigration polonaise en France, op. cit.*, p. 4.

39 Estimation trop élevée.

40 AD Nord, 27 W 38347/2, note de renseignement : commissaire divisionnaire, chef du service régional des renseignements généraux au secrétaire général pour la police de la région de Lille, Lille, le 7 août 1945, p. 1.

décembre 1944, les mines étaient réunies au sein de vingt compagnies privées des mines (quatorze dans le Pas-de-Calais et six dans le Nord) constituant neuf groupes, dont les sièges étaient établis dans les localités suivantes : Auchel, Bruay-en-Artois, Béthune, Lens, Liévin, Oignies, Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), Douai et Valenciennes (Nord)⁴¹. En décembre 1944, le gouvernement français institua les Houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais, établissant des administrateurs provisoires de ces compagnies devenues étatiques. La loi de nationalisation du 17 mai 1946 créa les Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais (HBNPC), faisant partie des Charbonnages de France. Les neuf groupes des Compagnies du Nord et du Pas-de-Calais devinrent les neuf groupes des HBNPC. Les HBNPC constituaient quant à elles l'une des neuf sociétés au sein des Charbonnages de France⁴².

Les ouvriers polonais de la métallurgie étaient concentrés à Lille (dans le quartier de Fives), Maubeuge, Denain, Douai, Aubry, dans le hameau de Pont-de-la-Deûle à Flers-en-Escrebieux (Nord) et à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais). Les ouvriers de l'industrie chimique travaillaient quant à eux dans les arrondissements de Lille, Douai, Waziers, Aubry et Roubaix (Nord). L'industrie textile employait des Polonaises à Roubaix, Tourcoing, Croix, Wasquehal et Lille (Nord). Dans cette dernière localité, environ 120 filles des ouvrières polonaises habitaient dans la maison des sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus, congrégation polonaise. Dans le seul arrondissement de Roubaix, les jeunes ouvrières polonaises étaient logées dans quinze pensions, mises à disposition et administrées par leurs employeurs français dans le but de leur épargner la fatigue des trajets. Plusieurs milliers de Polonaises étaient employées dans le secteur des services domestiques, d'autres travaillaient dans des magasins ou restaurants. Les Polonais travaillant dans l'industrie, hors des mines, étaient moins concentrés que leurs compatriotes mineurs⁴³.

Environ 11 % de la population polonaise du Nord-Pas-de-Calais travaillait dans l'agriculture, principalement dans les arrondissements de Cambrai, Avesnes-sur-Helpe et Dunkerque (Nord). Depuis l'entre-deux-guerres et jusqu'aux années du conflit, la reconversion relativement rapide des immigrés polonais travaillant dans ce secteur vers l'industrie et les mines contribua au

41 Janine Ponty, *Les Polonais du Nord ou la Mémoire des corons*, Paris, Autrement, 1995, p. 10.

42 *Ibid.*, p. 121; Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République*, t. I, *L'Ardeur et la Nécessité (1944-1952)*, Paris, Éditions du Seuil, 1980, p. 109.

43 A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 10; BPP, vers. 3209, rapport sur contrôle effectué dans le bureau de la délégation régionale de la CRP à Lille entre les 15 et 21 novembre 1945, p. 6; Jerzy Lerski, « Polacy z "Nordu" » [Les Polonais du Nord], *Kultura* (Paris), n° 1, 1949, p. 25; Jan Gruszyński, *Spoleczność polska we Francji, 1918-1978. Problemy integracyjne trzech pokoleń* [La Communauté polonaise en France (1918-1978). Problèmes de l'intégration de trois générations], Warszawa, PWN, 1981, p. 82.

fait que, d'après une enquête effectuée par le père Henri Desmettre, aumônier des immigrés slaves du Nord de la France, les ouvriers agricoles polonais dans le Nord-Pas-de-Calais n'habitaient en France que depuis « 7 à 10 ans, rarement au-delà », tandis que ceux employés en 1946 dans les mines étaient, dans leur majorité, arrivés en France dans les années 1920. Après la Libération, ce passage d'un secteur à l'autre fut rendu plus difficile à cause des nouvelles contraintes imposées par la législation concernant les étrangers⁴⁴.

En résumé, la répartition professionnelle des Polonais du Nord-Pas-de-Calais selon les grandes catégories professionnelles était la suivante⁴⁵ :

- agriculture : 11 % ;
- mines : 62,5 % ;
- autres industries : 19 % ;
- commerce : 1 % ;
- soins personnels et domestiques : 4,5 % ;
- autres : 2 %.

76

Seuls 3,8 % des Polonais actifs dans la région Nord-Pas-de-Calais étaient cadres supérieurs, alors que la proportion des personnes appartenant à cette catégorie au sein de toute la population active de la région était de plus de 25 %⁴⁶.

Dans la région parisienne et plus précisément dans le département de la Seine, la majorité des Polonais étaient employés dans les industries métallurgique, automobile ou alimentaire. Paris et sa région constituaient ainsi le nid du prolétariat polonais peu ou pas qualifié. Dans la Seine-et-Oise, de nombreux Polonais travaillaient dans l'industrie chimique et dans la métallurgie, notamment à Aulnay-sous-Bois, au Blanc-Mesnil et à Argenteuil. Dans la Somme, des ouvrières polonaises étaient employées dans la lingerie (Amiens, Abbeville).

44 AD Nord, 27 W 38347/2, note de renseignement : commissaire divisionnaire, chef du service régional des renseignements généraux au secrétaire général pour la police de la région de Lille, Lille, le 7 août 1945, p. 2 ; A MSZ, série 20, art. 444, rapport du père H. Desmettre sur la situation sociale, morale et religieuse de l'immigration slave, en majorité polonaise, dans le Nord de la France [1946], fol. 22 ; ce document se trouve aussi aux Archives des actes nouveaux, Varsovie (désormais AAN), ministère du Travail et de la Protection sociale (Ministerstwo Pracy i Opieki Społecznej, désormais MPiOS), art. 222, fiches non paginées. Des copies du rapport du père Desmettre se trouvent aux A MSZ à Varsovie et aux AAN, car son auteur l'envoya, entre autres, au consulat général de Pologne à Lille. En outre, on trouve aux AAN l'abrégé du rapport, rédigé en polonais : AAN, MPiOS, art. 382, fol. 37-40.

45 Calculs de l'auteur sur la base des données pour les départements du Pas-de-Calais et du Nord, fournies par : Alain Girard, « Les Polonais dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais », art. cit., p. 206. Le calcul commun pour toute la région est établi en prenant en compte le fait que l'ensemble des Polonais actifs dans le Nord était équivalent à 67,65 % de l'ensemble des Polonais actifs dans le Pas-de-Calais.

46 *Ibid.*

Tableau 8. Répartition professionnelle de la population active polonaise dans la région Nord-Pas-de-Calais, selon le recensement général de la population de 1946.

Domaine de la profession	Nord		Pas-de-Calais		Toute la région	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Pêche	2	0,01 %	2	0,01 %	4	0,01 %
Forêts	18	0,07 %	12	0,03 %	30	0,05 %
Élevage et culture	3 641	14,67 %	3 161	8,61 %	6 802	11,05 %
Extraction et terrassement	11 626	46,82 %	25 308	68,95 %	36 934	60,02 %
Production et utilisation des métaux	1 305	5,26 %	773	2,11 %	2 078	3,38 %
Électricité et radio	93	0,38 %	93	0,25 %	186	0,30 %
Fabrication et transformation du verre	41	0,17 %	28	0,08 %	69	0,11 %
Cuisson des pierres et des terres	53	0,21 %	32	0,09 %	85	0,14 %
Construction et entretien bâtiment	294	1,18 %	331	0,90 %	625	1,01 %
Chimie	316	1,27 %	196	0,53 %	512	0,83 %
Production et conservation des aliments et boissons	472	1,90 %	713	1,94 %	1 185	1,93 %
Fabrication de fils et d'étoffes	1 048	4,22 %	913	2,49 %	1 961	3,19 %
Utilisation des tissus et matières connexes	371	1,49 %	551	1,50 %	922	1,50 %
Cuirs et peaux	77	0,31 %	84	0,23 %	161	0,26 %
Traitement et utilisation des bois	208	0,84 %	163	0,44 %	371	0,60 %
Arts graphiques	28	0,11 %	66	0,18 %	94	0,15 %
Métaux fins et pierres précieuses	3	0,01 %	2	0,01 %	5	0,01 %
Transport	162	0,65 %	408	1,11 %	570	0,93 %
Manutention et stockage	1 773	7,14 %	1 021	2,78 %	2 794	4,54 %
Commerce	330	1,33 %	413	1,13 %	743	1,21 %
Services sociaux et domestiques	2 167	8,73 %	1 492	4,07 %	3 659	5,95 %
Emplois de bureau	126	0,51 %	140	0,38 %	266	0,43 %
Emplois intellectuels	163	0,66 %	240	0,65 %	403	0,65 %
Spectacles	20	0,08 %	21	0,06 %	41	0,07 %
Militaires et force publique	47	0,19 %	40	0,11 %	87	0,14 %
Mal désignés	445	1,79 %	500	1,36 %	945	1,54 %
Total	24 829	100 %	36 703	100 %	61 532	100 %

Tableau établi par l'auteur. Source : Alain Girard, « Les Polonais dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais », dans Alain Girard et Jean Stoetzel, *Français et immigrés*, t. II, *Nouveaux documents sur l'adaptation. Algériens, Italiens, Polonais : le Service social d'aide aux émigrants*, Paris, PUF/Ined, coll. « Travaux et documents », 1954, p. 205.

L'Aube – qui faisait partie de la circonscription consulaire polonaise de Paris – se distinguait également par la présence d'ouvriers polonais. À Troyes par exemple, de nombreuses Polonaises travaillaient, entre autres, dans des usines de bas. Dans le Calvados (Normandie), les Polonais étaient employés dans les mines de fer (Potigny) ou dans les fours de fer (Mondeville, Gouvix et Dives-sur-Mer). On peut aussi mentionner l'Aisne, la Loire-Inférieure, le Loiret et la Seine-Inférieure, départements qui comptaient des Polonais employés dans l'industrie⁴⁷.

On comptait de nombreux ouvriers agricoles polonais dans les départements de l'Aisne (7 556 en 1946), de la Seine-et-Oise, de l'Oise, de la Seine-et-Marne, de la Somme et du Loiret.

78

Dans la circonscription consulaire polonaise de Lyon, on estimait à environ 80 % la part des Polonais travaillant dans les mines ou l'industrie (leurs familles y compris), et à seulement 10 à 12 % la part des ouvriers agricoles. Les autres étaient fermiers ou propriétaires agricoles, et, dans le cas des plus grandes villes (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand), commerçants, artisans ou exerçaient des professions libérales⁴⁸. Parmi les Polonais recensés par les autorités françaises au lendemain de la Libération sur les territoires faisant partie de la circonscription consulaire lyonnaise, 2 000 étaient ukrainiens, biélorusses ou lithuaniens et possédaient, avant les hostilités, la nationalité polonaise. Ils n'étaient plus reconnus comme des citoyens polonais par les autorités polonaises, sauf dans des cas bien particuliers⁴⁹.

Le département de Saint-Étienne (Loire) et l'arrondissement de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), riches en puits de charbon, constituaient les principales concentrations de mineurs polonais. Saint-Étienne était un centre important de l'industrie de la métallurgie. Parmi les colonies polonaises majeures dans la Saône-et-Loire se trouvaient, entre autres, celles de Montchanin et du Creusot. Dans la Loire, les colonies les plus importantes étaient celles de Saint-Étienne, de La Ricamarie, de Firminy, de Roche-la-Molière, du Chambon-Feugerolles, de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond⁵⁰.

47 BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans la délégation de la CRP à Paris entre le 8 et le 24 janvier 1946, p. 2 ; BPP, fonds T. Parczewski, art. prov. 1/1, Tadeusz Parczewski, *Émigration polonaise en France, op. cit.*, p. 4.

48 A MSZ, série 20, art. 49, consulat de Pologne à Lyon : rapport sur la situation des Polonais, à la date du 1^{er} avril 1949, Lyon, d'avril 1949, fol. 125.

49 A MSZ, série 20, art. 17, rapport d'activité : consulat général de Pologne à Marseille à l'ambassade de Pologne à Paris, Marseille, le 21 novembre 1947, fol. 33.

50 Centre des archives diplomatiques (désormais CAD), série Europe, sous-série Pologne (désormais Pologne), art. 86, service départemental des renseignements généraux de la Loire : note d'information sur la colonie polonaise dans la Loire, Saint-Étienne, le 14 janvier 1946, fol. 149.

Lyon était un haut lieu de concentration d'ouvriers polonais. On trouvait des mineurs polonais à Saint-Pierre-la-Palud (Rhône). Dans le département de l'Isère, les travailleurs polonais vivaient concentrés dans des localités comme La Mure et Échirolles, où se trouvaient des fabriques de soie et d'acide sulfurique⁵¹. Des colonies polonaises étaient implantées aussi en Savoie, en Haute-Savoie, dans l'Ain, dans le Jura et dans l'Allier. Montluçon constituait, avec Saint-Étienne et Montceau-les-Mines, le troisième centre de l'immigration polonaise dans la circonscription consulaire lyonnaise⁵². À Beaulieu, dans le Loiret, était installée une colonie importante d'ouvriers agricoles polonais. Plusieurs milliers d'ouvriers agricoles polonais travaillaient aussi dans la Côte-d'Or⁵³.

Dans la circonscription consulaire polonaise de Toulouse, environ 60% des Polonais travaillaient dans l'agriculture. Cette partie de la France était le foyer principal des colons polonais (propriétaires, fermiers et métayers). En 1949 déjà, la majorité des Polonais dans l'agriculture étaient colons, et parmi ceux-ci la plupart étaient des métayers, devant les fermiers et ensuite les propriétaires de plein droit. Les ouvriers agricoles étaient minoritaires, ce qui donne la preuve que les immigrés polonais s'enrichissaient progressivement⁵⁴. Par exemple, en Dordogne – où la plupart des Polonais, ayant quitté les départements industriels en ce temps de crise économique, étaient arrivés dans les années 1930-1933 –, presque la totalité des immigrés polonais actifs travaillaient comme ouvriers agricoles, fermiers ou métayers. En ce qui concerne les colons polonais, il faut particulièrement mentionner la ville de Périgueux (Dordogne) qui était le siège de la société anonyme d'exploitation agricole nommée Polska Spółka Osadnicza. Elle était composée de dix fermes où travaillaient presque exclusivement des immigrés polonais. Les colons polonais (propriétaires, fermiers, métayers) étaient aussi concentrés aux alentours de Toulouse (Haute-

- 51 BPP, fonds J. Jakubowski, art. prov. 16, note supplémentaire au mémorandum pour le délégué pour la France de l'American Polish War Relief, Florian Piskorski, sur les émigrés polonais en France, [France, fin 1944], p. 4 ; A MSZ, série 20, art. 125, rapport d'activité de l'inspecteur de l'éducation près le consulat de Pologne à Lyon entre les 1^{er} janvier et 31 mars 1947 [Lyon, 1947], fol. 61 ; Jan Gruszyński, *Spoleczność polska we Francji*, op. cit., p. 16.
- 52 A MSZ, série 20, art. 126, consulat de Pologne à Lyon : rapport social sur les Polonais de la circonscription consulaire, Lyon, le 15 janvier 1948, fol. 61 ; BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans la délégation de la CRP à Grenoble entre les 10 et 22 septembre 1945, p. 14 ; BPP, fonds T. Parczewski, art. prov. 1/l, Tadeusz Parczewski, *Émigration polonaise en France*, op. cit., p. 4.
- 53 BPP, fonds Zygmunt Lubicz Zaleski, vers. 3892/2, note d'Olgierd Junosza-Zdrojewski, lecteur de langue polonaise à Dijon, sur la situation politique à Dijon, [s. l. n. d.] ; A MSZ, série 20, art. 17, rapport : agence consulaire de Pologne à Saint-Étienne à l'ambassade de Pologne à Paris, Saint-Étienne, le 10 mars 1949, fol. 134.
- 54 A MSZ, série 20, art. 49, consulat de Pologne à Toulouse : rapport sur la situation des Polonais, Toulouse, le 13 mai 1949, fol. 79-80.

Garonne), Agen (Lot-et-Garonne), Limoges (Haute-Vienne), Angoulême (Charente), Montauban (Tarn-et-Garonne) ou encore Châteauroux (Indre).

Des ouvriers agricoles polonais étaient particulièrement dispersés dans les départements de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Indre, de la Creuse et des Deux-Sèvres. Les travailleurs forestiers étaient quant à eux concentrés dans les départements pyrénéens, dans les Landes et en Gironde. En Vendée, dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne, un certain nombre de Polonais s'occupaient d'élevage⁵⁵. Dans les sept départements de la région Midi-Pyrénées (excepté l'Aveyron) se trouvaient, d'après les calculs précis de la direction régionale des services agricoles, quelque 3 000 Polonais ne travaillant que dans l'agriculture⁵⁶.

80 Les mineurs de charbon habitaient et étaient employés dans le bassin de Carmaux – Cagnac-les-Mines, dans le Tarn, et dans celui de Decazeville et Cransac, dans l'Aveyron. Quelques dizaines de mineurs polonais travaillaient aussi dans les houillères de Faymoreau-les-Mines (Vendée). Les mines de wolfram, les industries du cuir et de la porcelaine en Haute-Vienne, les mines d'or à Salsigne (Aude), la métallurgie à Libos, dans les alentours de Fumel (Lot-et-Garonne), et les usines d'aéronautique de Toulouse employaient également des travailleurs polonais. Des colonies d'ouvriers polonais se trouvaient aussi à Tarbes (Hautes-Pyrénées) et Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)⁵⁷.

Quant à la circonscription consulaire polonaise de Marseille, l'arrondissement d'Alès (Gard) était le centre principal de l'ancienne immigration polonaise, concentrée autour des mines de charbon. Les principales colonies polonaises du bassin minier du Gard étaient implantées à Alès (500 Polonais en 1947 et 408 en 1949, d'après les chiffres fournis par le consulat de Pologne à Marseille), au Martinet (250 Polonais en 1947 et 206 en 1949), à Molières-sur-Cèze (250 en 1947 et 187 en 1949) et à La Grand-Combe (200 en 1947 et 101 en 1949). On trouvait également, en moindre mesure, des ouvriers polonais

55 A MSZ, série 20, art. 129, liste des colonies polonaises plus importantes dans la circonscription consulaire de Toulouse, au mois de mars 1948, fol. 31; BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans le bureau de la délégation régionale de la CRP à Limoges entre le 19 et le 21 décembre 1945, p. 1; A MSZ, série 20, art. 128, rapport trimestriel de l'activité du consulat de Pologne à Toulouse entre les mois de juillet et de septembre 1947, Toulouse, le 14 octobre 1947, fol. 14; *ibid.*, rapport du 4^e trimestre de 1947 du consulat de Pologne à Toulouse, Toulouse, [1948], fol. 31; A MSZ, série 20, art. 49, consulat de Pologne à Toulouse: rapport sur la situation des Polonais, Toulouse, le 13 mai 1949, fol. 85.

56 AN, AJ 80 15, Commissariat général du Plan – commission de modernisation de la production animale et équipement rural: rapport sur les problèmes qui se posent dans les régions où l'on constate une tendance à l'abandon des exploitations agricoles et sur les solutions à envisager: tableau n° 1 présentant la situation des étrangers en Midi-Pyrénées [1945].

57 A MSZ, série 20, art. 49, consulat de Pologne à Toulouse: rapport sur la situation des Polonais, Toulouse, le 13 mai 1949, fol. 83; A MSZ, série 20, art. 993, consulat de Pologne à Toulouse: rapport sur la situation des Polonais dans le 2^e semestre de 1949, Toulouse, le 20 mars 1950, fol. 163.

en Corse. Des colonies polonaises étaient établies dans le bassin houiller de l'Hérault, notamment à Graissessac (1 52 Polonais en 1949)⁵⁸. La communauté polonaise présente en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le Rhône, les Alpes, en Languedoc-Roussillon et en Corse était presque exclusivement constituée d'anciens immigrés, les réfugiés de guerre polonais n'y habitant déjà plus au lendemain de la Libération⁵⁹.

L'autre foyer de l'immigration polonaise en France se trouvait en Lorraine et en Alsace, rattachées à la circonscription consulaire polonaise de Strasbourg. En Moselle, département de la « Lorraine industrielle », les principales colonies polonaises se trouvaient dans les localités suivantes : Algrange, Amnéville, Audun-le-Tiche, Carling, Creutzwald, Forbach, Freyming, Hagondange, Hayange, L'Hôpital, Knutange, Merlebach, Mondelange, Moyeuve-Grande, Nilvange, Ottange, Petite-Rosselle, Rombas, Stiring-Wendel, Talange et Thionville. Quant à la Meurthe-et-Moselle, il faut mentionner les communes suivantes : Auboué, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Bouligny, Briey, Cantebonne, Homécourt, Hussigny-Godbrange, Jœuf, Joudreville, Longwy, Trieux, Tucquegnieux et Villerupt. En Moselle résidaient aussi un certain nombre d'ouvriers agricoles polonais. Cependant, c'était la Meuse qui concentrait le plus de travailleurs de l'agriculture et des forêts⁶⁰.

En ce qui concerne l'Alsace, outre les 1 000 ressortissants polonais présents à Mulhouse (Haut-Rhin), l'arrondissement de Mulhouse comptait neuf colonies polonaises où vivaient environ 4 600 personnes. À Wittelsheim, Wittenheim, Bollwiller, Staffelfelden, Pulversheim, Ensisheim (Haut-Rhin) on trouvait des colonies polonaises près des mines de potasse. Un nombre

58 A MSZ, série 20, art. 119, consulat général de Pologne à Marseille : rapport d'activité pour le 4^e trimestre de 1946, [Marseille, 1947], fol. 30 ; A MSZ, série 20, art. 48, consulat général de Pologne à Marseille : rapport sur la situation des Polonais, à la date du 1^{er} avril 1949, [Marseille, 1949], fol. 110 ; BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans le bureau de la délégation de la CRP à Marseille entre les 22 et 27 octobre 1945, p. 3-5 ; BPP, fonds J. Jakubowski, art. prov. 16, note supplémentaire au memorandum pour le délégué pour la France de l'American Polish War Relief, Florian Piskorski, sur les émigrés polonais en France, [France, fin 1944], p. 4.

59 BPP, BPP 1171, lettre : Leonard T. Mazur à Adam Pragier, ministre de l'Information et de la Documentation, Marseille, le 4 août 1946, fol. 139.

60 PISM, A.XI.E/598, rapport : consulat de Pologne à Strasbourg au MSZ – bureau consulaire, Bar-le-Duc, le 5 avril 1945, p. 2 ; BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans le bureau de la délégation régionale de la CRP à Nancy au mois de juillet 1945 ; *ibid.*, rapport sur le contrôle effectué dans le bureau de la délégation régionale de la CRP à Metz entre les 4 et 5 juillet 1945 ; A MSZ, série 20, art. 133, agence consulaire de Pologne à Metz : rapport sur la situation des Polonais, Metz, le 16 décembre 1947, fol. 17 (ce document se trouve aussi dans : A MSZ, série 20, art. 17, fol. 100) ; A MSZ, série 20, art. 131, consulat de Pologne à Strasbourg : rapport sur la situation des Polonais pour le mois de février 1949, [Strasbourg], le 24 février 1949, fol. 132-134 ; Janine Ponty, *Polonais méconnus, op. cit.*, p. 128.

peu élevé de travailleurs polonais était employé dans l'industrie métallurgique et textile⁶¹.

La majorité des travailleurs polonais de l'Est de la France étaient d'origine paysanne et provenaient de la région de la Petite-Pologne, au Sud et Sud-Est de la Pologne. Ils étaient en général arrivés en France entre 1923 et 1928. En outre, 4 000 à 5 000 Polonais appartenaient à la catégorie des « Westphaliens ». Ils étaient employés dans les mines de charbon et de fer ainsi que dans la métallurgie⁶².

Les ouvriers polonais peuplaient aussi les départements franc-comtois, faisant partie de la circonscription strasbourgeoise : le Doubs (travailleurs polonais présents notamment dans l'industrie automobile – les usines Peugeot à Sochaux et à Montbéliard) et la Haute-Saône (mineurs de fer). La majorité des ouvriers polonais de la Haute-Saône travaillaient dans l'agriculture, tout comme 75 % des Polonais dans le Territoire de Belfort⁶³.

82

LA SITUATION SOCIALE ET MATÉRIELLE DES TRAVAILLEURS POLONAIS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

D'après le recensement des étrangers de 1945, la répartition de la population active polonaise par branches principales de l'économie était la suivante⁶⁴ :

- forêts et agriculture : 38,09 % ;
- mines et carrières : 25,99 % ;
- industries de transformation : 20,52 % ;
- soins personnels et domestiques : 6,05 % ;
- manutention et transport : 4,33 % ;
- commerce : 3,25 % ;
- professions libérales : 1,77 %.

61 PISM, A.XI.E/598, rapport : consulat de Pologne à Strasbourg au MSZ – bureau consulaire, Bar-le-Duc, le 5 avril 1945, p. 1 ; « Polacy w Alzacji », *Biuletyn Informacyjny Centralnego Związku Polaków we Francji*, n° 4, 1^{er} octobre 1945, p. 8-9 ; A MSZ, série 20, art. 131, consulat de Pologne à Strasbourg : rapport sur la situation des Polonais pour le mois de février 1949, [Strasbourg], le 24 février 1949, fol. 135.

62 A MSZ, série 20, art. 49, consulat de Pologne à Strasbourg : rapport sur la situation des Polonais, Strasbourg, le 21 mai 1949, fol. 2-3.

63 BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans le bureau de la délégation régionale de la CRP à Mulhouse entre le 5 et le 6 juillet 1945 ; BPP, fonds T. Parczewski, art. prov. 1/l, Tadeusz Parczewski, *Émigration polonaise en France*, op. cit., p. 4 ; PISM, A.XI.E/598, rapport : consulat de Pologne à Strasbourg au MSZ – bureau consulaire, Bar-le-Duc, le 5 avril 1945, p. 6-7.

64 Calculs de l'auteur sur la base de : *Bulletin de la statistique générale de la France*, op. cit., p. 207.

La meilleure situation était celle des mineurs. Ils étaient rémunérés à la journée et percevaient aussi des primes d'extraction supplémentaire. Les mineurs disposaient de maisons, généralement composées de quatre ou cinq pièces, et de jardinets, dont les houillères étaient propriétaires. À partir de 1941, à la suite de la grande grève des mois de mai et juin, tous les mineurs eurent droit à un approvisionnement supplémentaire en alimentation et un vêtement de travail leur fut fourni. Le travail dans les mines – notamment au sous-sol, où l'effectif polonais était particulièrement important – était très dur, du fait que de minces couches de houille se trouvaient coincées entre d'épaisses couches de pierre. À l'été 1947, le salaire moyen d'un mineur polonais était de 10 000 francs par mois, sans compter les allocations familiales, tandis que le salaire moyen annuel net en France était, pour la même année, de 122 223 francs, soit en moyenne 9 352 francs par mois. Au début de 1949, à cause de la perte de valeur du franc, le salaire de base dans les mines du Nord de la France oscillait entre 14 630 et 23 660 francs par mois pour les travailleurs du sous-sol et entre 12 540 et 20 428 francs par mois pour les mineurs de surface. En outre, ils recevaient gratuitement du charbon (plus d'une tonne par an), des vivres et du vin de la part des Houillères. Dans le même temps, dans l'Est de la France, les mineurs de charbon et ceux des mines de fer percevaient entre 16 000 et 35 000 francs par mois du revenu total, tandis que les mineurs de potasse gagnaient chaque mois entre 18 000 et 40 000 francs. Dans le Tarn, l'Aveyron, l'Aude, les bassins de Saint-Étienne, de Montceau-les-Mines et de Montluçon, les mineurs de fond polonais gagnaient, en 1949, entre 20 000 et 30 000 francs par mois, tandis que ceux travaillant en surface touchaient entre 12 000 et 14 000 francs. Pour prendre un point de repère, ajoutons qu'en 1949 les salaires moyens mensuels nets à Paris étaient de 18 237 francs pour l'ouvrier professionnel célibataire et de 13 702 francs pour l'ouvrier non qualifié célibataire. En province, les salaires moyens mensuels étaient de 14 747 francs pour l'ouvrier professionnel célibataire et de 11 508 francs pour l'ouvrier non qualifié célibataire. Dans le cas des pères de famille de deux enfants, les salaires moyens mensuels nets à Paris étaient de 26 743 francs pour l'ouvrier professionnel et de 21 552 francs pour l'ouvrier non qualifié, tandis qu'en province l'ouvrier professionnel touchait 22 237 francs, et l'ouvrier non qualifié 18 638 francs⁶⁵.

65 BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans le bureau de la délégation régionale de la CRP à Lille entre le 15 et le 21 novembre 1945, p. 7 ; A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 5 ; A MSZ, série 22, art. 77, rapport : consulat général de Pologne à Lille au ministère de l'Industrie et du Commerce à Varsovie, [Lille], le 5 août 1947, fol. 2 ; A MSZ, série 20, art. 48, rapport : consulat général de Pologne à Lille au MSZ – département des Polonais de l'étranger, Lille, le 8 avril 1949, fol. 1 ; A MSZ, série 20, art. 49, consulat de Pologne à Lyon : rapport sur la situation des Polonais, à la date du 1^{er} avril 1949, [Lyon, avril 1949],

Après la seconde guerre mondiale, les mineurs polonais acquièrent de nouveaux droits sociaux, comme les séjours au bord de la mer financés par l'État, qui vinrent s'ajouter au droit aux congés payés obtenu en 1936. Au lendemain des hostilités, leur situation sociale fut ainsi égalisée avec celle de leurs camarades de travail français.

À la sortie de la seconde guerre mondiale, les travailleurs polonais et les membres de leurs familles étaient déjà traités comme les Français dans le domaine de l'assurance maladie, sur la base des cotisations faites dans des caisses d'assurance maladie. En revanche, la situation n'était pas égalitaire dans d'autres domaines tels que les allocations familiales, qui n'étaient attribuées qu'aux travailleurs dont les familles demeuraient en France, l'assurance pour des accidents ou encore l'assurance vieillesse⁶⁶.

84

Il faut encore mentionner le cas particulier des « Westphaliens » qui avaient longtemps travaillé en Allemagne avant d'immigrer en France. D'après la convention franco-polonaise de 1919, le temps de travail en Pologne était compté dans le calcul de l'ancienneté pour les immigrés polonais dont les retraites étaient payées par la France. Ce n'était cependant pas le cas pour le temps de travail passé en Allemagne, même si cela représentait parfois un nombre d'années et des sommes considérables. Beaucoup de Polonais provenant d'Allemagne n'avaient pas eu la chance de travailler quinze ans en France – délai minimum qui donnait droit à la pension de retraite française. À partir de 1927, le paiement des pensions de retraite et des allocations de ceux qui avaient passé au moins les deux tiers de leur activité professionnelle en Allemagne était effectué par des *Knappschaft* ou *Landesversicherung* – sociétés d'assurance des entreprises, notamment des mines ou celles des États fédérés allemands. Quant aux immigrés ayant travaillé en Allemagne et toujours actifs, la situation n'avait pas été réglée : elle ne prenait pas en compte la disposition relevant du traité signé en décembre 1929 et portant attribution de la pension de retraite aux travailleurs ayant travaillé trente ans, dont au moins quinze en France⁶⁷. Le déclenchement des hostilités mit fin à tous les transferts en provenance de l'Allemagne. Après la seconde guerre

fol. 126-127 ; *ibid.*, rapport : consulat de Pologne à Strasbourg au MSZ – département des Polonais de l'étranger, Strasbourg, le 5 août 1949, fol. 25 ; *ibid.*, consulat de Pologne à Toulouse : rapport sur la situation des Polonais, Toulouse, le 13 mai 1949, fol. 83 ; Jerzy Lerski, « Polacy z "Nord" », art. cit., p. 24. Pour la source du point de repère, voir : Robert Heisch, « L'évolution des salaires de 1949 à 1951 », *Journal de la Société statistique de Paris*, n° 93, 1952, p. 295 (tableau XI).

66 En revanche, des prestations avaient été attribuées aux vieillards polonais en France avant les hostilités, sur la base du principe de réciprocité. Voir : Jean Laloum, « L'assistance sociale auprès des populations juives parisiennes au temps de l'Occupation », dans Colette Zytnicki (dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions de l'Éclat, coll. « Bibliothèque des fondations », 2010, p. 58.

67 BPP, vers. 4089, circulaire : Fédération des ouvriers et des émigrés polonais en France (FREP) aux sections locales de la FREP, Paris, le 21 juin 1945, p. 1.

mondiale, les versements des *Knappschaft* allemandes ne reprirent pas, de sorte que les intéressés se trouvèrent dans une situation difficile, confinant parfois à la misère. Ajoutons à cela le fait que l'État polonais n'était dans le même temps pas en mesure d'assurer le maintien de toutes les prestations attribuées par ses soins avant septembre 1939 pour les retraités ayant travaillé moins de quinze ans en France. Selon les autorités françaises, cette question constituait un enjeu dans les relations polono-allemandes.

Le statut des mineurs, promulgué le 14 juin 1946, garantissait à tous les travailleurs des mines le logement perpétuel dans des maisonnettes attribuées par les Houillères, la gratuité du logement et des avantages en nature (notamment le chauffage). La loi prévoyait en outre des hausses de salaire considérables. Par exemple, pour les mineurs de potasse cette hausse était de 89,5 %, échelonnée en quatre étapes, jusqu'à la fin de 1947⁶⁸.

Cette décision augmenta bien évidemment l'attrait pour le métier de mineur, mais contribua aussi à l'accélération de la mobilité professionnelle des descendants des mineurs polonais. Avant la guerre, un certain nombre de fils majeurs des mineurs polonais qui exerçaient une tout autre profession se firent en effet embaucher dans les mines, afin de pouvoir conserver le logement de leur père parti à la retraite⁶⁹. En dehors du Nord-Pas-de-Calais, la situation des familles minières polonaises était différente selon les régions. Dans le bassin du Tarn par exemple, les travailleurs étaient logés dans des locaux de trois ou quatre pièces flanqués d'un jardin. L'élevage d'animaux y était fréquent. En revanche, dans l'Aveyron, les mineurs polonais habitaient dans de vieux bâtiments dont les appartements – peu confortables – étaient composés de deux pièces. Ils ne possédaient pas de jardin près de leur maison mais de petits lopins de terre éloignés de leur foyer⁷⁰. Dans les bassins de Montceau-les-Mines et de Montluçon, les mineurs polonais étaient tous logés dans des appartements attribués par les patrons et jouissaient – en plus – d'un jardin et d'un lopin de terre à cultiver. Les mineurs du bassin de Saint-Étienne étaient quant à eux logés dans la ville même⁷¹.

68 Kléber Deberles, *La Grande Épopée des mineurs*, Lille, La Voix du Nord, 1992, p. 173 ; Yves Frey, *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute Alsace (1918-1948)*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, p. 495 ; Catherine Juif, *Les Polonais de Saône-et-Loire. Intégration sociale, assimilation (1939-1980)*, thèse de doctorat en histoire sous la dir. d'Yves Lequin, université Lumière-Lyon 2, 1994, cote BnF : microfiche M-33000, fol. 153.

69 Archives nationales du monde du travail, Roubaix (désormais ANMT), 1994 0511852, lettre : J.-P. Plichon, administrateur des Mines de Béthune et de la Société électrique du Nord-Ouest, à l'administrateur provisoire du groupe de Béthune des Houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais, Lille, le 27 novembre 1944.

70 A MSZ, série 20, art. 128, rapport trimestriel sur l'activité du consulat de Pologne à Toulouse entre les mois de juillet et de septembre 1947, Toulouse, le 14 octobre 1947, fol. 18.

71 A MSZ, série 20, art. 49, consulat de Pologne à Lyon : rapport sur la situation des Polonais, à la date du 1^{er} avril 1949, [Lyon, avril 1949], fol. 126.

En outre, le décret du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines reconnut la silicose comme maladie professionnelle des mineurs et ouvrit le droit à la retraite aux mineurs ayant travaillé au moins trente ans au fond à partir de l'âge de 50 ans⁷². À la suite de la nationalisation des mines, l'État se chargea en effet de la protection des mineurs malades. Ces nouvelles dispositions favorisèrent l'attractivité de la profession minière.

La loi du 22 août 1946 élargit le plein droit aux allocations familiales à presque toute la population étrangère résidant en France – les étrangers possédant une carte de résident privilégié ou ordinaire étaient ainsi inclus dans la mesure. La loi du 30 juin 1948, qui compléta la précédente, définit que même les étrangers ayant qualité de résident temporaire pouvaient bénéficier de ces allocations s'ils avaient une carte de travailleur, d'exploitant agricole, de commerçant ou d'artisan⁷³.

86

Par la convention du 11 février 1947 concernant le paiement de pensions aux victimes de la guerre de 1939-1945, les Polonais reçurent le droit aux pensions de guerre pour les invalides, et plus généralement pour les victimes de la guerre et leurs ayants droit. Les personnes concernées ne percevaient jusque-là que des « gratifications temporaires », et cela uniquement dans le cas des Polonais gravement blessés. Les bénéficiaires pouvaient en outre recevoir une carte d'invalidité, qui offrait par exemple le droit à un tarif réduit pour les voyages en train⁷⁴. La loi fut ratifiée le 30 septembre et publiée par le décret du 18 décembre 1947. Ses dispositions se réfèrent aux Polonais ayant servi dans

72 Jean Ostrowski, « Le syndicalisme ouvrier et les Polonais en France après la seconde guerre mondiale », dans Edmond Gogolewski (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, Villeneuve d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 162. Voir aussi le décret n° 46-2769 du 29 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines, en ligne : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=345EC38456615E014957847ACDCD66FF.tpdj006v_1?cidTexte=JORFTEXT000000867981&dateTexte=20080128 (consulté le 4 juillet 2018).

73 Loi n° 46-1835 du 22 août 1946 ; loi n° 48-1042 du 30 juin 1948 modifiant l'art. 2 de la loi du 22 août 1946, texte intégral : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000864590?page=1&pageSize=10&query=48-1042> (consulté le 4 juillet 2018) ; BPP, fonds Mieczysław Biesiekierski, art. prov. 4/1, rapport n° 9 sur la situation dans le domaine du travail et de la protection sociale en France entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 1948, [Paris], le 15 octobre 1948, p. 11.

74 Pour le texte intégral polonais de la convention, voir : AAN, MPIOS, art. 382, fol. 123-126. Voir aussi « Francusko-polska umowa dotycząca pensji inwalidzkich dla ofiar wojny 1939/45 » [La convention franco-polonaise relative aux pensions invalidité pour les victimes de la guerre 1939-1945], 4.-ty *Biuletyn Informacyjny Sekcji Polskiej* [4^e Bulletin d'information de la Section polonaise], *Les Volontaires. Organe de la Fédération nationale des combattants volontaires des guerres 1914-1918, 1939-1945, des T.O.E. et des Forces de la Résistance*, juin 1948, p. 2 ; BPP, vers. 4115, lettre : Mieczysław Jurkiewicz, chef du département de la protection sociale de la PWML au comité directeur de l'UCPF, Paris, le 24 novembre 1945 ; lettre du ministère français des Anciens Combattants et des Victimes de guerre à la rédaction de la revue *Wieści* [Les Nouvelles] [28 avril 1947], *Wieści*, n° 50, 24 mai 1947, p. 11-12.

l'armée française, dans les FFI ou dans la Résistance française ou polonaise en France, ainsi qu'à tous leurs ayants cause (art. 1^{er}).

L'article 2 de ladite convention prévoyait que « tous les droits et avantages prévus en faveur des anciens militaires français et de leurs ayants cause par la législation française sur les pensions militaires de décès et d'invalidité [fussent] accordés aux ressortissants polonais ayant servi dans l'armée nationale polonaise placée sous les ordres du commandant en chef français pendant la guerre 1939-1945, ainsi qu'à leurs ayants cause, pourvu que les intéressés résid[assent] en France ».

D'après l'article 4 de la convention, les ressortissants civils polonais victimes de la guerre par un fait survenu sur le territoire français étaient traités comme les victimes civiles françaises⁷⁵.

Cette convention complétait les dispositions de la loi du 15 mai 1946 relative au statut et aux droits des combattants volontaires de la Résistance (CVR). D'après cette loi, le statut de CVR était accordé aux résistants ayant combattu pendant au moins trois mois dans les rangs des formations militaires d'un groupement reconnu par le Conseil national de la Résistance (CNR). Le statut s'appliquait en outre aux déportés, aux personnes blessées au cours de leurs combats contre l'ennemi et aux combattants décorés pour leur participation à un groupement reconnu par le CNR⁷⁶.

Le décret du 29 janvier 1948 élargit la possibilité – datant d'avant-guerre – de décerner la carte du combattant (dite « carte verte ») et la croix du combattant aux personnes ayant pris les armes durant la seconde guerre mondiale. Le décret du 4 mai 1948 définit les conditions d'attribution de la carte du combattant. Parmi les personnes concernées étaient les étrangers qui avaient combattu aux côtés d'unités françaises, qui avaient appartenu à une unité française ou alliée pendant au moins trois mois (art. 2, art. 27) – y compris les prisonniers de guerre issus desdites unités (art. 4) –, qui avaient été évacués pour blessures ou à cause d'une maladie (art. 3) et d'autres combattants blessés en lutte (art. 5). C'est ainsi que tous les CVR purent recevoir leur carte du combattant, celle-ci donnant la priorité dans l'obtention d'un travail, d'un logement, de bourses et de prêts, tout comme l'accès prioritaire à des formations professionnelles⁷⁷.

75 Pour le texte intégral de ladite convention, voir en ligne : http://legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=132305CC8C28013F1F0904978B1FCDC1.tpdj011v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006157282&cidTexte=LEGITEXT000006074068&dateTexte=20120529 (consulté le 4 juillet 2018).

76 « Kronika terenowa: Francja » [Chronique du terrain : France], *Polonia Zagraniczna*, n° 20, 15 juillet 1946.

77 Eugène Weismann, « Karta kombatantka » [Carte du combattant], 4. *ty Biuletyn Informacyjny Sekcji Polskiej, Les Volontaires*, juin 1948, p. 1; « Carte du combattant 1945 », *Les Volontaires*, n° 162, août 1948, p. 1. Pour le texte intégral de ce statut, voir la loi n° 46-1056 du 15 mai 1946

Ces dispositions ne se référaient qu'aux étrangers domiciliés en France avant le 3 septembre 1939.

Ces mesures prises par les autorités françaises eurent beaucoup d'impact, au regard du nombre important d'immigrés polonais. Notons par exemple que, dans la première moitié de l'année 1948, parmi environ 32 000 membres de la Fédération nationale des combattants volontaires des guerres 1914-1918, 1939-1945, des TOE et des forces de la Résistance, l'une des principales organisations françaises d'anciens combattants, on comptait 9 700 Polonais, soit 30,31 % de tous les membres de ladite Fédération⁷⁸!

88

Il fallut cependant attendre juillet 1948 pour que le service dans la Résistance polonaise fidèle au gouvernement polonais de Londres (POWN) fût égalisé devant la loi française avec les autres formes officiellement reconnues de la Résistance sur le territoire français. Cela signifie que les anciens de la POWN n'obtinrent le droit à la carte du combattant volontaire qu'à cette date, et que les veuves et enfants de ceux qui étaient morts au combat dans les rangs de la POWN pouvaient dorénavant jouir des pensions militaires de leur mari ou parent décédé⁷⁹.

Les arrangements franco-polonais signés le 10 février 1947 réglèrent les questions concernant les assurances invalidité, vieillesse et décès. Le principal changement introduit par ces accords était l'élargissement des dispositions du traité franco-polonais du 21 décembre 1929 – relatif aux assurances (pensions de retraite notamment) s'appliquant aux mineurs polonais ayant travaillé en France ou alternativement en France et en Pologne – à tous les travailleurs de nationalité polonaise. En outre, il fut définitivement décidé que le temps travaillé en Alsace et en Moselle devait être inclus dans la durée totale du travail dont les immigrés devaient justifier pour obtenir le droit aux pensions de retraite en France. Cette question n'avait jusque-là pas été précisément fixée, n'ayant pas été traitée par la convention de décembre 1929⁸⁰.

portant le statut et droits des combattants volontaires de la Résistance, en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000693125> (consulté le 19 août 2023).

78 [Jay], « Walne Zebranie Federacji » [L'assemblée plénière de la Fédération], 4. *ty Biuletyn Informacyjny Sekcji Polskiej, Les Volontaires*, p. 2.

79 Ladite disposition fut annoncée dans : *Journal officiel*, n° 164, 12-13 juillet 1948. BPP, fonds J. Jakubowski, art. prov. 42/1, circulaire n° 1 : Union des anciens de la POWN aux comités régionaux et sections locales de l'Union, Paris, août 1948 ; comité directeur de l'Union des anciens de la POWN, « Komunikat P.O.W.N. » [Communiqué de la POWN], *Placówka*, n° 7, 14 août 1948, p. 4. Pour la description de la situation des anciens de la POWN vis-à-vis des réglementations françaises d'avant l'été 1948, voir : J. Jankowski, « Commentaire sur la lettre du 28 avril 1947 du ministère français des Anciens Combattants et des Victimes de guerre à la rédaction de la revue *Wieści* », *Wieści*, n° 50, 24 mai 1947, p. 12.

80 AAN, MPIOS, art. 222, lettre : ministère du Travail et de la Protection sociale – département des assurances sociales (Departament Ubezpieczeń Społecznych) à l'Office des assurances sociales (Zakład Ubezpieczeń Społecznych, ZUS) à Varsovie et à la Caisse minière (Spółka

Le 9 juin 1948, la convention générale franco-polonaise sur la sécurité sociale fut signée à Paris et le décret portant sa publication fut daté du 28 février 1949. À la convention s'ajoutaient un arrangement relatif à la sécurité sociale dans les mines et un autre au transfert des prestations au pays d'origine. Le texte n'introduisit pas de nouveaux acquis sociaux mais il mit de l'ordre dans l'ensemble des régulations déjà existantes. Seul élément nouveau : l'attribution de plein droit des allocations vieillesse aux anciens travailleurs salariés polonais qui résidaient en France depuis au moins quinze ans (art. 13)⁸¹.

D'après les estimations du ministère de la Production industrielle du mois de juin 1945, les Polonais constituaient alors 76,92 % de tous les étrangers employés dans les mines françaises (50 000 Polonais parmi 65 000 mineurs étrangers). La plus grande partie d'entre eux étaient employés au fond et, plus spécialement encore, dans l'abatage, postes clés de l'exploitation minière. Dans certaines mines, les Polonais constituaient 80 % de tous les piqueurs de charbon, Français inclus⁸² ! Le recensement des étrangers présents en France dans la première moitié de 1945 nous apporte le chiffre d'environ 53 000 Polonais employés dans le secteur des mines et des carrières⁸³. Des chiffres plus précis furent donnés par le Bureau de documentation minière pour le 1^{er} trimestre de 1946 : 51 676 Polonais représentaient alors 15,15 % de tous les mineurs et 76,14 % de l'ensemble des étrangers, à l'exception des prisonniers de guerre allemands employés dans les mines de houille et de lignite⁸⁴. La renommée des mineurs polonais devint immense dans toute l'Europe, comparable à celle des caillouteurs italiens ou des Italiens employés dans l'industrie des pierres⁸⁵. Aussi le rapatriement de masse des mineurs polonais était-il mal vu par les autorités françaises.

Bracka) à Tarnowskie Góry, Varsovie, le 30 juin 1947, p. 2, 11 ; « "Arrangement" dotyczące konwencji polsko-francuskiej z r. 1920 » [« L'arrangement » concernant la convention polono-française de 1920], *Lud Polski*, n° 11, 13 avril 1947, p. 3.

81 BPP, fonds M. Biesiekierski, art. prov. 4/l, rapport n° 9 sur la situation dans le domaine du travail et de la protection sociale en France entre les 1^{er} juin et 30 septembre 1948 [Paris], le 15 octobre 1948, p. 12 ; « Konwencja o ubezpieczeniu społecznym » [La convention sur la sécurité sociale], *Głos Pracy*, n° 1, février 1948, p. 1 ; « Polsko-francuska umowa o ubezpieczeniach społecznych » [La convention polono-française sur la sécurité sociale], *Placówka*, n° 12, 19 mars 1949, p. 4. Pour le texte intégral de ladite convention, voir en ligne : https://legislation.lassuranceretraite.fr/#/referencs-reglementaires?file_leaf_ref=CV_GEN_09061948.aspx (consulté le 19 août 2023).

82 Lettre du ministre de la Production industrielle au ministre de la Justice du 14 juin 1945, dans Janine Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Paris, Belin, 2003, p. 293.

83 *Bulletin de la statistique générale de la France*, op. cit., p. 211.

84 *Ibid.*, p. 215.

85 Jerzy Lerski, « Polacy z "Nord" », art. cit., p. 16.

Tableau 9. Les Polonais dans les mines de houille et de lignite à la date du 31 mars 1946, selon le ministère de la Production industrielle

Type des mines	Localisation des mines	Personnel polonais	Personnel étranger*	Personnel total	Polonais dans le personnel total
Mines de houille	Nord-Pas-de-Calais	39 140	73 851	211 145	18,54 %
	Moselle	2 771	15 277	32 227	8,60 %
	Bourgogne-Nivernais (Nièvre)	2 992	4 543	12 174	24,58 %
	Loire	1 941	6 518	23 227	8,36 %
	Bourbonnais-Auvergne	1 170	2 550	8 529	13,72 %
	Gard et Hérault	1 304	7 072	21 324	6,12 %
	Tarn et Aveyron	1 457	3 879	12 865	11,33 %
	La Mure (Isère)	185	918	3 123	5,92 %
	Autres petites mines	382	1 806	6 545	5,84 %
	Fuveau (Bouches-du-Rhône)	239	2 514	5 943	4,02 %
Mines de lignite	Hostens (Gironde)	0	67	263	0 %
	Autres petites mines	95	1 502	3 640	2,61 %
Total houille		51 342	116 414	331 159	15,50 %
Total lignite		334	4 083	9 846	3,39 %
Ensemble houille et lignite		51 676	120 497	341 005	15,15 %

90

Tableau établi par l'auteur. Sources: BPP, vers. 4089, « Mines de houille et de lignite. Personnel étranger (au 31 mars 1946) », ministère de la Production industrielle – Bureau de documentation minière; *Bulletin de la statistique générale de la France, op. cit.*, p. 215. * Les données concernant le personnel étranger incluent les prisonniers de guerre allemands (environ 41 % de tout le personnel étranger) et les mineurs originaires de la France d'outre-mer (environ 2,5 % de tout le personnel étranger).

Kléber Deberles, fondateur du musée de la Mine de Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais) apporta pour la même période des chiffres plus précis, mais un peu différents, pour les deux départements septentrionaux : 207 991 mineurs dans huit groupes des Compagnies du Nord et du Pas-de-Calais à la fin du mois de mars 1946, dont 134 985 Français et 73 006 étrangers. Parmi les étrangers, 38 638 auraient été de nationalité polonaise, de sorte que les mineurs polonais auraient constitué 18,58 % de l'effectif total des Houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais – un pourcentage à peu près identique à celui apporté par les statistiques du ministère de la Production industrielle. Deberles omet en effet dans ses calculs le groupe de Liévin, ce qui est peut-être la cause de la différence constatée entre les deux sources évoquées.

D'après Kléber Deberles, les chiffres précis concernant l'effectif polonais des Houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais étaient les suivants :

- le groupe de Bruay et le groupe d'Auchel (ensemble) : 7 210 Polonais sur 41 046 mineurs, soit 17,57 % de l'effectif total ;
- le groupe de Béthune : 4 850 Polonais sur 28 527 mineurs, soit 17 % ;
- le groupe de Lens : 4 184 Polonais sur 34 223 mineurs, soit 12,23 % ;
- le groupe de Hénin : 8 656 Polonais sur 38 315 mineurs, soit 22,59 % ;
- le groupe d'Oignies : 2 217 Polonais sur 8 864 mineurs, soit 25,01 % ;

- le groupe de Douai : 5 798 Polonais sur 28 120 mineurs, soit 20,62 % ;
- le groupe de Valenciennes : 5 723 Polonais sur 28 896 mineurs, soit 19,8 % de l'effectif total.

27 117 mineurs polonais des six groupes dans le Pas-de-Calais (excepté, donc, celui de Liévin) constituaient alors 53,41 % de tous les mineurs étrangers et 17,96 % de l'ensemble des mineurs de ce département.

Dans le cas du département du Nord, au nombre de 11 521, les Polonais constituaient 51,82 % de l'effectif étranger des deux groupes des Houillères de ce département et 20,21 % de tous les mineurs du département⁸⁶.

C'est pourquoi le ministre de la Production industrielle, Robert Lacoste (Section française de l'Internationale ouvrière, SFIO), écrivit en juin 1945 au ministre de la Justice, Pierre-Henri Teitgen (Mouvement républicain populaire), cette phrase significative : « C'est dire que le départ de France des mineurs étrangers, s'il venait à se produire, aurait des conséquences désastreuses pour l'industrie minière et, partant, pour toute l'économie du pays⁸⁷. »

Justement, deux ans plus tard, en mai 1947, le même Robert Lacoste annonça dans une allocution : « Par suite d'engagements internationaux, sur lesquels je n'ai pas à m'étendre, les ouvriers étrangers dans nos mines sont en train de nous quitter ; dans quelques mois, il n'en restera plus guère. Or, ce sont d'excellents ouvriers⁸⁸. » Après la seconde guerre mondiale, du fait des rapatriements, des naturalisations de l'effectif polonais et parce que les mines embauchaient de moins en moins de nouveaux travailleurs polonais (les jeunes ayant déjà été bénéficiaires de la nationalité française), l'effectif polonais dans les houillères du Nord et du Pas-de-Calais diminua progressivement, tout comme l'ensemble de la population polonaise de la région et, plus généralement, de la France. Le nombre de Polonais dans les houillères du Nord de la France était le suivant⁸⁹ :

- fin 1945 : 38 647 ;
- fin 1946 : 35 151 ;
- fin 1947 : 32 992 ;
- fin 1948 : 30 655 ;
- fin 1949 : 28 332.

86 Calculs de l'auteur sur la base de : Kléber Deberles, *La Grande Épopée des mineurs*, op. cit., p. 174.

87 Lettre du ministre de la Production industrielle au ministre de la Justice du 14 juin 1945, dans Janine Ponty, *L'immigration dans les textes*, op. cit., p. 293.

88 ANMT, 1994 057 0043, allocution de Robert Lacoste, ministre de la Production industrielle, dans « La situation des Houillères nationalisées », conférence de M. Duguet, Charbonnages de France, le 30 mai 1947, p. 15-16.

89 Alain Girard, « Les Polonais dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais », art. cit., p. 207.

La situation des mineurs de fer en Lorraine était pire que celle des mineurs de charbon. Le travail était plus dur et souvent plus dangereux. La différence de leur salaire de base n'était pas très significative, mais ils ne recevaient pas de combustible de la part de leur employeur. En outre, dans la seconde moitié des années 1940, ils ne travaillaient que cinq jours par semaine, ce qui se ressentait dans la paie⁹⁰. Dans la métallurgie étaient généralement employés les hommes d'âge moyen. Dans le Nord de la France, les salaires des ouvriers de ce secteur étaient relativement élevés (8 000 à 10 000 francs par mois pour le salaire de base à l'été 1947, et entre 22 000 et 26 000 francs par mois au début de 1949). Dans l'Est de la France, les salaires étaient légèrement inférieurs (16 000 à 28 000 francs par mois au 1^{er} semestre de 1949). Les ouvriers jouissaient souvent d'un logement attribué par leur patron et ils disposaient parfois, comme les mineurs, d'un jardin et d'un lopin de terre. En revanche, les conditions de travail dans ce secteur étaient dures, et particulièrement dans les grandes villes, à Saint-Étienne par exemple, une situation similaire à celle rencontrée dans l'industrie chimique. D'après le consulat de Pologne à Lyon, les ouvriers polonais de la métallurgie ne percevaient en 1949 qu'entre 14 000 et 20 000 francs par mois. Le consulat général de Pologne à Paris rapporta en revanche que le statut et les revenus perçus par les ouvriers polonais (entre 35 et 100 francs par heure à la fin de 1946) étaient les mêmes que ceux touchés par les ouvriers français⁹¹.

Les postes dans l'industrie textile étaient principalement occupés par les jeunes Polonaises âgées de plus de 20 ans. Cette catégorie – comprenant dans sa majorité des filles de mineurs polonais – constituait environ 70 % de tous les travailleurs polonais de l'industrie textile dans le Nord-Pas-de-Calais. La plupart d'entre elles envisageaient cet emploi comme un travail temporaire, dans l'attente de fonder une famille. Les femmes d'âge moyen occupaient le dernier rang dans ce secteur. Les hommes, jeunes pour la plupart, étaient quant à eux peu nombreux. Ainsi que nous l'avons déjà évoqué, du fait de la distance entre les colonies minières et les centres principaux de l'industrie textile, ces jeunes ouvrières polonaises vivaient dans des internats, sous un régime quasi

90 A MSZ, série 20, art. 133, agence consulaire de Pologne à Metz : rapport sur la situation des Polonais, Metz, le 16 décembre 1947, fol. 24 ; ce document se trouve aussi dans : A MSZ, série 20, art. 17, fol. 107.

91 A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 10 ; A MSZ, série 22, art. 77, rapport : consulat général de Pologne à Lille au ministère de l'Industrie et du Commerce à Varsovie, [Lille], le 5 août 1947, fol. 6-7 ; A MSZ, série 20, art. 48, rapport : consulat général de Pologne à Lille au MSZ – département des Polonais de l'étranger, Lille, le 8 avril 1949, fol. 2 ; A MSZ, série 20, art. 49 : consulat de Pologne à Lyon : rapport sur la situation des Polonais, à la date du 1^{er} avril 1949, [Lyon, le mois d'avril 1949], fol. 127-128 ; *ibid.*, rapport : consulat de Pologne à Strasbourg au MSZ – département des Polonais de l'étranger, Strasbourg, le 5 août 1949, fol. 26 ; A MSZ, série 20, art. 116, consulat général de Pologne à Paris : rapport d'activité pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 1946, [Paris, 1947], fol. 27.

monacal. Les salaires perçus dans ce secteur de l'industrie étaient relativement peu élevés, d'autant plus que la durée du travail y était limitée (32 heures par semaine en moyenne dans le Nord de la France en 1949)⁹².

L'industrie de la construction devint, au lendemain de la Libération, une nouvelle branche dans laquelle on retrouva des Polonais, notamment dans le Nord et dans l'Est de la France. Bien que les salaires fussent attractifs, les ouvriers polonais étaient peu nombreux dans ce secteur, principalement de jeunes immigrés – qui prenaient ainsi part à l'œuvre de reconstruction du pays. Grâce à cette branche, un certain nombre d'ouvriers non qualifiés trouvèrent un emploi, qui n'était en revanche que saisonnier⁹³.

Si l'on compare la situation matérielle des travailleurs polonais employés dans les mines à celle des ouvriers de la métallurgie ou de l'industrie textile, il faut prendre en compte un facteur important, qui explique les avantages dont bénéficiaient les mineurs : tandis que les mineurs polonais occupaient, au lendemain de la seconde guerre mondiale, des postes qualifiés, les ouvriers polonais travaillant dans l'industrie exerçaient quant à eux le plus souvent des métiers peu ou pas qualifiés⁹⁴.

Pour ce qui est du secteur agricole, on comptait autant d'hommes que de femmes. En 1948, le salaire moyen des Polonais travaillant dans l'agriculture était de 40 francs par heure, alors que les salaires horaires moyens bruts en France en octobre 1948 étaient, pour les hommes, de 70,22 francs par heure en province et de 87,59 francs par heure à Paris, et pour les femmes de 60,81 francs par heure en province. Les ouvriers agricoles étaient les plus sujets aux abus des employeurs, les plus dispersés et leurs conditions de travail dépendaient principalement des particularités locales – constat qui concernait l'ensemble de cette catégorie de travailleurs, qu'ils fussent français ou étrangers, mais qui

92 A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 8 ; A MSZ, série 22, art. 77, rapport : consulat général de Pologne à Lille au ministère de l'Industrie et du Commerce à Varsovie, [Lille], le 5 août 1947, fol. 5 ; A MSZ, série 20, art. 48, rapport : consulat général de Pologne à Lille au MSZ – département des Polonais de l'étranger, Lille, le 8 avril 1949, fol. 2 ; A MSZ, série 20, art. 49, rapport : consulat de Pologne à Strasbourg au MSZ – département des Polonais de l'étranger, Strasbourg, le 5 août 1949, fol. 26.

93 A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 10-11 ; A MSZ, série 22, art. 77, rapport : consulat général de Pologne à Lille au ministère de l'Industrie et du Commerce à Varsovie, [Lille], le 5 août 1947, fol. 7 ; A MSZ, série 20, art. 133, agence consulaire de Pologne à Metz : rapport sur la situation des Polonais, Metz, le 16 décembre 1947, fol. 17 (ce document se trouve aussi dans : A MSZ, série 20, art. 17, fol. 100).

94 A MSZ, série 20, art. 49 : consulat de Pologne à Lyon : rapport sur la situation des Polonais, à la date du 1^{er} avril 1949, [Lyon, avril 1949], fol. 128 ; Robert Heisch, « L'évolution des salaires de 1949 à 1951 », art. cit., p. 288 (tableau II).

touchait surtout ces derniers. Dans la circonscription consulaire de Lyon par exemple, en 1949, les travailleurs polonais gagnaient souvent deux fois le revenu minimal requis, touchant parfois jusqu'à 160 000 francs par an (c'est-à-dire plus de 13 330 francs par mois, en moyenne). La même année, le salaire moyen en France était de 17 103 francs par mois à Paris, de 13 937 francs par mois en province pour les célibataires, et de 25 445 francs par mois à Paris contre 21 337 francs par mois en province pour les pères de famille de deux enfants⁹⁵.

Bien des travailleurs ne jouissaient pas de tous les droits prévus par la législation sociale française. Le temps de travail de beaucoup d'entre eux n'était pas fixe et allait souvent bien au-delà des limites établies par le droit français. De même, les salaires étaient parfois au-dessous du revenu minimal, néanmoins souvent compensés par des prestations en nature. Il n'était en outre pas rare que les travaux les plus durs fussent attribués aux immigrés. Il faut en revanche mentionner le fait que, dans certains cas, les ouvriers agricoles polonais étaient traités par leurs patrons comme des membres de leur famille. C'était aussi le cas d'un certain nombre d'employés de maison, dont la majorité étaient célibataires. Ils pouvaient aussi parfois profiter de leurs lopins de terre. En règle générale, les Polonais travaillant dans de petites exploitations étaient mieux traités que ceux employés dans de grandes fermes.

94

Parmi les ouvriers agricoles, les vachers et les charretiers jouissaient de la meilleure situation. Si des conflits entre un patron et ses employés étrangers devaient survenir, ils concernaient davantage le logement et l'alimentation que les salaires. Cette situation relativement inférieure des ouvriers agricoles polonais poussait les plus entreprenants à chercher un autre travail en ville, dans l'industrie ou dans les services domestiques. D'autre part, après la seconde guerre mondiale, les travailleurs de ce secteur reçurent de nouveaux droits sociaux. Ceux qui avaient épargné de l'argent gagnèrent leur indépendance et devinrent fermiers ou métayers. Une bonne conjoncture économique pendant les hostilités et au lendemain de la Libération permit à un certain nombre d'entre eux d'améliorer sensiblement leur niveau de vie⁹⁶. À la fin des

95 A MSZ, série 20, art. 49 : consulat de Pologne à Lyon : rapport sur la situation des Polonais, à la date du 1^{er} avril 1949, [Lyon, avril 1949], fol. 129 ; Robert Heisch, « L'évolution des salaires de 1949 à 1951 », art. cit., p. 295 (tableau XI).

96 BPP, fonds M. Biesiekierski, art. prov. 4/1, note sur le travail dans l'agriculture en France, [Paris, 1948], p. 1, 4 ; A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 6-8 ; A MSZ, série 22, art. 77, rapport : consulat général de Pologne à Lille au ministère de l'Industrie et du Commerce à Varsovie, [Lille], le 5 août 1947, fol. 3-4 ; A MSZ, série 20, art. 49, consulat de Pologne à Toulouse : rapport sur la situation des Polonais, Toulouse, le 13 mai 1949, fol. 79-80 ; Alain Girard et Jean Stoetzel, *Français et immigrés*, t. 1, *L'Attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais*, Paris, PUF/Ined, coll. « Travaux et documents », 1953, p. 379 ; BPP, fonds J. Jakubowski, art. prov. 16, note supplémentaire

années 1940, le nombre de métayers et de fermiers indépendants polonais était d'environ 5 000. Certains propriétaires polonais s'étaient déjà bien enrichis⁹⁷. Malgré tous les problèmes mentionnés, la situation générale des travailleurs polonais dans l'agriculture s'améliora par rapport à l'entre-deux-guerres.

Au lendemain de la Libération, l'ordonnance du 17 octobre 1945 portant statut juridique des fermes donna aux étrangers travaillant dans l'agriculture et qui cotisaient à une caisse de crédit agricole le droit à des prêts de courte et de moyenne durée, sur les mêmes bases que celles accordées aux Français. Le crédit agricole de courte durée pouvait servir à couvrir des dépenses courantes, notamment dans le but de devenir fermier indépendant. Le crédit de moyenne durée était quant à lui destiné à effectuer des dépenses exigeant un certain délai d'amortissement, comme l'achat de bétail ou d'outils, ou encore la modernisation de locaux agricoles. Les étrangers étaient en revanche toujours exclus des prêts de longue durée, c'est-à-dire ceux pouvant contribuer à l'achat de la ferme exploitée, interdisant ainsi au fermier d'en devenir propriétaire de plein droit. Comme l'avoua le ministère français de l'Agriculture dans sa réponse à la question de l'Union des agriculteurs polonais de France, cette limitation avait pour but d'encourager les cultivateurs et éleveurs étrangers à demander la nationalité française⁹⁸.

Une autre loi, votée le 10 mars 1948, fixa l'égalité de traitement entre les ouvriers industriels et les ouvriers agricoles quant au temps de travail et de repos. En revanche, les ouvriers agricoles n'étaient toujours pas obligés de payer l'assurance chômage, raison pour laquelle les allocations chômage de ces derniers étaient moins élevées⁹⁹. Les autorités consulaires polonaises de la région du Nord-Pas-de-Calais rapportèrent qu'après les hostilités, l'intérêt des femmes polonaises pour le travail dans le service domestique baissa, malgré l'amélioration considérable des conditions de travail dans ce secteur. Les jeunes filles, qui avaient été les étrangères les plus nombreuses dans cette catégorie avant la guerre, désiraient dorénavant intégrer l'industrie. D'autres s'orientèrent vers les professions de coiffeuse ou de couturière, plus valorisées que des travaux domestiques non qualifiés¹⁰⁰.

au mémorandum pour le délégué pour la France de l'American Polish War Relief, Florian Piskorski sur les émigrés polonais en France, [France, fin 1944], p. 4.

97 BPP, fonds M. Biesiekierski, art. prov. 4/1, remarques concernant les possibilités de s'installer dans l'agriculture française comme métayers et fermiers [Paris, 1948].

98 « Sprawa kredytów rolnych dla osadników polskich » [La question des crédits agricoles pour les colons polonais], *Sztandar Polski*, n° 26, 29 mai 1946, p. 1.

99 Loi n° 48-401 du 10 mars 1948 réglementant le temps de travail et le repos hebdomadaire dans les professions agricoles, en ligne : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=o&dateJO=19480311&numTexte=&pageDebut=02475&pageFin (consulté le 4 juillet 2017).

100 A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 11 ; A MSZ, série 22, art. 77, rapport : consulat général de Pologne à Lille au ministère de l'Industrie et du Commerce à

Au lendemain de la Libération, la situation des étrangers en France devint plus difficile à la suite des décisions limitant la possibilité qui leur était offerte de monter leur propre entreprise. Cependant, la majorité écrasante des Polonais appartenant à la classe ouvrière et leur structure sociale n'ayant pas connu de grande évolution par rapport à l'avant-guerre, ces mesures n'affligèrent pas spécialement à la communauté polonaise. En revanche, des facilités dans le domaine de la création d'entreprise furent attribuées aux anciens combattants et aux parents d'enfants nés en France¹⁰¹.

Les ateliers d'artisanat polonais, d'ailleurs peu nombreux, se trouvaient presque exclusivement dans la Seine et le Nord-Pas-de-Calais. Les Polonais étaient surtout tailleurs, cordonniers et pelletiers. C'est dans le Nord et le Pas-de-Calais (notamment dans des villes comme Lens, Valenciennes, Ostricourt, Douai ou Bruay-en-Artois) que l'on comptait le plus de magasins et de cafés polonais¹⁰². Les immigrés polonais du Nord-Pas-de-Calais tenaient aussi des boulangeries, des boucheries et, en moindre proportion, des charcuteries, des salons de coiffure et des magasins de textiles. Pendant la guerre et dans l'immédiat après-guerre, certaines boulangeries et boucheries polonaises devinrent des entreprises locales importantes¹⁰³. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, presque la moitié des commerçants et artisans d'origine polonaise était composée de Français naturalisés et, au sein de ce groupe, nombreux étaient des Juifs d'origine polonaise¹⁰⁴.

Il faut rappeler qu'au lendemain de la Libération, de nouveaux règlements assignèrent les étrangers à une profession en fonction du type de « carte de travailleur » délivrée. Ainsi, le passage du secteur de l'agriculture à une autre branche de l'économie devint dorénavant plus difficile qu'avant les hostilités.

La célèbre mobilité des immigrés polonais en France s'amoindrit après la seconde guerre mondiale. Ceux qui avaient été embauchés dans des mines y demeuraient en général. En outre, d'après les calculs effectués par l'Institut national d'études démographiques (Ined), dans les années 1951-1952, la moitié

Varsovie, [Lille], le 5 août 1947, fol. 7 ; A MSZ, série 20, art. 444, rapport du père H. Desmettre sur la situation sociale, morale et religieuse de l'immigration slave, en majorité polonaise dans le Nord de la France, [1946], fol. 23 ; voir le même document : AAN, MPIOS, art. 222, pages non foliotées.

¹⁰¹ A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 11.

¹⁰² BPP, vers. 3209, rapport sur le contrôle effectué dans le bureau de la délégation régionale de la CRP à Lille entre le 15 et le 21 novembre 1945 ; archives de la préfecture de police de Paris (désormais A PPP), BA 2388, préfecture de police de Paris : renseignements concernant la colonie polonaise en France, Paris, le 8 avril 1948, p. 4.

¹⁰³ « Rola Polaków w gospodarce francuskiej », *Gazeta Ludowa*, n° 27, 1^{er} septembre 1947, p. 6 ; A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 11-12.

¹⁰⁴ *Ibid.*, fol. 11.

des mineurs polonais du Nord et du Pas-de-Calais n'avaient jamais changé de résidence depuis leur arrivée en France. Le nombre moyen de changements de résidence de ces mineurs polonais était de 0,9. La situation était bien différente pour les cultivateurs polonais résidant au début des années 1950 dans l'Aisne : seuls 22 % d'entre eux n'avaient jamais changé de domicile en France, alors que 54 % avaient déménagé au moins trois fois. Dans leur cas, le nombre moyen de changements de résidence était de 2,8¹⁰⁵.

D'après l'enquête de Raymond Poignant effectuée en 1947, dans le Pas-de-Calais, entre 60 et 75 % des fils de mineurs polonais âgés de plus 14 ans exerçaient la même profession que leur père. Dans certaines cités ce pourcentage s'élevait à 90 %. Les autres étaient employés dans des professions diverses, notamment dans l'industrie. Seuls 10 % des enfants polonais du Pas-de-Calais poursuivaient des études secondaires, un pourcentage qui peut nous paraître faible, mais qui était en hausse par rapport à l'entre-deux-guerres. Les enfants engagés dans des études supérieures étaient fort rares¹⁰⁶.

Quant aux fils d'ouvriers agricoles, d'après l'enquête de l'Ined portant sur les années 1951-1952, environ 40 % d'entre eux travaillaient eux aussi comme ouvriers agricoles, bien qu'ayant souvent des qualifications supérieures à celles de leur père¹⁰⁷.

La limite de 14 ans mentionnée ci-dessus n'était pas prise au hasard. C'était en effet l'âge minimal requis pour travailler dans les mines. Dans les années 1920, cette limite d'âge était encore plus basse (12 ans). Après la seconde guerre mondiale, les adolescents de moins de 18 ans ne pouvaient être qu'apprentis dans les diverses divisions de la compagnie minière. Beaucoup de jeunes Polonais suivaient des formations dans des écoles techniques pour gagner en compétences professionnelles, parcours fréquent depuis une décision du ministère du Travail en ce sens. Les adolescents partageaient ainsi leur temps entre formation et travail à l'usine¹⁰⁸. Les immigrés polonais arrivés avant guerre commençaient après la Libération à devenir chefs d'équipe, de poste ou de taille, surveillants, ou accédaient même au poste de porion. C'était par exemple le cas à Ostricourt, où les Polonais constituaient 80 % des mineurs de fond. À la fin des années 1940, dans la fosse 6 des mines d'Ostricourt, le premier

¹⁰⁵ Alain Girard et Jean Stoetzel, *Français et immigrés*, t. I, *op. cit.*, p. 67. L'étude portait sur 526 immigrés, dont 303 Italiens et 223 Polonais. Parmi les Polonais, 129 étaient cultivateurs dans l'Aisne et ses environs (Ardenne, Marne, Oise) et 94 travaillaient dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais. Voir : *Français et immigrés*, *op. cit.*, p. 59, 160, 166.

¹⁰⁶ Raymond Poignant, « Étude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais », art. cit., p. 160.

¹⁰⁷ Alain Girard et Jean Stoetzel, *ibid.*, p. 80.

¹⁰⁸ A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 9-10 ; Jerzy Lerski, « Polacy z "Nord" », art. cit., p. 24.

Polonais fut nommé chef porion¹⁰⁹. L'égalité de traitement étant la règle entre les mineurs français et polonais, l'ascension sociale était possible. Les mineurs polonais pouvaient en outre se permettre de vivre dans des conditions plus qu'acceptables – et ce sans devoir économiser¹¹⁰ puisqu'ils avaient l'assurance d'être logés jusqu'à leur mort et qu'ils avaient déjà renoncé à songer à rentrer un jour en Pologne.

En revanche, Catherine Juif constate dans sa thèse de doctorat portant sur les Polonais de Saône-et-Loire que non seulement les jeunes polonais de ce département se cantonnaient aux emplois de leurs pères (ce qui en général était commun avec les jeunes Polonais du Nord-Pas-de-Calais), mais qu'il était difficile pour eux de subir une quelconque évolution favorable de leur statut professionnel, tant verticale qu'horizontale¹¹¹.

Il semble que l'ascension sociale des jeunes Polonais cheminait plus lentement en dehors du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, c'est-à-dire là où la concentration des immigrés polonais était moindre.

Dans les années 1940, l'éducation des enfants d'immigrés polonais dans le système scolaire français devint une priorité pour leurs parents¹¹². L'école devint le principal secteur d'investissement dans l'avenir des jeunes Polonais, déjà conscients qu'ils allaient passer leur vie en France, la décision ayant été prise de ne pas retourner en Pologne.

Dans l'immédiat après-guerre, les premiers travailleurs polonais partirent à la retraite. Voici un extrait du récit d'un immigré retraité depuis 1949, après vingt-sept années de travail dans les mines françaises : « On m'a mis à disposition un appartement gratuit, composé d'une pièce, ainsi qu'une tonne et demie de charbon par trimestre. Les investigations médicales ayant démontré 15 % de silicose, on m'a attribué 20 000 francs supplémentaires par an. En général, ce n'était ni trop ni peu. Cela suffisait pour une vie calme¹¹³. »

En 1947, les Polonais de France reçurent le versement des pensions pour le travail effectué en Pologne. La question des pensions pour le travail en Allemagne ne fut jamais définitivement réglée, aucun traité polono-allemand ne l'ayant prise en charge.

109 Alain Girard et Jean Stoetzel, *Français et immigrés*, op. cit., t. 1, p. 462 ; Jerzy Lerski, *ibid.*, p. 18.

110 Alain Girard et Jean Stoetzel, *Français et immigrés*, op. cit., t. 1, p. 470.

111 Catherine Juif, *Les Polonais de Saône-et-Loire*, op. cit., fol. 445.

112 Philippe Rygiel, *Destins immigrés. Cher (1920-1980). Trajectoire d'immigrés d'Europe*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2001, p. 343.

113 Souvenirs de Marcin Bugzel, dans Kazimierz Koźniewski (dir.), *Pamiętniki emigrantów, 1878-1958* [Souvenirs d'émigrés, 1878-1958], Warszawa, Czytelnik, 1960, p. 72, trad. Paweł Sekowski.

Après la seconde guerre mondiale, la question de l'émigration polonaise de masse vers la France n'était plus d'actualité. Au contraire, les autorités polonaises de Varsovie s'efforçaient de ramener dans la nouvelle « Pologne populaire » – qui, assuraient-elles, serait, pour le peuple travailleur, une « bonne mère » et non plus la « mauvaise belle-mère » qu'elle avait été avant les dernières hostilités – le nombre le plus élevé possible d'ouvriers polonais. L'entreprise de rapatriement des travailleurs polonais menée par les autorités polonaises de Varsovie sera décrite dans un chapitre distinct¹¹⁴. La question de l'immigration polonaise passa à l'arrière-plan, les autorités françaises s'intéressant à l'époque plutôt aux avantages que pouvait offrir l'immigration italienne et nord-africaine.

ANCIENS DÉPORTÉS EN ALLEMAGNE ET ANCIENS *VOLKSDEUTSCHE* DE NATIONALITÉ POLONAISE : LA SITUATION DES POLONAIS APPARTENANT À DES GROUPES PARTICULIERS CRÉÉS EN TEMPS DE GUERRE

Dès le mois de mai 1945, les prisonniers de guerre polonais issus de l'ancienne immigration de la campagne de France commencèrent à rentrer chez eux. Ils reçurent la prime de démobilisation et la prime de libération, payées par les autorités françaises par l'intermédiaire de l'Organe de liquidation de l'armée polonaise en France, basé à Fouilleuse-Suresnes (Seine) et dirigé par le capitaine L'Hôpitalier¹¹⁵.

À partir du mois de mai 1945, les premiers déportés polonais de France dans les camps de concentration d'Allemagne nazie et d'Autriche rentrèrent chez eux. À l'échelle nationale, la plus grande vague des rescapés arriva en France entre le 10 et le 30 mai¹¹⁶. Toutes les personnes de nationalité étrangère ayant été déportées hors de France furent rapatriées par les soins du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés (PDR), dans les mêmes conditions que les Français. Elles reçurent ensuite un titre de séjour analogue à celui qu'elles possédaient antérieurement¹¹⁷. De même, conformément à la circulaire commune des ministres des PDR et des Finances du 12 juin 1945, les déportés polonais revenus en France jouissaient des mêmes avantages financiers (primes et allocations prévues par l'ordonnance du 11 mai 1945 relative aux indemnités

¹¹⁴ Voir le chapitre 2, « Le rapatriement des anciens immigrés polonais : l'action de *reemigracja* ».

¹¹⁵ BPP, fonds M. Biesiekierski, art. prov. 3, rapport n° 5 sur l'activité de la CRP, section française, pour le mois d'avril 1945, p. 4; BPP, vers. 4087, lettre : présidence de l'UCPF à A. Jankiewicz, président de la section de l'Association des réservistes et des anciens combattants à Hérimoncourt (Doubs), [Paris], le 18 janvier 1946.

¹¹⁶ Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République*, op. cit., p. 269.

¹¹⁷ AN, F 7 16102, note : Direction générale de la Sécurité nationale, sous-direction des étrangers et des passeports au ministre de l'Intérieur, Paris, le 28 avril 1945, p. 1-2. Voir aussi l'ordonnance n° 456875 du 1^{er} mai 1945 relative à la réintégration, au réemploi et à la réadaptation des démobilisés, des prisonniers déportés et assimilés.

de « congé de libération » et de « déportation »), attribués aux mêmes conditions et aux mêmes lieux, que les Français qui avaient survécu à la déportation. Une seule chose supplémentaire était exigée : ils devaient fournir la preuve qu'ils habitaient en France au moment du déclenchement des hostilités. Pour se rendre dans le centre de rapatriement et être rapatrié, une simple déclaration – au besoin accompagnée par un témoignage des camarades – était suffisante. Ensuite, une fois dans le centre départemental, un certificat de domicile délivré par le maire de la commune de résidence était requis. La circulaire relative aux conditions du retour des étrangers déportés par l'ennemi et résidant en France avant les hostilités – même si applicable « notamment » aux républicains espagnols – concernait ainsi les déportés polonais¹¹⁸.

Les déportés juifs, qui avaient été persécutés à cause de leur race, étaient inclus dans la catégorie générale des « déportés politiques ». Comme l'a expliqué l'historienne française Annette Wieviorka,

100

ne pas séparer, ne pas faire de catégories, inclure tous les déportés sous la dénomination de « déportés politiques », y compris ceux qui le furent au nom de la race, c'est revenir à la tradition républicaine qui veut que le fait juif ressorte de la pratique religieuse privée, et qu'il n'en soit jamais fait mention sur un document officiel¹¹⁹.

Les rescapés d'origine juive étaient peu nombreux, les Juifs de nationalité polonaise encore moins. Ceux qui avaient survécu au génocide pouvaient jouir de l'aide des œuvres sociales destinées spécifiquement aux Juifs. Les bénéficiaires de ces initiatives étant dans leur écrasante majorité des réfugiés arrivés en France seulement après la seconde guerre mondiale, cette problématique ne sera pas approfondie dans ce livre.

Parmi les rescapés on comptait de nombreuses personnalités de la vie polonaise en France, comme le professeur Zygmunt Lubicz Zaleski (délégué pour la France du ministère polonais de l'Instruction publique et des Cultes et premier directeur de l'école polonaise de Villard-de-Lans), le père Franciszek Cegiełka (recteur de la Mission catholique polonaise en France), Piotr Kalinowski (secrétaire général de l'Union des Polonais de France et ancien adjoint du chef suprême de la POWN), Gustaw Zieliński (ancien délégué pour la France du ministère polonais du Travail et de la Protection sociale), Waław Godlewski (successeur du professeur Zaleski au poste de directeur de l'école polonaise de Villard-de-Lans) et bien d'autres. La liste établie par la Croix-Rouge polonaise en

118 AN, BB 301741, circulaire des ministres des PDR et des Finances relative au paiement des primes et allocations prévues par l'ordonnance du 11 mai 1945, Paris, le 12 juin 1945.

119 Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992, p. 67.

France en janvier 1945 mentionnait 1 164 noms d'immigrés polonais déportés pendant les hostilités en Allemagne, dont 144 personnes avaient déjà été libérées et 55 étaient déjà mortes¹²⁰. Le ministre Aleksander Kawalkowski écrivit au gouvernement polonais à Londres qu'environ 200 personnes étaient revenues des prisons et des camps de concentration allemands¹²¹. À la fin du mois de mai, les 30 premiers Polonais (25 hommes et 5 femmes) recherchés par la POWN revinrent en France. Le 17 juin, 11 Polonais libérés des camps de concentration d'Allemagne et de l'Autriche annexée passèrent la frontière française pour retourner chez eux¹²². Avant que la France ne reconnût plus le gouvernement polonais à Londres – ce qui eut lieu à la fin du mois de juin 1945 –, environ 145 allocations avaient été versées aux membres de la POWN ayant survécu à la déportation¹²³.

Les retours furent fêtés par le Comité franco-polonais d'aide aux prisonniers de guerre et déportés. Une note écrite en mai 1945 par la direction de ce comité et concernant une manifestation d'accueil en l'honneur des Polonais rapatriés en France employait des mots significatifs : la manifestation aurait pour but de « rappeler au public français la part des Polonais en France – [leur] deuxième patrie », de « montrer le vrai visage du déporté polonais [...] qu'on ne saurait confondre avec le souvenir de quelques énergumènes au service de l'ennemi »¹²⁴. Apparait ici le stéréotype tenace du collaborationnisme des Polonais du Nord avec l'occupant allemand¹²⁵. Or, dans les faits, cette attitude ne concernait qu'une part réduite de la population polonaise, alors que la Résistance polonaise en France était quant à elle une réalité tangible.

120 BPP, fonds M. Biesiekierski, art. prov. 3, rapport n° 2 sur l'activité de la CRP, section française, pour le mois de janvier 1945, p. 4.

121 BPP, BPP 1168, lettre d'A. Kawalkowski au ministère polonais de l'Intérieur, [Paris], le 16 février 1945, fol. 29.

122 BPP, fonds J. Jakubowski, art. prov. 18, liste des Polonais rapatriés en France, anciens déportés au camp de Mauthausen, Mauthausen, le 12 juin 1945 ; BPP, vers. 4089, communication : secrétaire général de la POWN aux secrétaires des groupes et des districts de la POWN, Paris, le 1^{er} juin 1945. La date d'arrivée, le 17 juin, est écrite à main sur le document. Selon une autre source, 11 rescapés rentrèrent en France des divers camps, dont 3 de Dachau et 3 de Mauthausen. Voir : *ibid.* (le deuxième document).

123 BPP, BPP 1168, matériaux pour le rapport financier final de l'activité de la POWN dans la période de liquidation, [s. l. n. d.], fol. 43.

124 BPP, fonds J. Jakubowski, art. prov. 18, projet préliminaire d'une manifestation d'accueil en l'honneur des Polonais rapatriés en France, fait par le Comité franco-polonais d'aide aux prisonniers de guerre et déportés, Paris, le 22 mai 1945, p. 1.

125 Voir par exemple l'élaboration susmentionnée : CAD, Pologne, art. 85, Direction générale de la Sécurité nationale et Direction des renseignements généraux, 6^e section, « Les Polonais en France », [Paris], mai 1946, fol. 91 ; voir aussi AN, F 7 15589. Parmi les raisons de l'« antipathie » de la population française envers les immigrés polonais dans le Nord fut mentionnée une « attitude douteuse pendant l'Occupation d'un certain nombre de Polonais ayant réclamé le statut de *Volksdeutsche* ».

Après leur retour en France, les Polonais de France qui avaient été déportés en Allemagne au cours des hostilités furent soignés par la Croix-Rouge polonaise (Polski Czerwony Krzyż, CRP) en France, avant de rejoindre leurs foyers¹²⁶. Quant aux soldats de l'armée polonaise reconstituée en France en 1939-1940 détenus en Allemagne durant la guerre, ils commencèrent aussi à revenir en France au mois de mai 1945. Ils bénéficiaient du même traitement que les soldats français, c'est-à-dire qu'ils étaient dirigés vers des centres départementaux de réception des prisonniers de guerre français¹²⁷.

102

Les déplacements de population à travers la France induits par les hostilités conduisirent à une vague de demandes de recherches de ressortissants polonais demeurant en France avant la guerre. C'étaient par-dessus tout des familles, de Pologne ou même d'autres régions de la France, qui déposaient leurs demandes auprès de la CRP puis, à partir du mois de juillet 1945 (après la reconnaissance par la France du gouvernement polonais de Varsovie), auprès des consulats de Pologne en France. Le consulat général de Pologne à Paris transmet ces demandes à la préfecture de police de Paris, dont la sous-direction des étrangers de la Direction de la police générale (7^e bureau) était chargée de la recherche de ces ressortissants. Avant de communiquer l'adresse des Polonais retrouvés, la préfecture de police demandait le consentement des intéressés. Un certain nombre d'immigrés polonais ne souhaitèrent pas que leurs coordonnées fussent transmises au consulat général de Pologne à Paris¹²⁸.

Les *Volksdeutsche* polonais du Nord de la France se trouvaient au lendemain de la Libération dans une situation bien différente de celle des anciens déportés. Au cours des premiers mois de 1944, ils furent internés, au titre de la répression, dans des camps spéciaux. La quasi-totalité des Polonais concernés appartenaient au groupe des « Westphaliens », ce dont le ministre de l'Intérieur s'entretint avec ministre des Affaires étrangères : « Il s'agit de certains étrangers qui, bien que d'origine polonaise, sont nés en Westphalie et parlent couramment la langue allemande. » Les enfants de travailleurs polonais arrivés en France d'Allemagne au début des années 1920 – déjà majeurs durant la guerre –, bien qu'ayant été élevés en France, étaient nés et avaient passé leur enfance en Allemagne (à Herne, Dortmund, Essen, Duisburg, Bochum, Solingen, etc.). Cela explique

126 CAD, Pologne, art. 84, lettre : ambassade de Pologne à Paris au MAE, Paris, le 4 mai 1945, fol. 163.

127 AN, F 7 16102, lettre : ministère de l'Intérieur, sous-direction des étrangers et des passeports au préfet du Cher, Paris, le 2 juillet 1945.

128 A PPP, BA 2186, note : sous-direction de la police générale (7^e bureau) de la préfecture de police au directeur du cabinet, sous-direction administrative (1^{er} bureau), Paris, le 3 mars 1945 ; *ibid.*, renseignements individuels concernant des ressortissants polonais recherchés en France, à la demande du consulat général de Pologne à Paris, le 22 novembre 1946.

pourquoi une partie – d'ailleurs minoritaire – de ces Polonais « westphaliens » avaient collaboré avec l'occupant allemand dans le Nord de la France¹²⁹.

Les arrestations officielles des collaborateurs étrangers débutèrent à la mi-octobre 1944, mais les FFI avaient procédé à des arrestations dès la libération du Nord de la France. Les personnes suspectées furent internées par décision administrative. Des commissions de vérification examinèrent ensuite les dossiers des internés et décidèrent soit de leur libération, soit de leur transfert devant la justice. Les étrangers envers lesquels des poursuites judiciaires étaient déjà en cours étaient aussi internés, ce qui ne fit pas obstacle aux procédures déjà entamées¹³⁰. Un certain nombre de *Volksdeutsche* avaient réussi à quitter la France en même temps que la fuite de la Wehrmacht. Le reste fut identifié grâce aux éléments suivants :

- des listes de membres de l'association *Volksdeutsche* (on avait par exemple trouvé, au domicile d'un Polonais de Calonne-Ricouart, une liste de *Volksdeutsche* de la région Calonne-Ricouart / Marles-les-Mines / Auchel, « *Feldgendarme* en fuite ») ;
- des demandes de réduction du tarif de la carte d'identité appuyées par l'appartenance à l'association *Volksdeutsche*, déposées dans les préfectures du Nord et du Pas-de-Calais ;
- la participation à des formations allemandes comme la *Waffen-SS* ou la *Feldgendarmerie* ;
- un « régime de faveur dont ils bénéficiaient » ;
- la « notoriété » de leurs actes de collaboration ou de ceux des membres de leur famille engagés dans la Wehrmacht, qui avaient quitté la France lors de la fuite des Allemands.

Il faut faire remarquer que ce dernier critère pouvait faire l'objet d'une interprétation arbitraire et accuser ainsi injustement des personnes tout à fait innocentes – ce qui pouvait être le cas pour les membres de la famille d'un individu engagé dans la Wehrmacht.

Cependant, dans l'arrondissement de Béthune au moins, la majorité des arrêtés reconnaissent leur statut de *Volksdeutsche*. Au mois de janvier 1945, parmi

129 CAD, Pologne, art. 84, lettre : ministre de l'Intérieur au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 6 avril 1945, fol. 118 ; AD Nord, 27 W 38328/24, note de renseignement : Maurice Molmy, inspecteur aux renseignements généraux, au commissaire de police – chef du service des renseignements généraux à Valenciennes, Valenciennes, le 2 octobre 1944.

130 AN, F 7 16102, circulaire sur les mesures applicables aux étrangers résidant en France : ministre de l'Intérieur aux commissaires régionaux de la République et préfets, Paris, le 21 décembre 1944, p. 8 ; Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République*, *op. cit.*, p. 55.

les 1 102 ressortissants polonais internés, 716 furent placés dans le centre de Calonne-Liévin, 291 à Houdain et 95 à Béthune.

D'après le commissaire de police de Béthune, la plupart des immigrés polonais de l'arrondissement approuvèrent « sans réserve » ces arrestations. L'écrasante majorité des internés fut libéré assez rapidement, leur collaboration avec l'ennemi n'ayant pas été jugée assez grave. Les personnes arrêtées étaient groupées dans des centres régionaux d'internement administratif situés à Douai, Lille (caserne Vandamme), Sin-le-Noble, Seclin (Nord), Arras et Bailleul-aux-Cornailles (Pas-de-Calais). Après une enquête, un certain nombre d'étrangers internés furent ensuite transférés au camp d'internement de Noé (Haute-Garonne). Le 10 décembre 1945, les centres d'internement administratif du département du Nord furent fermés après la libération des détenus, leur assignation administrative à résidence ou la mise sous mandat de dépôt par les juges d'instruction dans les cas relevant de la cour de justice¹³¹.

104

260 étrangers furent néanmoins condamnés à l'expulsion du territoire français. Le 10 décembre 1945, ils furent dirigés vers le camp d'internement de Noé. On comptait parmi ces personnes 252 Polonais, « westphaliens » dans leur écrasante majorité. C'est ainsi qu'à la date du 30 janvier 1946 étaient détenus, dans le camp de Noé, 218 Polonais du Pas-de-Calais et 34 Polonais du Nord, dont 120 hommes et 132 femmes – internés pour la plupart depuis le dernier trimestre de 1944.

Sur ces 252 Polonais :

- 160 avaient collaboré personnellement avec l'occupant (63,49 % des Polonais détenus dans le camp de Noé), dont :
 - 115 étaient des *Volksdeutsche* (45,24 % de tous les Polonais détenus) ;
 - 39 avaient travaillé pour/chez les Allemands (15,48 %) ;
 - 1 était *Volksdeutsche* et avait été employé par des Allemands (0,40 %) ;
 - 2 avaient entretenu des rapports avec les Allemands (0,79 %) ;
 - 1 avait servi dans la Wehrmacht (0,4 %) ;
 - 1 était détenu pour une « collaboration » non précisée (0,4 %) ;
 - 1 Polonais « venu d'All[emagne] en 1944 », qui avait été préalablement déporté en 1940 (0,4 %) ;
- 8 Polonais (soit 3,17 % des Polonais détenus dans le camp de Noé) étaient soupçonnés d'avoir collaboré personnellement avec l'occupant, dont :
 - 6 Polonais « présumés », « suspectés » ou « considérés » *Volksdeutsche* ;
 - 1 Polonais interné pour une « vérification » ;

¹³¹ AD Nord, 27 W 38345/2, commissariat régional de la République à Lille : note pour la presse sur les étrangers internés, [Lille], le 11 décembre 1945 ; AD Nord 27 W 38345/1-2, états nominatifs des Polonais internés dans des centres d'internement administratif dans le Nord et le Pas-de-Calais, 1945.

- 1 Polonais interné en tant que « suspect », sans plus de précisions ;
- 38 Polonais étaient détenus parce qu'un membre de leur famille avait collaboré avec l'occupant (soit 15,08 % des Polonais détenus dans le camp de Noé), dont :
 - 15 Polonaises – femmes de travailleurs pour les Allemands (5,95 %) ;
 - 4 Polonaises – femmes de soldats de la Wehrmacht (1,59 %) ;
 - 1 Polonaise détenue « à cause de son mari », sans plus de précisions (0,4 %) ;
 - 5 Polonaises – mères de soldats de la Wehrmacht (1,98 %) ;
 - 1 Polonaise – mère dont la fille était mariée avec un Allemand (0,4 %) ;
 - 5 Polonais, âgés de 17 à 47 ans, dont l'un ou les deux parents (un seul cas) étaient *Volksdeutsche* (1,98 %) ;
 - 3 Polonais, âgés de 20 à 23 ans, dont le père servait dans la Wehrmacht (1,19 %) ;
 - 3 Polonais, âgés de 19 à 33 ans, dont le père travaillait pour les Allemands, dont dans un cas les deux parents travaillaient pour les Allemands (1,19 %) ;
 - 1 Polonais, âgé de 19 ans, dont le frère servait dans la Wehrmacht (0,4 %) ;
- 30 étaient des enfants polonais, âgés de 1 à 16 ans, accompagnant des Polonais détenus pour faits de collaboration (11,90 % de tous les Polonais internés dans le camp) ;
- 6 Polonais (soit 2,38 % des Polonais détenus dans le camp de Noé) étaient internés pour un fait établi autre que la collaboration avec l'ennemi, dont :
 - 4 détenus pour défaut de papiers d'identité (1,59 %) ;
 - 2 expulsés de France avant les hostilités et revenus ensuite clandestinement (0,79 %) ;
- 8 Polonais (3,17 % des Polonais détenus à Noé), dont le motif d'internement était « ignoré » ou « inconnu », étaient également enfermés, notamment une Polonaise qui aurait été arrêtée parce que son mari avait servi dans une « armée polonaise¹³² » !

Il est manifeste que les membres des familles des collaborateurs représentent un pourcentage élevé des Polonais détenus à Noé. Ceux-ci étaient internés surtout dans le cas où des collaborateurs étaient eux-mêmes inatteignables par la justice française. C'est pourquoi à côté des 168 Polonais – hommes et femmes – retenus pour leur collaboration établie (95,24 % des cas) ou présumée (4,76 % des cas), 38 membres de la famille de collaborateurs furent internés : 20 épouses, 6 mères, 11 fils et filles adultes, 1 frère, sans compter les 30 enfants mineurs qui n'étaient pas eux-mêmes internés, mais qui accompagnaient leur parent (parfois leurs deux parents). Il faut aussi remarquer que 14 Polonais (5,56 % de tous les

¹³² Il s'agit probablement de la Wehrmacht.

Polonais détenus) étaient internés à Noé pour un fait autre que la collaboration avec l'occupant¹³³.

Des individus issus de la communauté polonaise du Nord de la France furent même condamnés à mort. Ce fut le cas pour au moins trois hommes, sur le dossier desquels a statué la cour de justice de Douai. Ayant fui en Allemagne, ils furent condamnés par contumace, l'un pour avoir été agent de la Gestapo, les deux autres pour avoir servi dans la *Waffen-SS*¹³⁴.

Cependant, la communauté polonaise était restée en majorité hostile à l'occupant allemand et une partie considérable des immigrés participèrent à l'œuvre de Résistance¹³⁵. Les estimations du consulat général de Pologne à Lille et celles du service régional des renseignements généraux de Lille étaient semblables : les *Volksdeutsche* de nationalité polonaise dans les deux départements septentrionaux étaient environ au nombre de 5 000¹³⁶. D'après le commissaire de police de Béthune, une « sévère épuration » avait été déjà faite au sein de la communauté polonaise avant la fin janvier 1945¹³⁷.

106

D'où provenait alors ce pourcentage assez élevé de Polonais parmi tous les internés pour des faits de collaboration avec l'occupant ? Comment expliquer l'opinion assez répandue parmi les Français du Nord de la France que les Polonais ont collaboré avec les Allemands ? Le service régional des renseignements généraux de Lille écrivit dans un rapport de janvier 1946 que les colonies polonaises de la région « jouiss[aient] de très peu de considération parmi la population française », entre autres parce que « l'attitude durant l'Occupation d'un grand nombre de ressortissants polonais, la plupart d'origine allemande, a choqué la population française. En effet, bon nombre de Polonais ont adhéré aux *Volksdeutsche* souvent par affinité et toujours dans un but lucratif. En outre,

133 AD Nord, 27 W 38345/3, états nominatifs des Polonais des départements du Nord et du Pas-de-Calais, internés dans le camp de Noé à la date du 30 janvier 1946.

134 AD Nord, 27 W 38328/31, information sur les condamnations à mort pour collaboration avec l'ennemi, [s. l. n. d.].

135 Rapport : commissaire de police de Béthune au chef du service régional des renseignements généraux à Lille du 8 janvier 1945, dans Janine Ponty, *L'Immigration dans les textes, op. cit.*, p. 273-274.

136 Le consulat général de Pologne à Lille possédait la liste de 3 442 *Volksdeutsche* de nationalité polonaise, mais dans de nombreux cas il fallait ajouter à ce chiffre des membres des familles, notamment des enfants, rarement inscrits sur cette liste. A MSZ, série 20, art. 122, consulat général de Pologne à Lille : rapport d'activité pour le 4^e trimestre de 1946, Lille, le 11 janvier 1947, fol. 12 ; A MSZ, série 22, art. 80, consulat général de Pologne à Lille : rapport sur la situation générale au sein de l'immigration polonaise, Lille, le 28 juillet 1947, fol. 2 ; AD Nord, 27 W 38347/2, note de renseignement : commissaire divisionnaire, chef du service régional des renseignements généraux au secrétaire général pour la police de la région de Lille, Lille, le 7 août 1945, p. 3.

137 AD Nord, 27 W 38328/24, lettre : commissaire de police – chef du service des renseignements généraux au commissaire divisionnaire – chef du service régional des renseignements généraux à Lille, Béthune, le 22 janvier 1945.

les Français n'ont pas oublié que la Gestapo trouvait assez facilement dans les milieux polonais des auxiliaires zélés¹³⁸ ».

En effet, ces 5 % de Polonais constituaient dans le Nord-Pas-de-Calais un groupe bien perceptible, considérant la présence importante des immigrés polonais dans cette région. En outre, la quasi-totalité des *Volksdeutsche* du Nord-Pas-de-Calais étaient polonais, une partie d'entre eux étant des « Westphaliens » arrivés en France directement d'Allemagne, empreints de culture et de langue allemandes et ayant souvent des affinités avec les Allemands. Si l'on ne peut pas du tout dire qu'un Polonais collaborant avec l'ennemi soit représentatif de l'immigration polonaise du Nord-Pas-de-Calais, il est légitime de constater que l'écrasante majorité des *Volksdeutsche* dans cette région se recrutaient dans la communauté polonaise.

Un travailleur polonais « westphalien », arrivé en France en 1922, nous offre un autre élément de réponse. Lui qui n'avait pas collaboré avec l'occupant écrit dans son récit qu'au lendemain de la Libération, « la colère populaire » des Français du Nord de la France s'était concentrée sur des *Volksdeutsche* d'origine polonaise, car « il était plus facile de les atteindre et ils étaient les plus stupides, les plus maladroits, les moins préparés à se défendre. Ils n'avaient pas le bras long et ne comptaient pas dans leur entourage de relation à même de les protéger. Il était facile de les donner en pâture »¹³⁹. Il est bien probable qu'il était plus aisé pour des Français d'éviter une condamnation pour des faits de collaboration avec l'occupant que pour cette catégorie d'étrangers. Il s'agissait ici plus de solidarité locale que d'une attitude tendancieuse des instances étatiques de l'épuration.

En outre, paradoxalement, il n'est pas exclu que l'anticommunisme farouche de certains agents des services français de renseignement ait renforcé ce stéréotype du Polonais du Nord de la France main dans la main avec l'occupant allemand. Une explication nous est fournie dans un rapport du service régional des renseignements généraux de Lille du mois de janvier 1946 : « On souligne le petit nombre de ceux qui eurent une attitude digne durant l'Occupation, et on met en doute la sincérité d'un grand nombre qui se sont contentés à la Libération de remplacer chez eux le portrait d'Hitler par celui du maréchal Staline¹⁴⁰. » Cette image est évidemment très éloignée de l'attitude de l'écrasante majorité des Polonais et des réalités politiques au sein de l'immigration polonaise.

¹³⁸ AD Nord, 27 W 38347/2, note de renseignement sur les questions polonaises, Lille, le 4 janvier 1946, p. 6.

¹³⁹ Souvenirs de Marcin Bugzel, dans Kazimierz Koźniewski (dir.), *Pamiętniki emigrantów, 1878-1958, op. cit.*, p. 66-67, trad. Paweł Sekowski.

¹⁴⁰ AD Nord, 27 W 38347/2, note de renseignement sur des questions polonaises, Lille, le 4 janvier 1946, p. 7.

Les autorités françaises envisageaient initialement l'expulsion de France de tous les *Volksdeutsche* d'origine polonaise ayant été détenus dans des centres d'internement administratif situés dans le Nord et le Pas-de-Calais, à l'exception de ceux inscrits sur la *Volksliste* par erreur ou contre leur gré. Ces plans n'aboutirent pas du fait de la réticence qu'eut la Pologne populaire à admettre ces individus sur son territoire¹⁴¹.

Enfin, des Français accusèrent la communauté polonaise de l'« attitude favorable de certains Polonais à l'égard des prisonniers allemands », alors que les Polonais reprochaient la même bienveillance aux Français, qu'ils fussent civils ou militaires¹⁴².

108

En Alsace, les *Volksdeutsche* issus de l'immigration polonaise étaient souvent stigmatisés par la communauté polonaise. Cette attitude sévère résultait de raisons non seulement patriotiques mais aussi matérielles. D'après les calculs du consulat de Pologne de Strasbourg, les Polonais qui ne s'étaient pas inscrits sur la *Volksliste* avaient perdu, par des « péréquations » effectuées entre octobre 1940 et décembre 1944, environ 15 % de leur salaire mensuel, qui avait été, en moyenne, de 45 000 francs (entre 40 000 et 70 000 francs par tête). Ceux qui s'étaient inscrits sur ladite liste non seulement ne subissaient pas cette discrimination, mais jouirent d'avantages supplémentaires offerts par l'occupant¹⁴³.

Tout comme les Ukrainiens et les Biélorusses, les anciens *Volksdeutsche* issus de l'immigration polonaise en France n'étaient pas considérés comme des citoyens polonais par les autorités polonaises mais étaient reconnus comme Polonais par les autorités françaises. Les demandes de confirmation de la nationalité polonaise des anciens *Volksdeutsche* étaient soumises à décision ministérielle sur l'accord éventuel de ladite nationalité¹⁴⁴. Ils reçurent en général plus de décisions favorables que les Ukrainiens et les Biélorusses, le gouvernement polonais craignant leur éventuelle naturalisation française.

141 *Ibid.*, lettre : ministère de l'Intérieur, Inspection générale des camps d'internement, police générale au commissaire de la République à Lille, Paris, le 2 octobre 1945, p. 3 ; *ibid.*, lettre : ministère de l'Intérieur, sous-direction des étrangers et des passeports au commissaire régional de la République à Lille, Paris, le 4 octobre 1945.

142 CAD, Pologne, art. 85, Direction générale de la Sûreté nationale et Direction des renseignements généraux, 6^e section, « Les Polonais en France », [Paris], mai 1946, fol. 91 ; voir aussi AN, F 7 15589 ; AD Nord, 27 W 38347/2, note de renseignement sur des questions polonaises, Lille, le 4 janvier 1946, p. 7.

143 « Polacy w Alzacji », art. cit., p. 8-9 ; PISM, A.XI.E/598, rapport : consulat de Pologne à Strasbourg au MSZ – bureau consulaire, Bar-le-Duc, le 5 avril 1945, p. 3 ; AAN, ambassade de Pologne à Paris, art. 346, lettre : consulat de Pologne à Strasbourg à l'ambassade de Pologne à Paris, Bar-le-Duc, le 23 avril 1945, fol. 6.

144 A MSZ, série 20, art. 122, consulat général de Pologne à Lille : rapport d'activité pour le 3^e trimestre de 1947, Lille, le 7 octobre 1947, fol. 86.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Les années d'après-guerre sont très importantes pour l'appréhension de l'évolution de la communauté polonaise en France. Durant cette période en effet, l'intégration progressive des immigrés au pays d'accueil – processus ordinaire après le séjour pluriannuel à l'étranger – se voyait mise à mal, ou au contraire renforcée, par l'action de rapatriement des travailleurs polonais mise en place par les autorités de la Pologne populaire. Ainsi, choisir de ne pas retourner en Pologne signifiait en quelque sorte « choisir de la France ».

L'intégration des immigrés polonais en France était fortement encouragée par les politiques d'immigration et d'intégration menées par les autorités françaises dès la Libération. La France désirait conserver sur son territoire le plus de travailleurs polonais possible, et cela malgré les conventions signées avec la Pologne entre 1946 et 1948 portant sur le rapatriement des immigrés polonais. Le nouveau Code de la nationalité française du 19 octobre 1945 facilita l'accès à la nationalité française aux étrangers résidant en France depuis longtemps.

Faisons aussi un point sur la question de l'intégration des nouveaux immigrés polonais. Il était fréquent que les Polonais issus des classes aisées (relativement nombreux parmi les réfugiés de guerre) rencontrent des problèmes dans leur intégration sociale en France. En effet, pour diverses raisons – telles que l'impossibilité qu'ils rencontraient réinvestir leur instruction dans le pays d'accueil, leur profession, dont l'exercice était restreint par les autorités françaises, ou encore la méconnaissance ou la connaissance insuffisante de la langue française – le rôle social de ces immigrés était moins important que celui qu'ils jouaient autrefois en Pologne. Cette impossibilité de se réintégrer à une catégorie socioprofessionnelle analogue à celle dont ils faisaient partie en Pologne constituait pour eux un véritable fossé les séparant de la société d'accueil¹. Cependant, l'intégration des nouveaux immigrés polonais à la société française était en général souvent plus facile et plus rapide que le processus analogue qu'avaient subi leurs compatriotes arrivés en France dans l'entre-deux-guerres². Cette constatation se réfère surtout aux réfugiés de guerre, arrivés en France dans les années 1939-1940 qui, grâce à leurs compétences culturelles, élargissaient le

1 Hieronim Kubiak, Andrzej K. Paluch et Grzegorz Babiński, « Procesy asymilacji i ich odbicie », art. cit., p. 75.

2 Jan Gruszyński, « Integracja emigracji polskiej ze społeczeństwem francuskim w latach 1919-1975 », art. cit., p. 570.

champ d'interaction entre les Français et les Polonais résidant en France. Il ne faut garder à l'esprit que les anciens soldats des Forces armées polonaises et les anciennes personnes déplacées polonaises provenant d'Allemagne pouvaient s'appuyer, pour leur intégration, sur la présence de centaines de milliers de travailleurs polonais installés en France depuis des années. En outre, l'attitude des Français envers les Polonais après les hostilités devint en général plus favorable que dans l'entre-deux-guerres, les deux communautés ayant tissé des contacts et partagé des expériences communes sous l'occupation allemande³.

3 Sur l'attitude des autorités françaises envers les réfugiés et déplacés polonais au lendemain de la Libération, voir : Paweł Sękowski, « Francja wobec polskich uchodźców wojennych i dipisów w pierwszych latach po drugiej wojnie światowej » [La France et les réfugiés et déplacés polonais dans l'immédiat après-guerre], *Dzieje Najnowsze*, vol. 46, n° 2, 2014, p. 71-83.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Archives

I. Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Série AJ 43 : archives de l'Organisation internationale pour les réfugiés :

- art. 311 : assistance aux Polonais ayant appartenu aux forces alliées réfugiées en France et aux étudiants réfugiés, 1948-1951

Série AJ 80 : Commissariat général du Plan de modernisation et d'équipement :

- art. 15 : archives de Monsieur Bou : production végétale, 1946-1947

Série BB 30 : ministère de la Justice :

- art. 1741 : Inspection générale des services judiciaires, 1944-1947

Série F 1 : ministère de l'Intérieur :

- F 1^a 3303 : X-B 18 : Polonais : camps de La Courtine, Lusignan, Couiza ; consulats polonais, novembre 1944 - septembre 1945 ;

- F 1^a 3345-3346 : situations des étrangers en France, 1944-1947 ;

- F 1^a 3364 : I-H : étrangers en France, 1946.

Série F 7 : police générale :

- art. 15589 : mélanges, entre autres Polonais en France, mai 1946 ; réfugiés israéliens en France, juin 1950 ; réfugiés de l'Europe centrale, mai 1950 ;

- art. 16102 : séjours des étrangers prisonniers et résistants, 1944-1945.

Série F 9 : affaires militaires (y compris le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés) :

- art. 3840 : centres de réfugiés polonais, 1945-1948.

Fonds 552 AP : fonds Vincent Auriol :

- art. 64 : notes sur les diplomates polonais, renseignements généraux sur les Polonais en France, 1947 (entre autres).

Fonds 577 AP : fonds Georges Mauco :

- art. 5 : documents sur les étrangers en France, 1945-1949.

II. Centre des archives diplomatiques, La Courneuve

Série Europe 1945-1960, sous-série Pologne :

- art. 4-5 : corps diplomatique et consulaire polonais en France. Attachés militaires, navals, de l'air et missions militaires. Correspondance à propos des Bureaux d'administration des Polonais, 1944-1949 ;
- art. 6 : représentants diplomatiques et consulaires du gouvernement polonais de Londres, 1945-1948 ;
- art. 30 : armée polonaise de l'extérieur, 1944-1949 ;
- art. 31 : militaires polonais en France, 1945-1948 ;
- art. 59 : France-Pologne, 1944-1946 ;
- art. 84-85 : Polonais en France – dossier général, 1944-1949 ;
- art. 86 : associations polonaises en France, 1944-1949 ;
- art. 87 : main-d'œuvre polonaise, 1944-1949.

398

III. Archives nationales du monde du travail, Roubaix

Compagnie des mines de Vicoigne-Nœux (Pas-de-Calais) :

- 19940511852 : enquêtes sur les travailleurs français et étrangers, 1939-1946.

Compagnie des mines d'Ostricourt (Nord) :

- 19940570043 : « La situation des Houillères nationalisées », conférence de M. Duguet, Charbonnages de France, le 30 mai 1947, 16 p.

IV. Archives départementales du Nord, Lille

Série 27W : commissariat régional de la République :

- 38328/24 : Polonais, 1944-1946 ;
- 38328/31 : Parti communiste et propagande anticommuniste, 1944-1946 ;
- 38345/1 : rapports des commissaires des renseignements généraux sur l'activité des étrangers, 1944-1945 ;
- 38345/2 : statuts administratifs et affaires se rapportant à des groupes ethniques ; affaires se rapportant au Comité d'action et de défense des immigrés (CADI) ; centre d'hébergement des étrangers ; recensement des étrangers internés maintenus en France ou expulsés, 1944-1946 ;
- 38345/3 : listes des étrangers internés et détenus, 1946 ;
- 38347/1 : activités des Polonais : associations, mineurs recrutés pour l'armée polonaise, Polonais ayant opté pour la Russie, 1945 ;
- 38347/2 : rapports sur l'attitude des Polonais et des Tchèques en France ; activité des associations polonaises, 1944-1946 ;
- 38474/6 : Affaires diverses concernant les consulats, entre autres : Pologne, 1944-1945.

V. Archives de la préfecture de police de Paris

Série B – cabinet du préfet de police, sous-série BA – rapports et renseignements adressés au cabinet du préfet (1869-1970) :

- BA 2186 : Pologne, ambassade et consulat général à Paris ;
- BA 2187 : Pologne, affaires diverses ;
- BA 2388 : Pologne, colonies polonaises.

VI. Centre des archives économiques et financières, Savigny-le-Temple

- B 33. 773 / F³⁰ 3216 : accords militaires franco-polonais, 1939-1940.

VII. La Contemporaine, Nanterre

- O pièce 26364 : *La Pologne en lutte 1939-1945-1949*, [brochure], Paris, Comité d'entente de l'Association des Polonais libres, 1949, 63 p ;
- O pièce 27302 : *Statut de l'Union centrale des Polonais en France avec les règlements des comités régionaux et des comités locaux qui font partie intégrante de l'Union*, [brochure], Paris, 1945, 16 p ;
- Q pièce 7492 : Frédéric Joliot-Curie, *Pour la défense de l'immigration démocratique polonaise en France*, [brochure], Paris, L'Amitié franco-polonaise, le 29 novembre 1949, 2 p.

VIII. Bibliothèque nationale de France

- 4-WZ-6441 : *Association des ingénieurs et techniciens polonais en France – 50 ans*, [brochure], juin 1969.

IX. Société historique et littéraire polonaise / Bibliothèque polonaise de Paris

Fonds Rosa Bailly née Dufour :

- vers. 2845/1-2 : correspondance, 1945-1946.

Fonds Mieczysław Biesiekierski :

- art. prov. 1 : documents biographiques, 1919-1974.
- art. prov. 3 : matériaux pour l'activité au sein de la Croix-Rouge polonaise (CRP) en France et de la Relief Society for Poles (RSFP), 1944-1951 ;
- art. prov. 4/1 : matériaux pour l'activité en tant que conseiller aux affaires du travail et de la protection sociale auprès de l'ambassade de Pologne à Paris et en tant que délégué du ministère du Travail et de la Protection sociale, correspondance, 1944-1949 ;
- art. prov. 5 : matériaux pour la campagne de réinstallation des Polonais en France, 1946-1948.

Fonds Kazimierz Czerny-Szwarcenberg :

- art. prov. 1 : correspondance, 1939-1946.

Fonds Józef Jakubowski :

- art. prov. 10 : rapports sur l'activité du Groupement d'assistance aux Polonais en France (Towarzystwo Opieki nad Polakami we Francji), 1941-1944 ;
- art. prov. 13 : matériaux sur les réunions du comité directeur de la CRP en France, 1944-1945 ;
- art. prov. 16 : questions de la protection dans des centres d'accueil, 1944-1945 ;
- art. prov. 17 : activité de la CRP en France dans le contexte du changement de la situation politique, 1944-1945 ;
- art. prov. 18 : matériaux concernant l'aide aux anciens prisonniers et détenus et aux Juifs polonais, 1943-1946 ;
- art. prov. 19 : affaires du service de l'emploi et du service de l'éducation de la CRP en France, 1944-1945 ;
- art. prov. 22 : rapports sur l'histoire et l'activité de la CRP en France, 1941-1945 ;
- art. prov. 23 : matériaux de l'assemblée des délégués régionaux de la CRP en France ;
- art. prov. 25 : correspondance concernant la CRP en France, 1944-1945 ;
- art. prov. 30 : activité de la branche française de la RSFP : Société de secours aux Polonais (Towarzystwo Pomocy Polakom), 1947-1950 ;
- art. prov. 33 : rapports sur l'activité de la RSFP, 1947-1949 ;
- art. prov. 34 : correspondance de la RSFP, 1946-1950 ;
- art. prov. 35 : matériaux des divers organismes dans le cadre de la RSFP, 1947-1955 ;
- art. prov. 42 : *varia*, concernant entre autres l'Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance (Polska Organizacja Walki o Niepodległość, POWN), 1945-1983.

Fonds Aleksander Kawałkowski :

- BPP 1165 : rapports et mémoires concernant la POWN ;
- BPP 1168 : matériaux concernant la liquidation de la POWN et les affaires des combattants ;
- BPP 1169 : matériaux pour l'activité diplomatique de Kawałkowski, 1944-1948 ;
- BPP 1170 : rapports et mémoranda sur la situation intérieure en France, 1944-1947, entre autres : rapport sur la situation de l'immigration polonaise en France du mois de décembre 1944 ;
- BPP 1171 : rapports sur la situation intérieure en France et sur l'immigration polonaise, 1944-1946 ;
- BPP 1172 : matériaux concernant les associations polonaises à l'étranger, 1945-1946 ;
- BPP 1201/II : périodiques et brochures du fonds privé.

Fonds Stanisław Kot :

- KOT 11 : matériaux pour l'activité politique de Kot dans le Parti paysan polonais en exil (Polskie Stronnictwo Ludowe, PSL) dans les années 1947-1954.

Fonds Kajetan Morawski :

- art. prov. 6/I : rapports pour le ministère des Affaires étrangères du gouvernement polonais à Londres (MSZ), 1941-1953 ;

- art. prov. 19/I : matériaux concernant la Bibliothèque polonaise et la Société historique et littéraire polonaise, 1929-1954.

Fonds Tadeusz Parczewski :

- art. prov. 1/I-II : émigration polonaise en France : Organisations politiques. Organisations sociales, 1945-1960;
- art. prov. 5 : Mouvement polonais pour la Liberté « Indépendance et démocratie » (*Polski Ruch Wolnościowy* „Niepodległość i Demokracja”, NiD), 1945-1966;
- art. prov. 10 : Association d'entraide des anciens combattants polonais en France (Samopomoc byłych Kombatantów Polskich we Francji, puis Stowarzyszenie Polskich Kombatantów, SPK), 1946-1964;
- art. prov. 12 : documents du département éducation et culture de la SPK, 1946-1950.

Fonds Edmund Strauch :

- art. prov. 2 : correspondance de l'agence consulaire de Pologne à Charleville-Mézières, 1944-1950;
- art. prov. 3 : *varia* – circulaires, bulletins, invitations, 1945-1950.

Fonds Zygmunt Lubicz Zaleski :

- vers. 3882/2 : activité en tant que coordinateur de l'éducation de la jeunesse polonaise en France; activité au sein du Comité central des études (Centralny Komitet Studiów);
- vers. 3883/2 : activité en tant que président du Comité central des études à Paris; Mission militaire polonaise de liquidation (Polska Wojskowa Misja Likwidacyjna); Mission catholique polonaise (Polska Misja Katolicka);
- vers. 3892/2 : Activité en tant que délégué pour la France du ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Documents non classés :

- vers. 3209 : rapports sur les contrôles effectués par la CRP en France, 1945-1946;
- vers. 3215 : Union des réfugiés de guerre polonaise (Zjednoczenie Polskiego Uchodźstwa Wojennego);
- vers. 3218 : archives de l'Union indépendante des instituteurs polonais en France (Niezależny Związek Nauczycielstwa Polskiego);
- vers. 3219-3220 : fonds Jerzy Jankowski;
- vers. 3269-3270 : fonds Lucjan Krawiec;
- vers. 3386 : e.a. *Duszpasterstwo polskie we Francji* [L'Aumônerie polonaise en France], l'état à la date du 1^{er} mars 1947, brochure, 1947;
- vers. 4042-4043 : Mission militaire polonaise de liquidation en France (Polska Wojskowa Misja Likwidacyjna we Francji);
- vers. 4087-4091, 4115 : archives de l'Union centrale des Polonais en France (Centralny Związek Polaków we Francji);
- vers. 5011 : archives du Parti paysan polonais en France (Polskie Stronnictwo Ludowe).

X. Archives des Actes nouveaux (Archiwum Akt Nowych), Varsovie

Ambassade de Pologne à Paris

- art. 320 : protection sociale sur les immigrés en France et en Belgique, 1944-1945 ;
- art. 331 : réseau diplomatique polonais en France, 1943-1945 ;
- art. 346 : protection juridique sur les immigrés, 1945.

Croix-Rouge polonaise – comité de direction à Varsovie :

- art. 133 : section autonome à l'étranger (*Samodzielna Sekcja Zagraniczna*) : délégation de la CRP en France : organisation, instructions, résolutions et correspondance, 1945-1957.

Lycée polonais à Paris :

- art. 5 : l'activité, 1947-1963.

Ministère du Travail et de la Protection sociale :

- art. 222 : département des assurances sociales (Departament Ubezpieczeń Społecznych) – coopération avec les autres pays dans le domaine de sécurité sociale : France, 1946-1949 ;
- art. 225 : département des assurances sociales – allocations pour travailleurs polonais en France ayant effectué une partie de leur ancienneté de service en Allemagne („*zasilki gwareckie*”), 1945-1946 ;
- art. 382 : département des assurances sociales – aide aux Polonais établis hors de leur pays, 1945-1948.

402

XI. Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Varsovie (A MSZ)

Série 6 : département politique, section Europe occidentale et du Nord (Departament Polityczny – Wydział Zachodniej i Północnej Europy) :

- art. 969 (liasse 68) : conventions sur le rapatriement et réémigration des Polonais de France – exemplaires originaux, 1946-1947 ;
- art. 971 (liasse 68) : aumônerie polonaise en France, 1946-1947 ;
- art. 984 (liasse 69) : réseau diplomatique et consulaire polonais, 1945-1948 ;
- art. 985 (liasse 69) : rejet de l'*exequatur* pour la candidature consulaire d'Aleksander Bodak en France, 1948 ;
- art. 994 (liasse 71) : rapports politiques de l'ambassade de Pologne à Paris, 1945-1948 ;
- art. 1001 (liasse 72) : vie politique de l'immigration polonaise en France, 1945-1948.

Série 8 : département II, section pays romans (Departament II – Wydział Romański) :

- art. 83 (liasse 6) : enseignement polonais et cours de polonais pour les étrangers en France, 1949 ;

Série 15 : cabinet du ministre : - art. 169 (liasse 18) : questions concernant la citoyenneté et les passeports, entre autres : enregistrement des citoyens polonais en France, 1945-1950.

Série 20 : bureau consulaire (*Biuro Konsularne*), 1945-1950 :

- art. 17 (liasse 2) : rapports sur l'activité des services administratifs polonais sur le territoire français, 1947-1949 ;
- art. 18 (liasse 2) : rapport d'activité du consulat général de Pologne à Lille, 1949 ;
- art. 32 (liasse 2) : revue des affaires polonaises en France, 1948-1949 ;
- art. 48 (liasse 3) : rapports des consulats généraux de Pologne à Lille et à Marseille sur les affaires polonaises, 1949 ;
- art. 49 (liasse 4) : rapports des consulats de Pologne à Strasbourg, à Toulouse et à Lyon sur les affaires polonaises, 1949 ;
- art. 77 (liasse 5) : enseignement polonais à l'étranger, entre autres : en France, 1947-1949 ;
- art. 116-118 (liasse 9) : rapports du consulat général de Pologne à Paris, 1946-1949 ;
- art. 119-121 (liasse 9) : rapports du consulat général de Pologne à Marseille, 1946-1949 ;
- art. 122-124 (liasse 9) : rapports du consulat général de Pologne à Lille, 1946-1949 ;
- art. 125-127 (liasses 9, 10) : rapports du consulat de Pologne à Lyon, 1946-1949 ;
- art. 128-130 (liasse 10) : rapports du consulat de Pologne à Toulouse, 1947-1949 ;
- art. 131 (liasse 10) : rapports du consulat de Pologne à Strasbourg, 1946-1949 ;
- art. 133 (liasse 10) : rapports de l'agence consulaire de Pologne à Metz, 1946-1949 ;
- art. 444 (liasse 37) : protection sociale envers les émigrés – généralités, 1946 ;
- art. 456 (liasse 38) : la mise en service du réseau consulaire sur le territoire français, 1945 ;
- art. 993 (liasse 75) : rapports du consulat de Pologne à Toulouse sur les affaires polonaises, 1950 ;
- art. 1074 (liasse 80) : enregistrement des citoyens polonais par le consulat de Pologne à Lyon, 1950.

Série 22 : bureau pour les affaires du rapatriement (*Biuro do Spraw Repatriacji*) :

- art. 77, 80 (liasse 4) : situation de l'immigration polonaise dans la circonscription consulaire de Lille, 1947.

Base de données électroniques des postes diplomatiques et consulaires de Pologne pour les années 1918-1945, établie par Janusz Deszczka.

Base de données électroniques des postes diplomatiques et consulaires de Pologne pour les années 1946-2012, établie par Janusz Deszczka.

XII. Archives de l'Institut de la mémoire nationale (Archiwum Instytutu Pamięci Narodowej)

- AIPN 0179/1385 : département de l'information du ministère de la Sécurité publique (Wydział Informacji Ministerstwa Bezpieczeństwa Publicznego), *Emigracja polska*.

Broszura szkoleniowa [Émigration polonaise. Brochure d'instruction], Varsovie, août 1948.

XIII. Archives de l'université Jagellonne, Cracovie

Série S II 619 : dossiers individuels des universitaires ayant travaillé entre 1850 et 1939 :

- Wnorowski Feliks.

XIV. The Polish Institute and Sikorski Museum, Londres

Série A.XI.E : ministère des Affaires étrangères :

- art. 192 : relations polono-françaises, 1945 ;

- art. 598 : protection sociale sur les émigrés, 1945.

Série A.17 : Union mondiale des Polonais de l'étranger (Światpol) (Światowy Związek Polaków z Zagranicy) :

- art. 4 : pays européens et Canada, 1943-1946 ;

- art. 22 : Bulletins d'information (*Biuletyny informacyjny*), n° 1-34, 1945-1947 ;

- art. 24-25 : bulletins, brochures, 1938-1948.

Série A.46 : ambassade de Pologne [du gouvernement de Londres] à Paris, 1944-1950 :

- art. 1-4 : questions politiques – généralités, 1945-1949 ;

- art. 13-15 : organisation de la vie politique en France, 1945-1948 ;

- art. 23-24 : questions de la jeunesse, scolaires et académiques, 1945-1947 ;

- art. 29-30 : rapports consulaires, 1945-1947.

Série A.54 : consulat de Pologne à Lille :

- art. 2 : allocations pour veuves et enfants des victimes de guerre et les allocations aux familles de militaires, 1944-1945 ;

- art. 3 : Mission militaire polonaise de recrutement et évacuation (*Misja Wojskowa do spraw Zaciągu i Ewakuacji*), 1944-1945.

Série PRM : présidence du Conseil des ministres (*Prezydium Rady Ministrów*) :

- art. 162 : année 1945. Dépêches des services diplomatiques.

XV. Polish Underground Movement Study Trust (*Studium Polski Podziemnej*), Londres

Série A : 6^e section (section spéciale) de l'état-major du commandant en chef de l'armée polonaise (*Oddział VI Sztabu Naczelnego Wodza – Oddział Specjalny*) :

- A.5.2.9. : bases et postes de communication de l'Armée de l'intérieur avec la Pologne occupée : « Paryż » [« Paris »], 1940-1945.

Série SK.17 : 6^e section (section spéciale) de l'état-major du commandant en chef de l'armée polonaise (*Oddział VI Sztabu Naczelnego Wodza – Oddział Specjalny*) ; documents provenant d'un coffre retrouvé :

- art. 23 : matériaux de la « Baza Moda » à Paris concernant les postes « Lila » et « Mine », 1944-1945.

XVI. Polish Library POSK, Londres

558/RPS : fonds Tadeusz Świącicki :

- archives de la Société de bibliophiles polonais de Paris, 1945-1948.

916/RPS :

- Antoni Stefan Koper, *Polscy Displaced Persons w Niemczech, 1945-1947* [Personnes déplacées polonaises en Allemagne, 1945 -1947], London, [1979], introduction et première partie de la thèse de doctorat préparée à l'Université polonaise en exil (Polski Uniwersytet Na Obczyźnie) – brouillon, 88 p.

XVII. The National Archives, Kew, Londres

Série FO 371 : Foreign Office – Political Departments : General Correspondance:

- 47793 : Polish Committee of National Liberation France, 1945.

Série WO 204 : War Office – Allied Forces, Mediterranean Theatre : Military Headquarters Papers, Second World War :

- 5701 : Poles in France, 1944-1945 ;
- 5703 : Movements of Poles from France, 1944-1945.

Presse

Biuletyn Informacyjny Centralnego Związku Polaków we Francji [Bulletin d'information de l'Union centrale des Polonais en France], Paris, 1945-1947.

Biuletyn Polskiego Czerwonego Krzyża – Oddział na Francję [Bulletin de la Croix-Rouge polonaise – section française], Paris, 1944-1945.

Comité polonais de libération nationale en France. Service de documentation, Paris, 1944-1945.

Gazeta Ludowa. Tygodnik Polskiego Stronnictwa Ludowego we Francji [Gazette populaire. Hebdomadaire du Parti paysan polonais en France], Paris, 1946-1947.

Gazeta Polska (Niepodległość). Dziennik Wychodźstwa Polskiego we Francji (Journal polonais, fondé sous l'occupation ennemie en 1941), Paris, 1945-1949.

Głos Pracy. Miesięcznik robotników polskich w CGT-Force ouvrière [La Voix du Travail. Mensuel polonais de la CGT-Force ouvrière], Paris, 1949.

Kultura [La Culture], Paris, 1947-1950.

Lud Polski. Organ polskich mas pracujących we Francji [Le Peuple polonais. Organe de presse des classes laborieuses polonaises en France], Paris, 1946-1948.

Narodowiec [Le National], Lens, 1945-1949.

Niepodległość. Organ Wychodźstwa Polskiego we Francji [L'Indépendance. Organe de presse de l'émigration polonaise en France], Paris, 1944-1945.

Placówka [Le Poste], Paris, 1945-1948.

Polonia Zagraniczna. Biuletyn Organizacyjny Światowego Związku Polaków z Zagranicy [Polonia de l'étranger. Bulletin d'organisation de l'Union mondiale des Polonais de l'étranger], Londyn, 1945-1947.

Polska Wierna. Tygodnik katolicki [La Pologne fidèle. Hebdomadaire catholique], Paris/Londres, 1945-1949.

Syrena [La Sirène], Paris, 1947-1949.

Sztandar. Organ Centralnego Komitetu Walki [L'Étendard. Organe du Comité central de lutte], Lyon, 1944.

Sztandar Polski. Dziennik emigracji polskiej we Francji, Belgii i Holandii [L'Étendard polonais. Journal de l'émigration polonaise en France, en Belgique et aux Pays-Bas], Paris, 1945-1946.

Światło. Zbiór artykułów i rozpraw pod redakcją A. Ciołkosza i Z. Zaremby [La Lumière. Revue mensuelle], Paris, 1947-1949.

Więści. Wydawnictwo Oficera Opieki Obozu Zb. WP nr 3 dla żołnierzy Obozu [Les Nouvelles. L'édition de l'officier responsable du camp de rassemblement n° 3 de l'armée polonaise pour les soldats], Lille, 1946-1948.

Wolna Polska. Organ zjednoczonego ludu polskiego we Francji [La Pologne Libre. Organe de presse du peuple polonais uni en France], Lyon, 1944-1945.

Documents imprimés et mémoires

Archiwum Ruchu Robotniczego, n° 1, « Grupy polskie Francuskiej Partii Komunistycznej podczas okupacji hitlerowskiej. Materiały programowe, VIII 1941-VIII 1944 » [Les groupes polonais du Parti communiste français pendant l'occupation hitlérienne. Documents de programme, août 1941-août 1944], dir. Kazimiera Maj, 1973, p. 285-340.

BIESIEKIERSKI, Mieczysław, « Polska akcja opiekuńcza we Francji w okresie okupacji niemieckiej, czerwiec 1940-wrzesień 1944 » [L'action polonaise de protection sociale en France pendant l'occupation allemande, juin 1940-septembre 1944)], *Zeszyty Historyczne* (Paris), n° 105, 1993, p. 38-63.

BOBROWSKI, Czesław, *Wspomnienia ze stulecia* [Mémoires du centenaire], Lublin, Wydawnictwo Lubelskie, 1985, 344 p.

Bulletin de la statistique générale de la France, vol. 34, n° 12, décembre 1946.

Bulletin de la statistique générale de la France, vol. 35, n° 3, mars 1947.

CEGIEŁKA, Franciszek, « Nuncjusz A. G. Roncalli w Paryżu » [Le nonce A. G. Roncalli à Paris], *Zeszyty Historyczne* (Paris), n° 39, 1977, p. 184-193.

—, « Problemy Polskiej Misji Katolickiej we Francji w pierwszych latach po II wojnie światowej » [Les problèmes de la Mission catholique polonaise en France pendant les premières années après la seconde guerre mondiale], *Studia Polonijne*, n° 11, 1987, p. 223-236.

- GAJEWICZ, Bohdan, *Opieka nad kombatantami (1941-1944)* [La Protection pour les anciens combattants], Vals-les-Bains (Ardèche), Towarzystwo Opieki nad Polakami we Francji [Groupement d'assistance aux Polonais en France], octobre 1944, 74 p. ; *Zakończenie* [Conclusion], Paris, le 28 avril 1945, 4 p. [numérotées 75-78].
- INSEE, *Premiers résultats du recensement général de la population effectué le 10 mars 1946*, Paris, Impr. nationale, 1947, 61 p.
- , *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 10 mars 1946*, t. II, *Population présente totale*, Paris, Impr. nationale, 1953, 436 p.
- JĘDRYCHOWSKI, Stefan, *Przedstawicielstwo PKWN i Rządu Tymczasowego RP we Francji* [La Représentation du CPLN et du gouvernement provisoire de la Pologne en France], Warszawa, MSZ, coll. « Materiały i Studia Historyczne » [Matériaux et études historiques], 1987, 78 p.
- „Komunikaty Informacyjne” Sztabu Naczelnego Wodza / Sztabu Głównego Polskich Sił Zbrojnych na Zachodzie, 1945-1947 [Les Bulletin d'information de l'état-major du commandant en chef des Forces armées polonaises de l'Ouest / de l'état-major des Forces armées polonaises de l'Ouest, 1945-1947], éd. Czesław Brzoza, Kraków, Księgarnia Akademicka, 2008, 728 p.
- MARÈS, Antoine, « Témoignages d'exilés et de réfugiés politiques d'Europe centrale en France après 1945 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 44, octobre-décembre 1996, p. 48-54.
- MORAWSKI, Kajetan, *Tamten brzeg* [L'Autre Bord], éd. Jerzy Marek Nowakowski, Warszawa, Spotkania, 1996, 281 p.
- OLSZANSKI, Thomas, *La Vie errante*, dans *Un militant syndicaliste franco-polonais. « La Vie errante » de Thomas Olszanski, 1886-1959*, éd. et trad. Mylène Mihout, Lille, PUL, 1993, 395 p. (version polonaise: OLSZAŃSKI, Tomasz, *Życie tulacze*, Warszawa, Książka i Wiedza, 1957, 378 p.).
- OSTROWSKI, Jean, « Le syndicalisme ouvrier et les Polonais en France après la seconde guerre mondiale », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3) / *Revue du Nord*, hors-série, n° 7, coll. « Histoire », 1992, p. 159-174.
- Pamiętniki emigrantów, 1878-1958* [Souvenirs des émigrés, 1878-1958], Warszawa, Czytelnik, 1960, 924 p.
- Polska Ludowa. Materiały i Studia*, n° 5, « Dokumenty do dziejów polskich demokratycznych formacji wojskowych we Francji, 1941-1945 » [Documents pour l'histoire des formations militaires démocratiques polonaises en France, 1941-1945], dir. Wincenty Romanowski et Mieczysław Wrzosek, 1966, p. 141-202.
- PONTY, Janine, *L'Immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Paris, Belin, 2003, 416 p.
- Protokoły posiedzeń Rady Ministrów Rzeczypospolitej Polskiej* [Protocoles des réunions du Conseil des ministres de la république de Pologne], t. VII, *Maj-listopad 1944* [Mai-

novembre 1944], éd. Wojciech Rojek, collab. Andrzej Suchcitz, Kraków, Secesja, 2006, 694 p.

Protokoły posiedzeń Rady Ministrów Rzeczypospolitej Polskiej [Protocoles des réunions du Conseil des ministres de la république de Pologne], t. VIII, *Grudzień 1944-sierpień 1945* [Décembre 1944-août 1945], éd. Wojciech Rojek, collab. Andrzej Suchcitz, Kraków, Secesja, 2008, 774 p.

PUTRAMENT, Jerzy, *Pół wieku. Zagranica* [Un demi-siècle. À l'étranger], Warszawa, Czytelnik, 1965, 412 p.

Rocznik Statystyczny 1947 [Annuaire statistique de la république de Pologne 1947], Warszawa, GUS [Office central de statistiques], 1947.

Rocznik Statystyczny 1948 [Annuaire statistique de la république de Pologne 1948], Warszawa, GUS, 1949.

Rocznik Statystyczny 1956 [Annuaire statistique de la république de Pologne 1956], Warszawa, GUS, 1956.

Rocznik wychodźstwa polskiego we Francji i Belgii [Annuaire de l'émigration polonaise en France et en Belgique], Paris, 1948.

Sprawozdanie z pierwszego walnego zjazdu wychodźstwa polskiego we Francji, 17-18 grudnia 1944 roku [Compte-rendu de la 1^{re} assemblée plénière de l'émigration polonaise en France, les 17 et 18 décembre 1944], Paris, 1945, 140 p.

ZALESKI LUBICZ, Zygmunt, *Le Statut moral de l'émigré*, Paris, 1949, 8 p. (extrait de: *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1949).

408

Communications orales

Communication orale enregistrée de Maciej Morawski, Paris, le 28 février 2012.

Sources audiovisuelles

WISNIEWSKI, Allan, *Pologne. Chronique d'un retour oublié, 1947-1990*, SCEREN/CNDR, coll. « Films en classe : collègue et lycée », « Histoire », 2010, 75 minutes.

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de travail

BRUNEL, Ghislain (dir.), *Les Sources de l'histoire de la Pologne et des Polonais dans les archives françaises*, Paris, Direction des Archives de France, 2003, 818 p.

DANILEWICZ-ZIELIŃSKA, Maria, *Bibliografia: „Kultura”, 1958-1973; „Zeszyty Historyczne”, 1962-1973; działalność wydawnicza, 1959-1973* [Bibliographie: *Kultura*, 1958-1973; *Zeszyty Historyczne*, 1962-1973; l'activité éditoriale, 1959-1973], Le Mesnil-le-Roi, Instytut Literacki w Paryżu [Institut littéraire de Paris], coll. « Biblioteka Kultury » [Bibliothèque de la revue *Kultura*], 1975, 430 p.

- , *Bibliografia: „Kultura”, 1974-1980; „Zeszyty Historyczne”, 1974-1980; działalność wydawnicza, 1974-1980* [Bibliographie: *Kultura*, 1974-1980; *Zeszyty Historyczne*, 1974-1980; l'activité éditoriale, 1974-1980], Le Mesnil-le-Roi, Instytut Literacki w Paryżu [Institut littéraire de Paris], coll. « Biblioteka Kultury » [Bibliothèque de la revue *Kultura*], 1981, 314 p.
- , *Bibliografia: „Kultura”, 1981-1987; „Zeszyty Historyczne”, 1981-1987; działalność wydawnicza, 1981-1987* [Bibliographie: *Kultura*, 1981-1987; *Zeszyty Historyczne*, 1981-1987; l'activité éditoriale, 1981-1987], Le Mesnil-le-Roi, Instytut Literacki w Paryżu [Institut littéraire de Paris], coll. « Biblioteka Kultury » [Bibliothèque de la revue *Kultura*], 1989, 348 p.
- FAVIER, Jean (dir.), *Les Archives nationales. État général des fonds*, t. V, 1940-1958. *Fonds conservés à Paris*, Paris, Archives nationales, 1988, 468 p.
- GOULD, Julius et KOLB William L. (dir.), *A Dictionary of the Social Sciences*, London, Tavistock Publications, 1964, 761 p.
- JUDYCKA, Agata et JUDYCKI, Zbigniew, *Les Polonais en France. Dictionnaire biographique*, trad. Richard Zienkiewicz, Paris, Concorde, 1996, t. I, 348 p.
- JUDYCKI, Zbigniew A., *Polacy w świecie. Kwartalnik biograficzny Polonii* [Les Polonais dans le monde. Trimestriel biographique de la Polonia], Paris, puis Paris/Kielce, Scripta 2000, 17 tomes, 1992-2000.
- KOŁODZIEJ, Edward, « Sources pour l'histoire de l'immigration et de la Polonia de France dans les Archives nationales polonaises », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *La Protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, actes du colloque de Lille, 15 et 16 mai 1997, Villeneuve-d'Ascq, Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1999, p. 93-108.
- KOWALIK, Jan, *„Kultura”, 1947-1957. Bibliografia zawartości treści. Działalność wydawnicza, 1946-maj 1959* [*Kultura*, 1947-1957. Bibliographie du contenu de la revue. L'activité éditoriale, 1946-mai 1959], Le Mesnil-le-Roi, Instytut Literacki w Paryżu [Institut littéraire de Paris], coll. « Biblioteka Kultury » [Bibliothèque de la revue *Kultura*], 1959, 393 p.
- , *Bibliografia czasopism polskich wydanych poza granicami Kraju od września 1939 roku – World Index of Polish Periodicals Published outside of Poland since September 1939*, 5 tomes, Lublin, Wydawnictwo KUL [Presses universitaires de l'Université Catholique de Lublin], 1976 (t. I-IV), 1988 (t. V); t. I, 317 p., t. II, 245 p., t. III, 275 p., t. IV, 233 p., t. V, 272 p.
- Polska Służba Zagraniczna po 1 września 1939 r.* [Le Corps diplomatique polonais après le 1^{er} septembre 1939], Londyn, Stowarzyszenie Pracowników Polskiej Służby Zagranicznej, 1954, 180 p.
- Polski Słownik Biograficzny* [Dictionnaire biographique polonais], Kraków, PAN [Académie polonaise des sciences], 1962-1964, 1976, t. X, XXI.
- SUPRUNIUK, Anna et SUPRUNIUK, Mirosław A., *Bibliografia: „Kultura”, 1988-1996; „Zeszyty Historyczne”, 1988-1996; działalność wydawnicza, 1988-1996* [Bibliographie: *Kultura*, 1988-1996; *Zeszyty Historyczne*, 1988-1996; l'activité éditoriale, 1988-

1996], Le Mesnil-le-Roi : Instytut Literacki w Paryżu [Institut littéraire de Paris], coll. « Biblioteka Kultury » [Bibliothèque de la revue *Kultura*], 1997, 463 p.

VEGLIA, Patrick, FOLLIET, Delphine, EL YAZAMI, Driss, *et. al. Les Étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées. XIX-XX^e siècles*, Paris, Génériques/Direction des Archives de France, 2005, t. IV, 886 p.

Problématique et méthodologie

BABIŃSKI, Grzegorz, *Więź etniczna a procesy asymilacji. Przemiany organizacji etnicznych. Zagadnienia teoretyczne i metodologiczne* [Le Lien ethnique. Les transformations des organisations ethniques. Questions théoriques et méthodologiques], Warszawa/Kraków, PWN, 1986, 174 p.

KUBIAK, Hieronim, « Proces przystosowania społecznego emigrantów polskich do warunków kulturowych krajów osiedlenia. Podstawowe założenia i konkluzje teoretyczne » [Le processus d'adaptation sociale des émigrés polonais aux conditions culturelles de vie dans le pays de réinstallation. Les principes de base et conclusions théoriques], dans KUBIAK, Hieronim et PILCH, Andrzej (dir.), *Stan i potrzeby badań nad zbiorowościami polonijnymi* [L'État des connaissances et les besoins de la recherche sur les communautés polonaises à l'étranger], actes du colloque de Cracovie, 30 août-5 septembre 1975, Wrocław/Warszawa/Kraków/Gdańsk, Ossolineum-PAN [Académie polonaise des sciences], 1976, p. 60-73.

—, PALUCH, Andrzej K. et BABIŃSKI, Grzegorz, « Procesy asymilacji i ich odbicie w refleksji teoretycznej we współczesnych naukach społecznych » [Les Processus d'assimilation et leur reflet dans la réflexion théorique des sciences sociales contemporaines], dans KUBIAK, Hieronim et PALUCH, Andrzej K. (dir.), *Założenia teorii asymilacji* [Les Principes de la théorie d'assimilation], actes du colloque de Cracovie, juillet 1978, Wrocław/Warszawa/Kraków/Gdańsk, Ossolineum, Komitet Badania Polonii PAN [Bibliothèque sur les Polonais de l'étranger. Comité des recherches sur les Polonais de l'étranger de l'Académie polonaise des sciences], 1980, p. 53-78.

NOIRIEL, Gérard, « Immigration : le fin mot de l'histoire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 7, 1985, p. 141-150.

PONTY, Janine, « Stan badań historycznych nad Polonią francuską » [L'état des recherches historiques sur la Polonia de France], trad. Anna Masiewicz, *Przegląd Polonijny*, n° 3, 1996, p. 65-72.

REA, Andrea et TRIPIER, Maryse, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2008, 120 p.

ŚLADKOWSKI, Wiesław, « Les recherches en Pologne sur l'immigration polonaise après la seconde guerre mondiale », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3) / *Revue du Nord*, hors-série, n° 7, 1992, coll. « Histoire », p. 7-15.

Histoire politique de la France et histoire générale de l'immigration en France

- ANGLADE, Jean, *La Vie quotidienne des immigrés en France de 1919 à nos jours*, Paris, Hachette, 1976, 224 p.
- BLANC-CHALÉARD, Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001, 121 p.
- , « Les Immigrés et le logement en France depuis le XIX^e siècle. Une histoire paradoxale », dans STORA, Benjamin et TEMIME, Émile (dir.), *Immigrances. L'immigration en France au XX^e siècle*, Paris, Hachette, 2007, p. 67-96.
- BOURGEOIS, Jean, « La situation démographique », *Population*, vol. 2, n° 2, 1947, p. 329-347.
- CASEVITZ, Jean, « Le recensement du 10 mars 1946 », *L'Information géographique*, vol. 11, n° 3, 1947, p. 102-111.
- COURTOIS, Stéphane, PESCHANSKI, Denis et RAYSKI, Adam, *Le Sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989, 473 p.
- DALLOZ, Jacques, *La France de la Libération*, Paris, PUF, 1983, 126 p.
- DEBERLES, Kléber, *La Grande Épopée des mineurs*, Lille, *La Voix du Nord*, 1992, 237 p.
- DELMAS, Luc, *Lorraine du fer. Terre d'immigrés*, dans *Mineurs immigrés. Histoire, témoignages. XIX^e, XX^e siècles*, actes du colloque de Lens, 17 et 18 mai 2000, Montreuil, Institut d'histoire sociale minière/Éd. VO, 2000, p. 73-87.
- DUPEUX, Georges, « L'immigration en France de la fin du XVIII^e siècle à nos jours », dans Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, *Les Migrations internationales de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, CNRS, 1980, p. 161-174.
- FAIDUTTI-RUDOLPH, Anne-Marie, « L'évolution de l'immigration en France de 1946 à 1960 », *Information géographique*, vol. 26, n° 4, 1962, p. 152-160.
- FLEURANCE, Simone, « L'émigration française à l'étranger : tendances actuelles », *Population*, vol. 3, n° 3, 1948, p. 561-563.
- FORCADE, Olivier, *La République secrète. Histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008, 702 p.
- GEORGE, Pierre, *Les Migrations internationales*, Paris, PUF, 1976, 231 p.
- GREEN, Nancy L., « Les Juifs étrangers à Paris », dans KASPI, André et MARÈS, Antoine (dir.), *Le Paris des étrangers depuis un siècle*, actes du colloque de Paris, 14 mai 1987, Paris, Impr. nationale, 1989, p. 105-118.
- HEISCH, Robert, « L'évolution des salaires de 1949 à 1951 », *Journal de la Société statistique de Paris*, n° 93, 1952, p. 286-304.
- LACHAISE, Bernard, *Yvon Delbos. Biographie, 1885-1956*, Périgueux, Fanlac, 1993, 362 p.
- LALOU, Jean, « L'assistance sociale auprès des populations juives parisiennes au temps de l'Occupation », dans ZYTNICKI, Colette (dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIX^e et XX^e siècles*, actes du colloque de Paris, le 28 octobre 2009, Paris, Éclat, coll. « Bibliothèque de Fondations », 2010, p. 49-67.

- LE LIEPVRE, Thérèse et BOUSQUET, Marie-Hélène de, « Étude de 4 000 dossiers du Service social d'aide aux émigrants », dans GIRARD, Alain et STOETZEL, Jean (dir.), *Français et immigrés*, t. II, *Nouveaux documents sur l'adaptation. Algériens, Italiens, Polonais. Le Service social d'aide aux émigrants*, Paris, PUF/Ined, coll. « Travaux et documents », 1954, p. 217-276.
- MILZA, Pierre, « Un siècle d'immigration étrangère en France », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 7, 1985, p. 3-18.
- NOIRIEL, Gérard, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Le Seuil, 1988, 441 p.
- , *Population, immigration et identité nationale en France (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Hachette, 1992, 190 p.
- , *Atlas de l'immigration en France*, Paris, Autrement, 2002, 64 p.
- RIOUX, Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République*, t. I, *L'Ardeur et la Nécessité (1944-1952)*, Paris, Le Seuil, 1980, 315 p.
- RYGIEL, Philippe, *Destins immigrés. Cher, 1920-1980. Trajectoire d'immigrés d'Europe*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2001, 447 p.
- SCHOR, Ralph, *Français et immigrés en temps de crise (1930-1980)*, Paris, L'Harmattan, 2004, 243 p.
- SĘKOWSKI, Paweł, « Narodziny i pierwsze lata polityki imigracyjnej Francji (1945-1952) » [La naissance et les premières années de la politique d'immigration en France, 1945-1952], *Bezpieczeństwo. Teoria i Praktyka*, n° 1, 2016, p. 183-198.
- , « Activity of the international community in Europe after the Second World War within the scope of the International Refugee Organisation as a model of the aid action towards refugees », *Securitologia*, n° 1, 2017, p. 119-139.
- SPIRE, Alexis, *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, Grasset, 2005, 402 p.
- STORA Benjamin et TEMIME, Émile (dir.), *Immigrances. L'immigration en France au XX^e siècle*, Paris, Hachette, 2007, 382 p.
- TAPINOS, Georges, *L'Immigration étrangère en France (1946-1973)*, Paris, PUF/Ined, 1975, 154 p.
- TRIPPIER, Maryse, *L'Immigration dans la classe ouvrière en France*, Paris, CIEMI/L'Harmattan, 1990, 332 p.
- VIET, Vincent, *Histoire des Français venus d'ailleurs de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2004, 375 p.
- VINCENT, Paul, « Conséquences de six années de guerre sur la population française », *Population*, vol. 1, n° 3, 1946, p. 429-440.
- WEIL Patrick, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2^e éd., 2004, 579 p.
- , *Liberté, égalité, discriminations*, Paris, Gallimard, 2008, 234 p.
- WIEVIORKA, Annette, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992, 506 p.

Relations politiques franco-polonaises

- BORODZIEJ, Włodzimierz, « Rozmowy polsko-francuskie, 1945-1947. Zapomniany epizod z historii dyplomacji » [Les négociations entre la France et la Pologne dans les années 1945-1947 : épisode oublié de l'histoire de la guerre froide], *Kwartalnik Historyczny*, vol. 93, n° 1, 1986, p. 73-109.
- GIRZYŃSKI, Zbigniew, *Polska – Francja, 1945-1950* [Pologne – France, 1945-1950], Toruń, Mado, 2005, 383 p.
- JAROSZ, Dariusz et PASZTOR, Maria, « Kolonie letnie dla dzieci polonii francuskiej w latach 1948-1955 (organizacja, przebieg, skutki) » [Les colonies de vacances pour les enfants d'émigrés polonais en France dans les années 1948-1955 (l'organisation, le déroulement, les résultats)], dans PARAFIANOWICZ, Halina (dir.), *Polska w Europie i świecie w XX stuleciu : prace ofiarowane Panu Profesorowi Marianowi Leczykowi w 75-lecie urodzin* [La Pologne en Europe et dans le monde au XX^e siècle. Travaux offerts au professeur Marian Leczyk à l'occasion de son 75^e anniversaire], Białystok, Wydział Historyczno-Socjologiczny Uniwersytetu w Białymstoku [faculté d'histoire et de sociologie de l'université de Białystok], 2001, p. 419-437 (voir aussi l'article en français : « Les colonies de vacances pour les enfants d'émigrés polonais en France : un problème épineux dans les relations polono-françaises, 1948-1955 », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 116, n° 1, 2002, p. 3-25).
- , *Conflits brûlants de la guerre froide. Les relations franco-polonaises de 1945 à 1954*, Panazol, Lavauzelle, 2005, 384 p.
- , *Stosunki polsko-francuskie, 1944-1980* [Les Relations polono-françaises, 1944-1980], Warszawa, PISM [Institut polonais des Affaires internationales], 2008, 482 p.
- KAMIŃSKI, Marek K., « Stanowisko brytyjskie wobec prób zbliżenia między rządem w Warszawie a władzami francuskimi, 1946-1947 » [L'attitude britannique envers les tentatives du rapprochement entre le gouvernement de Varsovie et les autorités françaises, 1946-1947], *Kwartalnik Historyczny*, vol. 94, n° 4, 1987, p. 95-110.
- LAFOREST, Christophe, « Arrière-pensées et illusions. Les tentatives de renouvellement de l'alliance franco-polonaise, 1945-1947 », *Revue des études slaves*, vol. 71, n° 2, 1999, p. 263-278.
- PONTY, Janine, « Dans quelle mesure la Pologne s'éloigne-t-elle de l'Europe entre 1945 et 1949 ? », dans DAVION, Isabelle, KŁOCZOWSKI, Jerzy et SOUTOU, Georges-Henri (dir.), *La Pologne et l'Europe. Du partage à l'élargissement (XVIII^e-XX^e siècles)*, actes du colloque de Paris, 14-16 octobre 2004, Paris, PUPS, 2007, p. 235-248.
- ROJEK, Wojciech, « Schyłek misji ambasadora Kajetana Dzierżykrajca-Morawskiego we Francji, grudzień 1944-lipiec 1945 » [Le déclin de la mission de l'ambassadeur Kajetan Morawski en France, décembre 1944-juillet 1945], *Teki Historyczne* (Londres), n° 20, 1993, p. 376-397.
- , « Les rapports entre le gouvernement polonais de Londres et le général de Gaulle, juin 1940-juin 1945 », dans DRWĘSKI, Bruno (dir.), *L'Impact de la seconde guerre mondiale sur les relations franco-polonaises*, Paris, Inalcol/Cahiers du Centre d'étude de l'Europe médiane, n° 11, « Studia Gallo-Polonica », 2000, p. 51-65.

- SĘKOWSKI, Paweł, « Attitude des autorités françaises envers les représentants du gouvernement polonais en exil à la veille de la guerre froide, 1944-1949 », *Annales. Centre scientifique de l'Académie polonaise des sciences à Paris*, n° 14, 2012, p. 392-404.
- , « Działalność przedstawicieli dyplomatycznych i konsularnych władz warszawskich Rzeczypospolitej Polskiej we Francji w latach 1944-1947 » [L'activité des représentants diplomatiques et consulaires des autorités varsoviennes de la république de Pologne en France dans les années 1944-1947], *Dzieje Najnowsze*, vol. 44, n° 3, 2012, p. 93-107.
- SOUTOU, Georges-Henri, « La place de la Pologne dans la politique extérieure française pendant la guerre froide », dans DAVION, Isabelle, KŁOCZOWSKI, Jerzy et SOUTOU, Georges-Henri (dir.), *La Pologne et l'Europe. Du partage à l'élargissement (XVIII^e-XX^e siècles)*, actes du colloque de Paris, 14-16 octobre 2004, Paris, PUPS, 2007, p. 249-274.
- ZAHORSKI, Witold, « Les socialistes français et la république populaire de Pologne. De la méfiance mutuelle à la fin des années 70 », *Prace Historyczne*, vol. 142, n° 4, « Polska – Francja – Europa w XX wieku. Szkice z historii Polski, Francji i stosunków polsko francuskich / Pologne, France, Europe au XX^e siècle. Esquisses de l'histoire de la Pologne, de la France et des relations polono-françaises », dir. Paweł Sekowski, 2015, p. 699-712.
- ZAKS, Zofia, « Rząd francuski wobec Polskiego Komitetu Wyzwolenia Narodowego i Rządu Tymczasowego RP, lipiec 1944-sierpień 1945 » [Le gouvernement français envers le Comité polonais de libération nationale et le gouvernement provisoire de la république de Pologne, juillet 1944-août 1945], *Polska 1944/45-1989: Studia i materiały*, n° 1, 1995, p. 63-90.

Immigration polonaise

- ALBIN, Janusz, « La communauté polonaise en France et l'État polonais entre 1920 et 1939 », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *La Protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, actes du colloque de Lille, 15 et 16 mai 1997, Villeneuve-d'Ascq, Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1999, p. 41-55.
- ANDRZEJEWSKI, Julian, « Z działalności komunistów polskich we Francji: przyczynek do dziejów PPR we Francji » [De l'activité des communistes polonais en France : contribution à l'histoire du PPR en France], *Nowe Drogi*, n° 2, 1962, p. 39-55.
- BANASZAK, Marian, *Dar Boży dla Kościoła i Polski. Polskie Seminarium Duchowne w Paryżu, 1945-1995* [Un cadeau divin pour l'Église et pour la Pologne. Le Séminaire polonais de Paris, 1945-1995], Paris/Poznań, Papieski Wydział Teologiczny, 1995, 349 p.
- BOBIŃSKA, Celina et GALOS, Adam, « Poland: Land of Mass Emigration, ninth and twentieth Centuries », dans Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, *Les Migrations internationales de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, CNRS, 1980, p. 467-502.

- BRZOZA, Czesław, « *Żołnierze Polskich Sił Zbrojnych w oddziałach wartowniczych przy armii amerykańskiej we Francji, 1946-1947* » [Les soldats des Forces armées polonaises dans les compagnies de sentinelles de l'armée américaine en France, 1946-1947], dans DMOWSKI, Rafał, GMITRUK, Janusz, KORNEĆ, Grażyna et WŁODARKIEWICZ, Wojciech (dir.), *Wojsko i kultura w dziejach Polski i Europy. Księga jubileuszowa profesora Piotra Matusaka w 65 rocznicę urodzin* [L'Armée et la culture dans l'histoire de la Pologne et de l'Europe. Mémoires en hommage du professeur Piotr Matusak à l'occasion de son 65^e anniversaire], Warszawa/Siedlce, MHPRL/Sprint, 2006, p. 491-504.
- BUCZEK, Roman, « *Udział Polskiej Organizacji Walki o Niepodległość (POWN) we francuskim ruchu oporu w latach 1941-1945* » [L'apport de l'Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance (POWN) à la Résistance française dans les années 1941-1945], *Zeszyty Historyczne* (Paris), n° 38, 1976, p. 59-93.
- COOPER-RICHET, Diana, « Les mineurs polonais dans l'histoire de la France du xx^e siècle : jalons, originalités, figures », *Synergies Pologne. Revue du Gerflint*, numéro spécial, 2011, p. 45-55.
- DELAPERRIÈRE, Maria, « *Zygmunt Lubicz Zaleski (1882-1967), médiateur entre deux cultures* », *Synergies Pologne. Revue du Gerflint*, numéro spécial, 2011, p. 63-70.
- DUFOIX, Stéphane, *Politiques d'exil. Hongrois, Polonais et Tchécoslovaques en France après 1945*, Paris, PUF, 2002, 320 p.
- DZWONKOWSKI, Roman, « *Przemiany polskiej parafii w północnej Francji, 1922-1972. Studium historyczno-socjologiczne parafii w Oignies* » [Les transformations d'une paroisse polonaise dans le Nord de la France, 1922-1972. Étude historique et sociologique de la paroisse d'Oignies], *Studia Polonijne*, n° 1, 1976, p. 17-83.
- , « *Status prawny Polonii Francuskiej* » [Le statut juridique de la Polonia de France], *Przegląd Zachodni*, vol. 35, n° 2, 1979, p. 112-120.
- , « *Geneza i rola przywódczej grupy społecznej w historii polskiej emigracji zarobkowej we Francji, 1920-1945* » [La genèse et le rôle du groupe social meneur dans l'histoire de l'émigration économique polonaise en France, 1920-1945], *Przegląd Polonijny*, n° 3, 1979, p. 69-82.
- , « *Przywódcza grupa społeczna w historii polskiej emigracji zarobkowej we Francji, 1920-1980* » [La question du commandement social dans l'histoire de l'émigration polonaise en France, 1920-1980], *Studia Polonijne*, n° 5, 1983, p. 67-77.
- , « *Szkolnictwo polonijne we Francji po drugiej wojnie światowej* » [L'enseignement polonais en France après la seconde guerre mondiale], *Studia Polonijne*, n° 7, 1983, p. 183-205.
- , « *La presse catholique polonaise en France dans les années 1923-1983* », dans BEAUVOIS, Daniel (dir.), *La Presse polonaise en France (1918-1984)*, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3) / *Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 4, 1988, p. 61-86.
- , « *La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale* », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France*

- après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 17-33.
- , « Polska Misja Katolicka w Paryżu i Ambasada „Warszawska“, 1945-1947. Konflikt ideologiczny i polityczny » [La Mission catholique polonaise à Paris et l'ambassade dite « varsoviennne », 1945-1947. Un conflit idéologique et politique], dans SUDZIŃSKI, Ryszard (dir.), *Emigracja polska wobec problemów przebudowy i sowietyzacji kraju po drugiej wojnie światowej* [L'Émigration polonaise face aux problèmes de la reconstruction et de la soviétisation du pays après la seconde guerre mondiale], Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2007, p. 151-172.
- DZWONKOWSKI, Roman et ŚLADKOWSKI, Wiesław, « Polonia francuska » [La Polonia de France], dans SZYDŁOWSKA-CEGŁOWA, Barbara (dir.), *Polonia w Europie* [La Polonia en Europe], Poznań, Zakład Badań Narodowościowych PAN [Unité des recherches ethniques de l'Académie polonaise des sciences], 1992, p. 365-410.
- FALEŃCZYK, Marian, « L'Église polonaise en exil en France après la seconde guerre mondiale », dans JAKUBOSZCZAK, Agnieszka et TOLLET, Daniel (dir.), « *Toute la France est polonaise!* » *La présence polonaise en France aux XIX^e et XX^e siècles*, actes du colloque de Paris, novembre 2004, Paris/Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 2007, p. 255-266.
- FREY, Yves, *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace, 1918-1948*, Besançon, Presses universitaires franco-comtoises, 2003, 598 p.
- FRISZKE, Andrzej, *Życie polityczne emigracji* [La Vie politique de l'émigration], Warszawa, Biblioteka *Więzi* [Bibliothèque de la revue *Więź*], 1999, 512 p.
- GARÇON, Gabriel, « Le *Młode serce* – journal de l'association de la jeunesse catholique polonaise KSMP en France, 1946-1953 », dans BEAUVOIS, Daniel (dir.), *La Presse polonaise en France (1918-1984)*, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 4, 1988, p. 193-205.
- , « Les relations entre l'Union des associations catholiques polonaises et l'Union centrale des Polonais, 1945-1949 », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 35-47.
- , « La jeunesse polonaise et les organisations catholiques polonaises en France », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *La Protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, actes du colloque de Lille, 15 et 16 mai 1997, Villeneuve-d'Ascq, Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1999, p. 125-141.
- , *Les Catholiques polonais en France. Les années de fondation (1919-1949)*, Lille, Rayonnement culturel polonais, 2004, 499 p.
- GIRARD, Alain, « Les Polonais dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais », dans GIRARD, Alain et STOETZEL, Jean (dir.), *Français et immigrés*, t. II, *Nouveaux*

documents sur l'adaptation. Algériens, Italiens, Polonais. Le Service social d'aide aux émigrants, Paris, PUF/Ined, coll. « Travaux et documents », 1954, p. 183-214.

GIRARD, Alain et STOETZEL, Jean, *Français et immigrés*, t. I, *L'Attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais*, Paris, PUF/Ined, 1953, 532 p.

GIRZYŃSKI, Zbigniew, « Inne spojrzenie na Kraj. Tygodnik „Sztandar Polski” jako próba alternatywnego prezentowania spraw polskich na emigracji we Francji w latach 1945-1946 » [Une autre vue sur le pays. L'hebdomadaire *Sztandar Polski* comme une épreuve à la représentation alternative des affaires polonaises à l'émigration en France dans les années 1945-1946], dans SUDZIŃSKI, Ryszard (dir.), *Emigracja polska wobec problemów przebudowy i sowietyzacji kraju po drugiej wojnie światowej* [L'Émigration polonaise face aux problèmes de la reconstruction et de la soviétisation du pays après la seconde guerre mondiale], Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2007, p. 173-186.

GMURCZYK-WROŃSKA, Małgorzata, *Polacy we Francji w latach 1871-1914: społeczność polska i jej podstawy materialne* [Les Polonais en France dans les années 1871-1914: la communauté polonaise et ses fondements matériels], Warszawa, Neriton, 1996, 296 p.

GOGOLEWSKI, Edmond, « La vie associative des Polonais en France après la seconde guerre mondiale », dans JECHOVÁ, Hana et WŁODARCZYK, Hélène (dir.), *Les Effets de l'émigration et l'exil dans les cultures tchèque et polonaise*, actes du colloque de Paris, 5-7 décembre 1985, Paris, PUPS, 1987, p. 25-48.

—, « Le *Kupiec Polski*, organe des commerçants et artisans polonais en France, 1934-1969 », dans BEAUVOIS, Daniel (dir.), *La Presse polonaise en France (1918-1984)*, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 4, 1988, p. 115-140.

—, « Powrót do Polski robotników polskich z Francji » [Le retour en Pologne des ouvriers polonais de France], *Przegląd Polonijny*, n° 4, 1990, p. 29-47.

—, « L'enseignement élémentaire du polonais en France après la seconde guerre mondiale », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 175-195.

—, *La Langue polonaise dans l'enseignement élémentaire et secondaire en France (1833-1990)*, Villeneuve d'Ascq, Centre d'étude de la culture polonaise de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1994, 340 p. (version polonaise: *Szkołnictwo polskie we Francji, 1833-1990*, trad. Stefan Kaufman et Justyna Łukaszewicz, Wrocław, Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej, 1998, 249 p.).

—, *La Pologne et les Polonais dans la tourmente de la deuxième guerre mondiale*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1996, 271 p.

GRONOWSKI, Ludwik, *Polacy we francuskim ruchu oporu* [Les Polonais dans la Résistance française], Warszawa, Prasa Wojskowa, 1950, 52 p.

GRUSZYŃSKI, Jan, *La Communauté polonaise en France de 1919 à 1975. Problèmes de l'intégration de trois générations*, thèse de doctorat en sociologie, sous la dir. d'Alain

- Girard, université Paris V-Descartes, 1977, 559 p. (version polonaise imprimée: *Spoleczność polska we Francji (1918-1978). Problemy integracyjne trzech pokoleń*, Warszawa, PWN, 1981, 316 p.).
- , « Integracja religijna Polaków we Francji » [L'intégration religieuse des Polonais en France], *Studia Polonijne*, n° 4, 1981, p. 160-176.
- HABIELSKI, Rafał, *Życie społeczne i kulturalne emigracji* [La Vie sociale et culturelle de l'émigration], Warszawa, Biblioteka *Więzi* [Bibliothèque de la revue *Więź*], 1999, 408 p.
- HŁADKIEWICZ, Wiesław, « La jeunesse polonaise en France dans le courant des orientations politiques et des influences de l'enseignement de 1944 à 1948 », dans GOGOLEWSKI Edmond (dir.), *La Protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, actes du colloque de Lille, 15 et 16 mai 1997, Villeneuve-d'Ascq, Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1999, p. 193-202.
- L'HÔPITALIER, capitaine, *Dzieje Armii Polskiej we Francji, 1939-1945* [L'Armée polonaise en France, 1939-1945], Paris, Montbrun, 1950, 225 p. (ouvrage bilingue en polonais et en français).
- JANOWSKA, Halina, *Polska emigracja zarobkowa we Francji, 1919-1939* [L'Émigration économique polonaise en France, 1919-1939], Warszawa, Książka i Wiedza, 1964, 320 p.
- , « Dwie reemigracje Polaków z Francji » [Les deux rapatriements des Polonais de France], *Problemy Polonii Zagranicznej*, n° 4, 1964-1965, p. 7-26.
- , « An Introductory Outline of the Mass Polish Emigrations, their Directions and Problems, 1870-1945 », dans BOBIŃSKA, Celina et PILCH, Andrzej (dir.), *Employment-seeking Emigrations of the Poles Worldwide, XIX and XX c.*, trad. Danuta E. Żukowska, Warszawa/Kraków, PWN, 1975, p. 121-143.
- , « Polscy imigranci w Lotaryngii, 1919-1939 » [Les immigrés polonais en Lorraine, 1919-1939], *Przegląd Polonijny*, n° 3, 1996, p. 73-82.
- JAROS, Stanisław, « Reemigracja Polaków z Francji w latach 1946-1948 » [Le rapatriement des Polonais de France dans les années 1946-1948], *Problemy Polonii Zagranicznej*, n° 6-7, 1971, p. 61-95.
- JERECZEK, Jean-Pierre, « Rôle du syndicalisme dans l'intégration des ouvriers polonais », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *La Protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, actes du colloque de Lille, 15 et 16 mai 1997, Villeneuve-d'Ascq, Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1999, p. 223-231.
- JUCHNIEWICZ, Mieczysław, *Polacy w europejskim ruchu oporu, 1939-1945* [Les Polonais dans la Résistance en Europe, 1939-1945], Warszawa, Interpress, 1972, 178 p.
- JUIF, Catherine, *Les Polonais de Saône-et-Loire. Intégration sociale, assimilation (1939-1980)*, thèse de doctorat en histoire, sous la dir. d'Yves Lequin, université Lumière-Lyon II, 1994, 555 p., cote BnF: microfiche M-33000.

- KALINOWSKI, Piotr, *Au service de la Pologne et de la France. L'émigration polonaise en France, 1939-1945*, trad. Michel Lisowski, Paris, Société historique et littéraire polonaise, 2^e éd., 1995, 63 p. (version polonaise : *Emigracja polska we Francji w służbie Polski i Francji, 1939-1945*, Paris, Księgarnia Polska [Librairie polonaise], 1970, 71 p.).
- KERSTEN, Krystyna, *Repatriacja ludności polskiej po II wojnie światowej: studium historyczne* [Le Rapatriement de la population polonaise après la seconde guerre mondiale : une étude historique], Wrocław/Warszawa/Kraków/Gdańsk, Ossolineum, 1974, 279 p.
- KLECHTA, Jerzy, *Najstarsza w świecie: Polska Misja Katolicka we Francji, 1836-2006* [La Plus Vieille au monde. La Mission catholique polonaise en France, 1836-2006], Paris, Polska Misja Katolicka we Francji [Mission catholique polonaise en France], 2006 (2^e éd.), 272 p.
- KMIECIAK, Jacques, « La protection des Polonais en zone interdite », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *La Protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, actes du colloque de Lille, 15 et 16 mai 1997, Villeneuve-d'Ascq, Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1999, p. 77-91.
- KOPKA, Bogusław et TARCZYŃSKI, Jan (dir.), *Błękitna Armia i jej dowódca gen. Józef Haller* [L'Armée bleue et son commandant le gén. Józef Haller], actes du colloque de Varsovie, 4 et 5 octobre 2017, Warszawa, Wojskowe Centrum Edukacji Obywatelskiej im. płk. dypl. Mariana Porwita, 2017, 263 p.
- KOSTRUBIEC, Benjamin, « Évolution de la structure de la population active polonaise du Nord/Pas-de-Calais. Étude par zone d'emploi », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 221-236.
- LAURENT, Maryla, « L'abandon de la polonité, un acte volontaire ou une attitude induite ? », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 115-137.
- LERSKI, Jerzy, « Polacy z „Nordu” » [Les Polonais du Nord], *Kultura* (Paris), n° 1, 1949, p. 14-31.
- ŁAPTOS, Józef, *Humanitaryzm i polityka. Pomoc UNRRA dla Polski i polskich uchodźców w latach 1944-1947* [L'Humanitarisme et la politique. L'aide de l'UNRRA pour la Pologne et les réfugiés polonais dans les années 1944-1947], Kraków, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu Pedagogicznego w Krakowie [Presses de l'Université Pédagogique de Cracovie], 2018, 511 p.
- , « Polityczne implikacje działalności humanitarnej UNRRA wobec środkowoeuropejskich “displaced persons”, 1945-1947 » [Les implications politiques de l'activité humanitaire de l'UNRRA envers les personnes déplacées de l'Europe centrale], *Prace Komisji Środkowoeuropejskiej*, vol. 5, 1997, p. 141-159.

- , « La situation et le rôle de l'émigration polonaise en France à l'époque de la guerre froide, 1944-1956 », dans MICHEL, Bernard et ŁAPTOS, Józef (dir.), *Les Relations entre la France et la Pologne au XX^e siècle*, actes du colloque de Paris, 30 et 31 mars 2001, Kraków, Eventus, 2002, p. 181-204.
- , « La "Kultura" dite parisienne et l'émigration polonaise en France », dans JAKUBOSZCZAK, Agnieszka et TOLLET, Daniel (dir.), « Toute la France est polonaise ! » La présence polonaise en France aux XIX^e et XX^e siècles, actes du colloque de Paris, novembre 2004, Paris/Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 2007, p. 241-253.
- , « UNRRA, IRO i władze francuskie wobec zjawiska przeobrażania się polskich dipisów w uchodźców politycznych (1944-1950) » [L'UNRRA, l'OIR et les autorités françaises envers le phénomène de la transformation des déplacés polonais en réfugiés politiques, 1944-1950], *Prace Historyczne*, vol. 142, n° 4, « Polska – Francja – Europa w XX wieku. Szkice z historii Polski, Francji i stosunków polsko francuskich / Pologne, France, Europe au XX^e siècle. Esquisses de l'histoire de la Pologne, de la France et des relations polono-françaises », dir. Paweł Sekowski, 2015, p. 683-697.
- ŁEPKOWSKI, Tadeusz, *Wolna szkoła polska w okupowanej Francji. Historia Gimnazjum i Liceum im. Cypriana Norwida w Villard-de-Lans, 1940-1946* [Une école libre polonaise en France occupée. L'histoire du gymnase et lycée polonais Cyprien-Norwid à Villard-de-Lans, 1940-1946], Warszawa, PWN, 1990, 321 p.
- ŁUCZAK, Czesław, « Deportations of Polish Manpower to Hitler's Reich, 1939-1945 », dans BOBIŃSKA, Celina et PILCH, Andrzej (dir.), *Employment-seeking Emigrations of the Poles Worldwide, XIX and XX c.*, trad. Danuta E. Żukowska, Warszawa/Kraków, PWN, 1975, p. 177-194.
- , « Przemieszczenia ludności z Polski podczas drugiej wojny światowej » [*Les déplacements de population de Pologne pendant la deuxième guerre mondiale*], dans PILCH, Andrzej (dir.), *Emigracja z ziem polskich w czasach nowożytnych i najnowszych, XVIII-XX w.* [L'Émigration du sol polonais aux temps modernes et contemporains, XVIII^e-XX^e siècles], Warszawa, PWN, 1984, p. 451-483.
- , *Polacy w okupowanych Niemczech, 1945-1949* [Les Polonais en Allemagne occupée, 1945-1949], Poznań, Pracownia Serwisu Oprogramowania, 1993, 261 p.
- ŁUKASIEWICZ, Sławomir, « Jerzy Jankowski et les fédéralistes polonais en France », dans MARÈS, Antoine, PRAŻUCH, Wojciech et KAWKA, Inga (dir.), *Les Exilés polonais en France et la réorganisation pacifique de l'Europe (1940-1989)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2017, p. 119-145.
- MAJ, Kazimiera, *Polscy komuniści we Francji, 1919-1946* [Les Communistes polonais en France, 1919-1946], Warszawa, Książka i Wiedza, 1971, 345 p.
- MARKIEWICZ, Władysław, *Przeobrażenia świadomości narodowej reemigrantów polskich z Francji* [Les Modifications de la conscience nationale chez les rapatriés polonais de France], Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 1960, 252 p.
- MICHEL, Joël, « La seconde guerre mondiale et l'évolution de la communauté polonaise du Nord de la France », *Revue du Nord*, vol. 57, n° 226, « La libération du Nord et du Pas-de-Calais, 1944-1947. La communauté polonaise [du Nord de la France]

- et la seconde guerre mondiale », actes du colloque de Lille, 2 et 3 novembre 1974, juillet-septembre 1975, p. 403-420 (version polonaise : « II wojna światowa a przemiany społeczności polskiego pochodzenia zamieszkanej na terytorium północnej Francji », dans KUBIAK, Hieronim et PILCH, Andrzej [dir.], *Stan i potrzeby badań nad zbiorowościami polonijnymi* [L'État des connaissances et besoins de la recherche sur les communautés polonaises à l'étranger], actes du colloque de Cracovie, 30 août-5 septembre 1975, Wrocław/Warszawa/Kraków/Gdańsk, Ossolineum-PAN, 1976, p. 578-597).
- MIHOUT, Mylène, « L'engagement syndical, frein ou moteur à l'intégration de l'immigration ouvrière polonaise en France? », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *La Protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, actes du colloque de Lille, 15 et 16 mai 1997, Villeneuve-d'Ascq, Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1999, p. 233-257.
- NISIOBĘCKA, Aneta, *Reemigracja Polaków z Francji oraz ich adaptacja w Polsce Ludowej w latach 1945-1950* [Le Rapatriement des Polonais de France et leur adaptation en Pologne populaire dans les années 1945-1950], thèse de doctorat en sciences politiques, sous la dir. de Maria Pasztor, université de Varsovie, 2015, 385 p.
- NOSSOWSKA, Małgorzata, *O Francuzce, która pokochała Polskę: Rosa Bailly i stowarzyszenie Les Amis de la Pologne* [À propos une Française qui est tombée amoureuse de la Pologne : Rosa Bailly et l'association Les Amis de la Pologne], Lublin, Wydawnictwo UMCS [Presses universitaires de l'université Marie - Curie-Skłodowska de Lublin], 2012, 452 p.
- NOWAKOWSKA-WIERZCHOŚ, Anna, « „Praca polityczna” Polskiej Partii Robotniczej – oddział we Francji w środowisku polskich emigrantek w 1946 r. » [Le « travail politique » de la section française du Parti ouvrier polonais parmi les femmes immigrées polonaises en 1946], *Teki Archiwalne*, n° 11, 2011, p. 301-319.
- , « *Konopniczanki* » – *Związek Kobiet Polskich we Francji im. Marii Konopnickiej w latach 1944-1950* [« Konopniczanki ». L'Union de femmes polonaises en France « Maria Konopnicka » dans les années 1944-1950], thèse de doctorat en histoire, sous la dir. de Małgorzata Gmurczyk-Wrońska, Institut d'histoire de l'Académie polonaise des sciences, Varsovie, 2014, 254 p.
- NOWAKOWSKI, Stefan, « Przeobrażenia społeczne i adaptacja reemigrantów w Polsce » [Les transformations sociales et l'adaptation des rapatriés en Pologne], *Mysł Współczesna*, n° 7, 1950, p. 62-86.
- PACHOWICZ, Anna, *Towarzystwo Opieki nad Polakami we Francji, 1941-1944* [Groupement d'assistance aux Polonais en France, 1941-1944], Toruń, Oficyna Wydawnicza Kucharski, 2013, 493 p.
- PACZKOWSKI, Andrzej, *Prasa i społeczność polska we Francji, 1920-1940* [La Presse et la population polonaise en France, 1920-1940], Wrocław/Warszawa/Kraków, Ossolineum/Komitet Badania Polonii PAN [Bibliothèque sur les Polonais de l'étranger. Comité des recherches sur les Polonais de l'étranger de l'Académie polonaise des sciences], 1979, 243 p. (version française raccourcie : « La Presse des

émigrés polonais en France, 1920-1940 », *Revue du Nord*, vol. 60, n° 236, janvier-mars 1978, p. 151-162).

PETERSEN, Nicolas, « Emigracja polska we Francji » [L'Émigration polonaise en France], *Kultura* (Paris), n° 1-2, 1971, p. 151-164.

PIECZYŃSKI, Przemysław, « Les voyages de la jeunesse d'origine polonaise de France en Pologne dans les années 1945-1991 », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *La Protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, actes du colloque de Lille, 15 et 16 mai 1997, Villeneuve-d'Ascq, Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1999, p. 217-222.

POIGNANT, Raymond, « Étude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais », *Population*, vol. 4, n° 1, 1949, p. 157-162.

PONTY, Janine, « Społeczność polska w Sallaumines (Pas-de-Calais, Francja) w latach 1922-1946: studium demograficzne » [La communauté polonaise à Sallaumines (Pas-de-Calais, France) dans les années 1922-1946: étude démographique], *Polska klasa robotnicza: studia historyczne* [La Classe ouvrière polonaise. Études historiques], t. VIII, 1978, p. 361-395.

—, « Une intégration difficile : les Polonais en France dans le premier vingtième siècle », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 7, 1985, p. 51-58.

—, « Le problème des naturalisations », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3) / *Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 99-113.

—, « Conclusions », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3) / *Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 237-238.

—, *Les Polonais du Nord ou la Mémoire des corons*, Paris, Autrement, 1995, 128 p.

—, « Les rapatriements d'ouvriers polonais, 1945-1948 », dans DRWĘSKI, Bruno (dir.), *L'Impact de la seconde guerre mondiale sur les relations franco-polonaises*, Paris, Inalco / *Cahiers du Centre d'étude de l'Europe médiane*, n° 11, « Studia Gallo-Polonica », 2000, p. 125-137.

—, « Un enjeu des relations franco-polonaises : l'immigration collective et le retour en Pologne, 1919-1948 », dans MICHEL, Bernard et ŁAPTOS, Józef (dir.), *Les Relations entre la France et la Pologne au XX^e siècle*, actes du colloque de Paris, 30 et 31 mars 2001, Kraków, Eventus, 2002, p. 95-105.

—, « Dépasser les stéréotypes : au sujet de l'immigration polonaise en France », dans DELAPERRIÈRE, Maria, DOBERSZYC, Joanna et DRWĘSKI, Bruno (dir.), *La France et la Pologne au-delà des stéréotypes*, actes du colloque de Paris, 6 décembre 2002, Paris, Centre d'étude de l'Europe médiane/Institut d'études slaves, 2004, p. 27-36.

—, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005 (3^e éd.), 474 p.

- , *Les Polonais en France de Louis XV à nos jours*, Paris, Le Rocher, 2008, 204 p.
- PUDŁO, Kazimierz, « La réadaptation en Pologne des Polonais de France après la deuxième guerre mondiale », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *La Protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, actes du colloque de Lille, 15 et 16 mai 1997, Villeneuve-d'Ascq, Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 1999, p. 203-216.
- ROLBIECKI, Waldemar, « Polska Stacja Naukowa w Paryżu w latach 1939-1978 » [Le Centre scientifique polonais de Paris dans les années 1939-1978], dans REDEROWA, Danuta, JACZEWSKI, Bohdan et ROLBIECKI, Waldemar, *Polska Stacja Naukowa w Paryżu w latach 1893-1978* [Le Centre scientifique polonais de Paris dans les années 1893-1978], Wrocław, Ossolineum, coll. « Monografie z dziejów nauki i techniki » [Monographies de l'histoire de la science et de la technique], 1982, p. 193-321.
- SALMON-SIAMA, Monika, « Chemins du destin de Wacław Jan Godlewski (1906-1996), messager du peuple franco-polonais », *Synergies Pologne. Revue du Gerflint*, numéro spécial, 2011, p. 71-80.
- SĘKOWSKI, Paweł, « Les Polonais d'Alsace et de Lorraine à travers la seconde guerre mondiale », dans LEMMES, Fabian, GROSSMANN, Johannes, WILLIAMS, Nicholas J., FORCADE, Olivier et HUDEMANN, Rainer (dir.), *Evakuierungen im Europa der Weltkriege – Les Évacuations dans l'Europe des guerres mondiales – Evacuations in World War Europe*, Berlin, Metropol, 2014, p. 189-205.
- , « Francja wobec polskich uchodźców wojennych i dipisów w pierwszych latach po drugiej wojnie światowej » [La France et les réfugiés et déplacés polonais dans l'immédiat après-guerre], *Dzieje Najnowsze*, vol. 46, n° 2, 2014, p. 71-83.
- , « Les Polonais dans la Résistance communiste en France », *Prace Historyczne*, vol. 142, n° 4, « Polska – Francja – Europa w xx wieku. Szkice z historii Polski, Francji i stosunków polsko francuskich / Pologne, France, Europe au xx^e siècle. Esquisses de l'histoire de la Pologne, de la France et des relations polono-françaises », dir. Paweł Sekowski, 2015, p. 671-682.
- SIKORA, Jan, *Ewolucja Polonii francuskiej. Obserwacje – hipotezy – refleksje* [L'Évolution de la Polonia de France. Observations – hypothèses – réflexions], Lublin, Polonia, 1988, 218 p.
- SIWIK, Anna, *Polska Partia Socjalistyczna na emigracji w latach 1945-1956* [Le Parti socialiste polonais en exil dans les années 1945-1956], Kraków, Księgarnia Akademicka, 1998, 260 p.
- , « Les socialistes polonais en France et l'idée de l'Europe », dans MARÈS, Antoine, PRAŻUCH, Wojciech et KAWKA, Inga (dir.), *Les Exilés polonais en France et la réorganisation pacifique de l'Europe (1940-1989)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2017, p. 79-88.
- SKOWRONEK, Jerzy, *Cmentarz polski w Montmorency* [Le Cimetière polonais de Montmorency], éd. Alicja Bochenek, Marek Cichowski et Krzysztof Filipow, Warszawa, PIW, 1986, 303 p.

- SZCZERBIŃSKI, Marek et ZDANEWICZ, Krzysztof, « Les problèmes de l'émigration polonaise en France à travers la presse polonaise, entre 1944 et 1949 », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 139-158.
- SZULC, Joanna, *De l'émigration à la réémigration. Le retour des Polonais au pays de 1945 au début de la guerre froide*, thèse de doctorat en histoire, sous la dir. d'Olivier Dard, université de Lorraine, Metz, 2012, 494 p.
- SZULKIN, Michał, « Paryska „Niepodległość”, organ wychodźstwa polskiego we Francji, 1944-1945 » [*L'indépendance parisienne*, l'organe de presse de l'émigration polonaise en France, 1944-1945], *Rocznik Historii Czasopiśmiennictwa Polskiego*, vol. 14, n° 1, 1974, p. 73-84.
- ŚLADKOWSKI, Wiesław, *Emigracja polska we Francji, 1871-1918* [L'Émigration polonaise en France, 1871-1918], Lublin, Wydawnictwo Lubelskie, 1980, 373 p.
- , *Polacy we Francji* [Les Polonais en France], Lublin, Polonia, 1985, 224 p.
- , « Szkolnictwo polskiego nad Sekwaną wzloty i upadki » [Le développement et l'effondrement de l'enseignement polonais sur Seine], dans KOPRUKOWNIAK, Albin (dir.), *Szkolnictwo polonijne na świecie. Zarys syntezy* [L'Enseignement polonais dans le monde. Un essai de synthèse], Lublin, Wydawnictwo UMCS [Presses universitaires de l'université Marie - Curie-Skłodowska de Lublin], 1995, p. 150-173.
- TURAJCZYK, Leon, « Polonijne organizacje społeczno-polityczne we Francji i ich postawa wobec powrotu emigracji zarobkowej do kraju, 1945-1948 » [Les Organisations sociales et politiques polonaises en France et leur attitude envers le retour de l'émigration économique au pays, 1945-1948], *Materiały i Studia z najnowszej historii Polski*, n° 3, 1967, p. 45-62.
- , *Spółeczno-polityczne organizacje polskie we Francji, 1944-1948* [Les Organisations sociales et politiques polonaises en France, 1944-1948], Warszawa, Książka i Wiedza, 1978, 391 p.
- VALENTIN-STĄCZEK, Ewa, *Les Villardiens. Biographies. La création et vie du lycée polonais à Villard-de-Lans (1940-1946)*, trad. Marie-Irène Malewiak et Barbara Pawłowska, Wrocław, E. Valentin-Stączek, 2007, 565 p. (version polonaise: *Villardczycy: życiorysy. Powstanie i funkcjonowanie polskiego Liceum w Villard de Lans, 1940-1946*, Wrocław, Amia, 2003, 511 p.).
- VERU, Estelle, *L'Émigration polonaise à l'épreuve de la guerre froide (1944-1949)*, mémoire de maîtrise en histoire, Marie-Claude Blanc-Chaléard et Annie Fourcaut (dir.), université Paris I - Panthéon-Sorbonne, 2004, 239 p.
- WOLTMANN, Bernard, « Le sport dans les milieux ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale », dans GOGOLEWSKI, Edmond (dir.), *Les Ouvriers polonais en France après la seconde guerre mondiale*, actes du colloque de Lille, 26 et 27 octobre 1989, Villeneuve-d'Ascq, université Charles-de-Gaulle (Lille 3)/*Revue du Nord*, hors-série, coll. « Histoire », n° 7, 1992, p. 211-220.

- WRÓBEL, Janusz, « Działania Ministerstwa Bezpieczeństwa Publicznego przeciwko repatriantom z Zachodu w latach 1945-1953 » [Les activités du ministère de la Sécurité publique contre les personnes rapatriées de l'Ouest dans les années 1945-1953], dans TERLECKI, Ryszard (dir.), *Aparat bezpieczeństwa wobec emigracji politycznej i Polonii* [L'Appareil de sécurité envers l'émigration politique et la Polonia], Warszawa, IPN [Institut de la mémoire nationale], 2005, p. 185-240.
- ZAMOJSKI, Jan E., « La participation des Polonais à la Résistance dans le Pas-de-Calais et le Nord, 1940-1944 », *Revue du Nord*, vol. 57, n° 226, « La libération du Nord et du Pas-de-Calais, 1944-1947. La communauté polonaise [du Nord de la France] et la seconde guerre mondiale », actes du colloque de Lille, 2 et 3 novembre 1974, juillet-septembre 1975, p. 435-459.
- , *Polacy w ruchu oporu we Francji, 1940-1945* [Les Polonais dans la Résistance en France, 1940-1945], Wrocław, Ossolineum, 1975, 415 p.
- , « La présence polonaise en France dans les années de la seconde guerre mondiale », dans MICHEL, Bernard et ŁAPTOS, Józef (dir.), *Les Relations entre la France et la Pologne au XX^e siècle*, actes du colloque de Paris, 30 et 31 mars 2001, Kraków, Eventus, 2002, p. 128-158.
- ZBYSZEWSKI, Waclaw A., « Polonia francuska » [La Polonia de France], *Kultura* (Paris), n° 11, 1950, p. 109-117.
- ZGÓRNIAK, Marian, « La Résistance polonaise en France sous l'occupation hitlérienne, 1940-1944 », *Revue du Nord*, vol. 57, n° 226, « La libération du Nord et du Pas-de-Calais, 1944-1947. La communauté polonaise [du Nord de la France] et la seconde guerre mondiale », actes du colloque de Lille, 2 et 3 novembre 1974, juillet-septembre 1975, p. 461-474.
- ZIELIŃSKI, Henryk, « Le gouvernement polonais et le problème de l'émigration polonaise en France, 1944-1947 », *Revue du Nord*, vol. 57, n° 226, « La libération du Nord et du Pas-de-Calais, 1944-1947. La communauté polonaise [du Nord de la France] et la seconde guerre mondiale », actes du colloque de Lille, 2 et 3 novembre 1974, juillet-septembre 1975, p. 421-428 (version polonaise : « Rząd polski a problemy emigracji polskiej we Francji, 1944-1947 », *Przegląd Polonijny*, n° 2, 1975, p. 85-93).
- ŻARYN, Jan, « Stronnictwo Narodowe na emigracji, 1945-1955. Zarys działalności » [Le Parti national polonais à l'émigration, 1945-1955. Une esquisse sur son activité], dans FRISZKE, Andrzej (dir.), *Warszawa nad Tamizą: Z dziejów polskiej emigracji politycznej po drugiej wojnie światowej* [Varsovie sur la Tamise. De l'histoire de l'émigration politique polonaise après la seconde guerre mondiale], Warszawa, ISP PAN [Institut d'études politiques de l'Académie polonaise des sciences], 1994, p. 61-92.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Les départements comprenant le plus grand nombre d'étrangers et les nationalités dominantes, selon le recensement général de la population de 1946 ...	57
Tableau 2. Les départements comptant le plus d'étrangers, selon les renseignements du ministère de l'Intérieur au 31 décembre 1948.....	57
Tableau 3. La répartition de la main-d'œuvre dans les mines de houille et de lignite pour le 1 ^{er} trimestre 1946, selon le ministère de la Production industrielle ..	57
Tableau 4. Départements comptant le plus grand nombre de ressortissants polonais ..	62
Tableau 5. Répartition par sexe des principales populations étrangères en France, selon le recensement général de la population de 1946	63
Tableau 6. Répartition par sexe de la population polonaise dans les départements comptant le plus grand nombre de ressortissants polonais, selon le recensement général de la population de 1946.....	64
Tableau 7. Les Polonais sur le territoire français suivant l'année de leur entrée en France, selon le recensement des étrangers de 1945.....	65
Tableau 8. Répartition professionnelle de la population active polonaise dans la région Nord-Pas-de-Calais, selon le recensement général de la population de 1946.....	77
Tableau 9. Les Polonais dans les mines de houille et de lignite à la date du 31 mars 1946, selon le ministère de la Production industrielle.....	90
Tableau 10. L'acquisition de la nationalité française par les Polonais et par l'ensemble des étrangers.....	151
Tableau 11. Les mariages mixtes entre Français et Polonais dans l'immédiat après-guerre, d'après les statistiques du mouvement de la population de l'Insee....	156
Tableau 12. Le réseau consulaire polonais en France au 19 mai 1945	172
Tableau 13. Les postes de rassemblement (<i>stacje zborne</i>) et des camps de rassemblement (<i>obozy zborne</i>) des engagés volontaires de France et de Belgique pour des Forces armées polonaises	209
Tableau 14. Les lieux d'hébergement des Polonais désirant entrer au sein des bataillons polonais relevant du gouvernement provisoire de la république de Pologne à Lublin (à partir du 1 ^{er} février 1945 : à Varsovie), au 23 janvier 1945	216
Tableau 15. La démobilisation en Grande-Bretagne des engagés volontaires de l'armée de terre des Forces armées polonaises de l'Ouest issus de l'immigration polonaise en France en 1946.....	224

Tableau 16. Statistiques de l'enseignement primaire polonais et des maternelles polonaises, dits indépendants en France	262
Tableau 17. Les cours polonais en France durant l'année scolaire 1945-1946	264
Tableau 18. Les cours polonais en France durant l'année scolaire 1947-1948	268
Tableau 19. Évolution de la situation de l'Union centrale des Polonais en France dans l'immédiat après-guerre	317
Tableau I. Populations française et étrangère en France selon le département de domicile, d'après le recensement général de la population de 1946	373
Tableau II. Polonais en France au premier semestre de 1946, selon les renseignements de la direction générale de la Sûreté nationale et la direction des Renseignements généraux.....	376
Tableau III. Répartition des allocataires des aides de la section française de la Croix-Rouge polonaise, au 1 ^{er} mars 1945	378
Tableau IV. Les enfants polonais dans des écoles primaires publiques en France, selon les statistiques fournies par Georges Mauco.....	378

TABLE DES CARTES

Carte 1. Le peuplement de la France au lendemain de la seconde guerre mondiale, selon la population présente par département, d'après le recensement général du 10 mars 1946.....	56
Carte 2. La répartition des Polonais en France par département, selon le recensement général de la population de 1946.....	70
Carte 3. Le réseau consulaire de Pologne au mois de mai 1945.....	174

ABRÉVIATIONS

A MSZ	Archiwum Ministerstwa Spraw Zagranicznych RP, Warszawa (Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Varsovie)
A PPP	Archives de la préfecture de police de Paris
AAN	Archives des actes nouveaux, Varsovie (Archiwum Akt Nowych)
AD Nord	Archives départementales du Nord, Lille
AITPF	Association des ingénieurs et techniciens polonais en France
AN	Archives nationales de France, Pierrefitte-sur-Seine
ANMT	Archives nationales du monde du travail, Roubaix
BAP	Bureau d'administration des Polonais
BI	Brigade(s) internationale(s)
BnF	Bibliothèque nationale de France
BPP	Bibliothèque polonaise de Paris
CAD	Centre des archives diplomatiques, La Courneuve
CADI	Comité d'action et de défense des immigrés
CAEF	Centre des archives économiques et financières, Savigny-le-Temple
CCHF	Comité central des Houillères de France
CFTC	Confédération française de travailleurs chrétiens
CGT	Confédération générale du travail
CGT-FO	Confédération générale du travail – Force ouvrière
CGTU	Confédération générale du travail unitaire
CKS	Centralny Komitet Studiów (Comité central des études)
CKW	Centralny Komitet Walki (Comité central de lutte)
CNPF	Conseil national des Polonais de France (Rada Narodowa Polaków we Francji)
CNR	Conseil national de la Résistance
CPF	Congrès de la Polonia de France
CPLN	Comité polonais de libération nationale en France (Polski Komitet Wyzwolenia Narodowego we Francji) / Comité polonais de libération nationale (Polski Komitet Wyzwolenia Narodowego)
CRP	Croix-Rouge polonaise
CUDEF	Comité uni de défense des Juifs
CVR	Combattant volontaire de la Résistance
FEP	Federacja Emigrantów Polskich (Fédération des émigrés polonais en France)
FFI	Forces françaises de l'intérieur
FO	Force ouvrière

FPZOO	Federacja Polskich Związków Obrońców Ojczyzny (Fédération des unions des anciens combattants polonais en France)
FREP	Federacja Robotników i Emigrantów Polskich (Fédération des ouvriers et émigrés polonais en France)
FRP	Federacja Robotników Polskich (Fédération des ouvriers polonais en France)
FSJF	Fédération des sociétés juives de France
FTPF	Francs-tireurs et partisans français
FTP-MOI	Franc-tireurs et partisans – main-d’œuvre immigrée
GAPF	Groupement d’assistance aux Polonais en France
GIP	Groupement d’infanterie polonaise
GPRF	Gouvernement provisoire de la République française
GPUN	Gouvernement provisoire d’unité nationale
GUS	Główny Urząd Statystyczny (Office central de statistiques)
HBNPC	Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais
Ined	Institut national d’études démographiques
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
KTM	Komitet Towarzystw Miejsowych (Comité des associations locales)
MAE	ministère des Affaires étrangères
MOE	Main-d’œuvre émigrée
MOI	Main-d’œuvre immigrée
MPiOS	Ministerstwo Pracy i Opieki Społecznej (ministère du Travail et de la Protection sociale)
MPP	Milice patriotique polonaise
MSZ	Ministerstwo Spraw Zagranicznych (ministère des Affaires étrangères)
NiD	« Niepodległość i Demokracja » (« Indépendance et démocratie »)
OIR	Organisation internationale pour les réfugiés
OPO	Organizacja Pomocy Ojczyźnie (Organisation d’aide à la patrie)
PAN	Polska Akademia Nauk (Académie polonaise des sciences)
PAU	Polska Akademia Umiejętności (Académie polonaise des arts et sciences)
PCF	Parti communiste français
PDR	Prisonniers, déportés et réfugiés
PISM	Polish Institute and Sikorski Museum
PKO S.A.	Polska Kasa Opieki S.A. (Caisse polonaise d’assistance SA)
PMK	Polska Misja Katolicka we Francji (Mission catholique polonaise en France)
POSK	Polski Ośrodek Społeczno-Kulturalny (Polish Social and Cultural Association)
POWN	Polska Organizacja Walki o Niepodległość (Organisation polonaise de lutte pour l’indépendance)
PPR	Polska Partia Robotnicza (Parti ouvrier polonais)
PPS	Polska Partia Socjalistyczna (Parti socialiste polonais)
PPS-WRN	Polska Partia Socjalistyczna – Wolność – Równość – Niepodległość (Parti socialiste polonais – Liberté – Égalité – Indépendance)

PSL	Polskie Stronnictwo Ludowe (Parti paysan polonais)
PTPK	Polskie Towarzystwo Przyjaciół Książki w Paryżu (Société polonaise des amis du livre à Paris / Société des bibliophiles polonais de Paris)
PUR	Państwowy Urząd Repatriacyjny (Office national du rapatriement)
PWML	Polska Wojskowa Misja Likwidacyjna (Mission militaire polonaise de liquidation)
PZPN	Polski Związek Piłki Nożnej we Francji (Association polonaise de football en France)
RSFP	Relief Society for Poles
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
SHAEF	Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force
SHLP	Société historique et littéraire polonaise
SL	Stronnictwo Ludowe (Parti paysan)
SPK	Samopomoc byłych Kombatantów Polskich we Francji, puis Stowarzyszenie Polskich Kombatantów (Association d'entraide des anciens combattants polonais en France)
SPP	Studium Polski Podziemnej (Polish Underground Movement Study Trust)
SSAE	Service social d'aide aux émigrants
SSP	Société de secours aux Polonais
SUP	Sorbonne Université Presses
TUR	Towarzystwo Uniwersytetu Robotniczego (Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France)
UACP	Union des Associations catholiques polonaises en France (Polskie Zjednoczenie Katolickie we Francji)
UCPF	Union centrale des Polonais en France (Centralny Związek Polaków we Francji)
UJ	Université Jagellonne (Uniwersytet Jagielloński)
UNRRA	United Nations Relief and Rehabilitation Administration
YMCA	Young Men's Christian Association
ZHP	Związek Harcerstwa Polskiego we Francji (Union des éclaireurs polonais en France)
ZNP	Związek Nauczycielstwa Polskiego we Francji (Union des instituteurs polonais en France)
ZORR	Związek Osadników i Robotników Rolnych (Union des colons et ouvriers agricoles)
ZRP	Związek Robotników Polskich we Francji (Société des ouvriers polonais en France)
ZUPRO	Związek Uczestników Polskiego Ruchu Oporu we Francji (Association des résistants combattants polonais en France)
ZUS	Zakład Ubezpieczeń Społecznych (Office national des assurances sociales)

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	9
Note de l'auteur.....	11
Préface de Józef Łaptos.....	13
Introduction	17
Objet de la recherche.....	19
Présentation du corps des sources.....	21
Les archives.....	21
La littérature scientifique.....	22
Construction du livre.....	28
PROLOGUE. Les antécédents et le contexte de la présence étrangère en France au lendemain de la seconde guerre mondiale.....	29
La genèse : la communauté polonaise en France avant 1945.....	29
Les débuts de l'immigration polonaise en France.....	29
La grande vague de l'immigration polonaise : les travailleurs arrivés dans l'entre-deux-guerres.....	33
L'influence des années de guerre dans la situation des immigrés polonais en France.....	43
La présence étrangère en France au lendemain de la seconde guerre mondiale.....	51

PREMIÈRE PARTIE

LA SITUATION ET LES CHANGEMENTS AU SEIN DE L'IMMIGRATION POLONAISE D'AVANT-GUERRE AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

CHAPITRE 1. Les caractéristiques de l'ancienne immigration polonaise en France au lendemain de la Libération.....	61
La composition et la répartition de l'immigration polonaise d'avant-guerre.....	61
La répartition professionnelle des travailleurs polonais.....	72
La situation sociale et matérielle des travailleurs polonais selon les secteurs d'activité.....	82
Anciens déportés en Allemagne et anciens <i>Volksdeutsche</i> de nationalité polonaise : la situation des Polonais appartenant à des groupes particuliers créés en temps de guerre.....	99
CHAPITRE 2. Le rapatriement des anciens immigrés polonais : l'action de <i>reemigracja</i>	109
Les premiers retours : avant l'accord franco-polonais.....	110

Le rapatriement organisé dans le cadre des conventions franco-polonaises (1946-1948) : déroulement et bilan	111
Partir en Pologne ou rester en France? Les motivations des immigrés polonais	125
Le rapatriement des déplacés et réfugiés polonais de France : l'action de <i>repatriacja</i>	132
CHAPITRE 3. Des Polonais en France aux Français d'origine polonaise :	
l'intégration progressive à la société française	135
L'évolution des mœurs et des traditions au sein de la communauté polonaise établie en France depuis des années.....	135
Les naturalisations des immigrés polonais	145
Les facteurs contribuant à l'intégration progressive des polonais à la société française	154
La deuxième génération opte pour la France : le facteur principal du progrès de l'intégration	159
Conclusion de la première partie	163

L'ENJEU DU « CONTRÔLE » DE LA COMMUNAUTÉ POLONAISE
EN FRANCE PAR LES AUTORITÉS POLONAISES EN EXIL ET AU PAYS

CHAPITRE 4. Le fonctionnement des réseaux diplomatiques et consulaires de l'État polonais en France	167
Quand la France reconnaissait le gouvernement polonais de Londres (septembre 1944 - juin 1945).....	168
Quand la France reconnaissait le gouvernement polonais de Varsovie (à partir du 29 juin 1945).....	175
L'« exopolitie » polonaise en France après la perte de la reconnaissance française par le gouvernement polonais de Londres.....	195
CHAPITRE 5. Les anciens immigrés polonais toujours en uniforme militaire après la Libération de la France : les deux nouvelles mobilisations et la démobilisation des ressortissants polonais de France	203
Une nouvelle mobilisation ordonnée par le gouvernement polonais en exil : l'engagement volontaire des immigrés polonais dans les Forces armées polonaises sous le commandement militaire britannique.....	203
L'engagement volontaire dans les bataillons polonais relevant des autorités polonaises de Varsovie et faisant partie de la 1 ^{re} armée française	213
Le retour en France des engagés volontaires dans les Forces armées polonaises de l'Ouest issus de l'immigration polonaise en France	218
CHAPITRE 6. L'action sociale envers les ressortissants polonais nécessiteux en France ..25	225
L'action des représentants du gouvernement polonais de Londres (jusqu'en juin 1945).....	225
L'action des représentants du gouvernement polonais de Varsovie	239
L'action sociale des militants de l'« exopolitie » polonaise en France (après la perte de la reconnaissance française par le gouvernement polonais en exil)	243
Conclusion de la deuxième partie.....	245

TROISIÈME PARTIE

L'ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DU « MAINTIEN DE LA POLONITÉ » :
DES ALÉAS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES
À LA FIN DES ANNÉES 1940

CHAPITRE 7. Le changement du statut de l'enseignement polonais en France	249
L'enseignement au niveau primaire.....	249
L'enseignement au niveau secondaire.....	270
L'enseignement supérieur.....	276
L'importance réelle de l'enseignement polonais en France et sa situation à la fin des années 1940.....	278
CHAPITRE 8. L'activité des aumôniers polonais parmi les immigrés en France	283
L'évolution du statut des prêtres polonais en France	283
L'activité du clergé et des religieuses polonais en France	285
CHAPITRE 9. La vie associative des immigrés polonais en France.....	293
La naissance et le développement de la vie associative des immigrés polonais dans l'entre-deux-guerres.....	295
L'activité des associations fidèles au gouvernement polonais en exil et rassemblées dans l'Union centrale des Polonais en France (UCPF).....	298
L'activité des associations reconnaissant le gouvernement varsovien rassemblées dans le Comité polonais de libération nationale (CPLN), puis le Conseil national des polonais de France (CNPf).....	318
La vie associative du « bloc catholique » : l'activité de l'Union des associations catholiques polonaises en France (UACP) et de ses organisations membres.....	329
Le fonctionnement des partis politiques polonais en France.....	335
La presse polonaise.....	341
Quel niveau réel de participation des immigrés à la vie associative polonaise en France?.....	344
La modification du caractère de la vie associative des Polonais en France au lendemain de la seconde guerre mondiale.....	349
L'activité des Polonais dans les syndicats français	353
Conclusion de la troisième partie	361
Conclusion générale	365
Annexes	373
Données statistiques	373
Documents	381
Postface d'Olivier Forcade	393
Sources et bibliographie	397
Sources.....	397
Bibliographie.....	408

Table des tableaux	427
Table des cartes.....	429
Abréviations	431
Index des noms de personnes	435
Index des noms de lieux	443
Table des matières	453